

À L'ENCONTRE

n° 9

2002

5 francs

● **IRAK** Entretien avec Raid Fahmi

● **POUR DES PENSIONS POPULAIRES**

● **FABRIQUER LES INÉGALITÉS**
Division sexuée du travail

● **ÉTATS-UNIS - IRAK** Lubrifier la machine de guerre

Les mots et la proie

Sommaire

USA et « guerre préventive » Lubrifier la machine de guerre (C.-A. Udry)	3
Irak 1991-2002 : de l'endiguement à la guerre (entretien avec Raid Fahmi)	6
Afghanistan Karzaï & Co et la reconstruction (Marc W. Herold)	11
Emploi salarié des femmes Fabriquer les inégalités (J.-F. Marquis)	19
Suisse – AVS/LPP Pour des pensions populaires (B. Bovay)	24
Suisse – Assurance maladie De la santé publique aux soins privés (S. Peters)	28
Suisse – GRE La « mentalité-casco » du patronats exportateur (D. Lopreno)	33
Socialisme en débat « Qu'est-ce que le socialisme-à-partir- d'en-bas ? » V (Hal Draper)	38
A lire	40

www.alencontre.org

- **ÉTATS-UNIS – IRAK :**
rubrique News.
Des articles de Robert
Fisk, John Pilger...
- **SUISSE :** rubrique News.
Le salaire social et les
fonds de pension.
- **FORUM :** Les classes
sociales dans le capitalis-
me contemporain.

À L'ENCONTRE

<http://www.alencontre.org>
administration@alencontre.org
fax: 021 661 20 71
cp. 120, 1000 Lausanne 20
cep 10-25669-5

10 numéros par année
• abonnement annuel: 50.-
• abonnement de soutien: dès 75.-

Editeur responsable: Alain Gonthier
Mise en page et impression: CODIS, Lausanne

Le 7 septembre, Tony Blair, en visite à Camp David, auprès de son mentor George W. Bush, déclarait: «*Nous n'avons pas la plus petite idée de ce qui s'est passé au cours des quatre dernières années [depuis le départ des inspecteurs de l'ONU de l'Irak]... si ce n'est que nous savons qu'existe une tentative de reconstruire de l'armement.*» (*Daily Mirror*, 9 septembre 2002) En dix-sept jours, Tony Blair passe de cette méconnaissance reconnue à un rapport de dizaines de pages, censé contenir des «*preuves irréfutables*». Un exploit. La BBC le salue ainsi: «*Il [Blair] est peut-être un avocat, mais il ne voudrait pas aller devant un tribunal avec ce dossier.*» (*BBC News*, 24 septembre 2002) Y compris sur la TSR, dans le journal télévisé de haute tenue – l'incomparable 19:30 – Christophe Carle, responsable de l'UNIDIR (United Nations Institute for Disarmament Research), doit reconnaître que le rapport de Blair ne contient rien de nouveau.

Et, pourrait-on ajouter, il ne comporte même pas un élément sur ce qui devait faire son originalité, selon les «*informations*» diffusées depuis dix jours: les liens entre l'Irak et Al-Qaida.

Tous ceux qui disposent de quelques connaissances historiques retrouveront dans ce tapage le célèbre «*bourrage de crâne*» qui accompagne tous les préparatifs de guerre. Les qualificatifs infligés au régime de Saddam Hussein sont le plus souvent exacts. Il s'agit d'une dictature. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Sa brutalité était à son apogée lorsqu'il lança sa guerre contre l'Iran, au début des années 1980. Il reçut, alors, bénédictions et aides en tous genres des monarchies du Golfe et des puissances impérialistes. Les industriels suisses, avec l'acquiescement du Conseil fédéral, faisaient montre de déférence pour les acheteurs des sociétés d'Etat irakiennes, sources de rente pour le régime de Saddam Hussein.

La même hypocrisie régnait à l'occasion du discours de Bush devant l'ONU, que ce soit pour ce qui a trait aux «*droits de l'homme*» ou à «*l'application des résolutions de l'ONU*». Timor-Est a obtenu son indépendance en 1999, après vingt-quatre ans d'occupation par un régime soutenu par les Etats-Unis, malgré les résolutions de l'ONU. Les résolutions 446 et 465 du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant qu'Israël retire les colonies juives des territoires palestiniens occupés

sont oubliées. Cette question est renvoyée par les Etats-Unis à une «*négociation entre Israël et l'autorité palestinienne*»... qui est étranglée.

Dès lors, aucun des qualificatifs appliqués au régime de Saddam Hussein ou à sa politique ne peut camoufler que la guerre qui vient n'a rien à voir avec une «*menace pour les Etats-Unis*» et a tout à voir avec la volonté d'accroître et de consolider leur emprise sur une région stratégique du monde.

Il y a une cohérence: – entre la volonté affichée de «*changer de régime*» et le bricolage d'une coalition aux ordres de l'administration Bush et des pétroliers, une coalition similaire à ces gouvernements mis en place, en Irak, par l'impérialisme britannique; – entre les assurances données aux militaires de Turquie sur le maintien de l'unité territoriale de l'Irak (donc la non-indépendance des Kurdes) et le soutien accordé par Washington à Ankara qui réprime le peuple kurde; – entre l'utilisation, déjà maintenant, des troupes turques pour occuper, début août, l'aéroport de Bamerni (à quelque 80 km de Mossoul, capitale pétrolière) dans le Nord de l'Irak et la collaboration avec l'armée turque, pilier de la stabilité dans une Turquie en crise (appuyée aussi par l'Allemagne); – entre la conduite de guerres telles celles menées en Afghanistan ou en Irak et l'exigence que les soldats américains échappent à toute cour de justice internationale; – entre l'appui à l'Etat d'Israël qui écrase le peuple palestinien et le refus de tout processus effectif d'autodétermination du peuple irakien (ce qui a été confirmé en 1991 lors des soulèvements au Sud et au Nord de l'Irak).

Cette guerre ne peut être séparée de celles menées par les Etats-Unis, sous diverses formes, au Nicaragua, à Panama, à Grenade, en Somalie, au Liban... ou dans l'ex-Yougoslavie. En Serbie, l'essentiel de l'armée de celui qui était appelé Hitler-Milosevic est resté en place. En Irak, la stratégie militaire des Etats-Unis est similaire: viser la tête du régime, pour s'assurer la collaboration de ceux qui ont mâté un peuple, et céderont les richesses pétrolières.

Le mouvement le plus large contre cette guerre impérialiste doit donc aussi épauler les forces qui luttent pour les droits sociaux et démocratiques en Irak. – **cau**

Lubrifier la machine de guerre

Charles-André Udry

Quand la guerre, conduite sous la houlette des Etats-Unis, va-t-elle commencer? Du si, les « observateurs » ont passé au quand. Mais cette guerre n'a-t-elle pas déjà commencé?

Pour le seul mois d'août 2002, les chasseurs bombardiers anglais et américains ont effectué « 10 sorties » sur le territoire irakien afin de bombarder des « centres de commandement ». A l'ombre des débats publics – plus exactement d'une vaste campagne d'information biaisée – les forces militaires américaines se déploient dans une zone entourant l'Irak, à un rythme supérieur à celui qui a prévalu durant l'opération « Bouclier du désert » (8 août 1990-15 janvier 1991), phase préparatoire à l'offensive « Tempête du désert ». Un diagramme du positionnement des troupes américaines – d'importance certes inégale – au Moyen-Orient, en Asie centrale et dans la Corne de l'Afrique permet de mesurer l'ampleur du dispositif: Pakistan, Afghanistan, Ouzbékistan, Kirghiztan, Kazakhstan, Tadjikistan, Géorgie, Azerbaïdjan, Turquie, Jordanie, Egypte, Koweït, Arabie saoudite, Qatar, Bahreïn, Oman, Yémen, Erythrée et Kenya. A cela s'ajoutent les bâtiments de la flotte des Etats-Unis qui croisent dans le Golfe persique, la mer d'Oman, la mer Rouge, la mer Méditerranée... Dans ce dispositif, Israël a toute sa place.

Pas étonnant dès lors que les spécialistes militaires américains soulignent que la logistique pour conduire une guerre contre l'Irak est qualitativement supérieure, aujourd'hui, à celle qui existait en 1990¹.

Le monopole de la puissance

Une troisième étape de la guerre contre l'Irak va s'ouvrir. Après la guerre contre l'Afghanistan, elle atteste d'un nouveau déploiement de l'impérialisme américain, qui fait suite à la phase de transition des années fin 1980 à 2001.

Les lignes de force de cette politique ont été esquissées, déjà au début des années 1990, par des membres influents du cercle actuel entourant George W. Bush.

Ainsi, le 8 mars 1992, le *New York Times* laissait filtrer le contenu d'un projet de *Defense Planning Guidance*, pour les années 1994-1999, écrit à l'attention du Pentagone. Il s'agissait de définir la politique diplomatique et militaire des Etats-Unis pour l'après-guerre froide (l'après-implosion de l'URSS). Les auteurs? Dick Cheney (le vice-président d'aujourd'hui), Donald Rumsfeld (l'actuel secrétaire à la Défense) et Zalmay Khalilzad, qui représente, maintenant, le National Security Council (Conseil de sécurité nationale) auprès de Karzaï en Afghanistan. Ce papier « soutenait que la mission de l'Amérique consistait à assurer qu'aucune autre superpuissance ne puisse émerger dans le reste du monde. Les Etats-Unis pourraient faire cela en convainquant les autres pays industriels avancés que les Etats-Unis défendraient leurs intérêts légitimes et en maintenant un potentiel militaire suffisant. Les Etats-Unis doivent instaurer des mécanismes afin de dissuader des concurrents potentiels de chercher, y compris, à avoir la prétention de jouer un rôle régional plus important ou un rôle mondial. Le document décrivait la Russie et la Chine comme des menaces potentielles et avertissait que l'Allemagne, le Japon et d'autres puissances industrielles pourraient être tentés de se réarmer, d'acquérir des armements nucléaires si leur sécurité était menacée, et cela pourrait les conduire à entrer en concurrence avec les Etats-Unis. »²

Cette orientation est étonnamment similaire à celle des déclarations présentes de Condoleezza Rice, la proche conseillère de G. W. Bush en matière de sécurité nationale, de D. Rumsfeld ou de D. Cheney. Ainsi, le 20 septembre 2002, le *New York Times* (NYT) rendait compte d'un document intitulé « La stratégie de sécurité nationale des Etats-Unis ». L'article était titré: « Bush expose la doctrine: frapper d'abord les ennemis ». On peut traduire ainsi: guerre préventive.

Le NYT commentait de la sorte ce document: « Il démontre une approche beaucoup plus musclée et agressive de la sécurité nationale que celle mise en œuvre depuis la période de Reagan. Il inclut le rejet de la plupart des traités de non-prolifération

[des armes nucléaires] en faveur d'une stratégie de « contreprolifération », faisant référence à tout, depuis le bouclier antimissile jusqu'au démantèlement des armes et de leurs composants. Ce document indique que les stratégies d'endiguement (containment) et de dissuasion – pivots de la politique américaine depuis les années 1940 – sont vouées à être liquidées. Il n'y a pas de possibilité dans ce monde en changement, affirme le document, de dissuader ceux qui « haïssent les Etats-Unis et tout ce qu'ils défendent ». « L'Amérique, à l'heure actuelle, est moins menacée par des Etats conquérants que par des Etats faillis [comme l'Irak], ce qui sonne le glas pour de nombreux éléments clés des stratégies de la période de guerre froide. Un des éléments les plus frappants de ce document de nouvelle stratégie réside dans l'insistance selon laquelle « le Président n'a pas l'intention de permettre à une quelconque puissance étrangère de combler le retard pris sur l'énorme avance acquise par les Etats-Unis, telle qu'elle s'est affirmée depuis la chute de l'Union soviétique, il y a une décennie ». « Nos forces seront assez solides », affirme le document de Bush « pour dissuader des adversaires potentiels de poursuivre un projet de constitution d'une force militaire qui puisse surpasser, ou même égaler, la puissance des Etats-Unis ». Avec une Russie qui est autant entravée financièrement, cette doctrine semble visée des puissances comme la Chine qui accroît ses forces conventionnelles et militaires. »

Tout cela est en conformité: avec les thèses développées dans la *Nuclear Posture Review* de janvier 2002, avec les discours de Rumsfeld, avec le dernier entretien accordé par Condoleezza Rice au *Financial Times* (23 septembre 2002). Le quotidien anglais résumait ainsi son point de vue: « En résumé, Mademoiselle Rice et Monsieur Bush croient qu'ils peuvent à la fois dominer d'autres pays et construire des alliances avec eux. La suprématie militaire des Etats-Unis, disent-ils, doit dissuader d'autres pays de poursuivre leur propre accroissement de moyens militaires et les pousser à étendre la collaboration dans d'autres domaines. » ▶

Le marché de l'énergie du XXI^e siècle

C'est à la lumière de cette orientation d'ensemble de l'impérialisme américain qu'il faut appréhender la nouvelle guerre contre l'Irak. Les déséquilibres et instabilités politiques – à l'échelle d'un pays ou d'une région – que peut provoquer une telle guerre sont intégrées dans une telle stratégie. Ils sont susceptibles d'offrir des occasions de reconfigurer des rapports de force en faveur des Etats-Unis et/ou d'un de leurs alliés privilégiés, d'assurer la prise de contrôle de certains pays (« changer le régime »), avec ses nouvelles ressources, d'établir de nouvelles alliances, d'affaiblir les positions de leurs concurrents actuels et potentiels.

Il y a là une manifestation caractéristique d'une entreprise impérialiste de redistribution des « zones d'influence », de conquête et de pillage. Tout cela dans un contexte où le capital financier a imposé ses règles de « déréglementation » et où les « pressions » des peuples dominés de la « périphérie » ainsi que de la classe ouvrière américaine se sont allégées, en synchronie avec l'implosion des sociétés collectivistes bureaucratiques.

Dans l'actuelle conformation de la prééminence des Etats-Unis, la dimension militaire (voir page 5) est cruciale. Elle corsette les contradictions interimpérialistes à l'avantage des Etats-Unis. Car, fait exceptionnel dans l'histoire, ce pays est la première puissance et le premier débiteur du monde. Les flux financiers en provenance de l'Europe, du Japon et du reste du monde financent les déficits américains. D'où l'intérêt de maîtriser d'autres flux, ceux du pétrole entre autres, une source d'énergie qui est au centre d'un carrefour industriel décisif, allant de la chimie à l'électronique en passant par l'automobile.

Ici, l'Irak prend la place d'une « superpuissance » faillie. Si les Etats-Unis dépendent des flux financiers canalisés sur Wall Street, ils sont de même « enchaînés » aux importations de pétrole pour leurs besoins énergétiques. Le *National Energy Policy Report* de mai 2001 – connu sous le nom de Rapport Cheney – indiquait deux priorités : accroître et assurer, sur le long terme, l'accès aux ressources pétrolières de la région du Golfe persique ; diversifier l'approvisionnement.

Or, l'Irak dispose des deuxièmes réserves pétrolières prouvées du monde : 112 milliards de barils. Mais il y a plus de deux décennies que les recherches géologiques ont été interrompues ; et seulement 24 de ses puits sont en fonction sur 73. Diverses estimations placent dès lors les réserves

irakiennes à hauteur de 250 milliards de barils (pour comparaison : 49 milliards de réserves prouvées pour la Russie)³. De plus, ce pétrole est de très bonne qualité, son coût d'extraction très bas, son transport aisé. Autrement dit, la maîtrise des ressources pétrolières de l'Irak permettra d'avoir une influence déterminante sur les marchés de l'énergie du XXI^e siècle.

Ce pétrole est donc l'enjeu de nombreuses convoitises. Lors du débat à l'ONU sur les « sanctions intelligentes » (*smart sanctions*) contre l'Irak, en juin 2001, la France proposait une résolution permettant des investissements étrangers dans le pétrole, ce d'autant plus que le manque de pièces de rechange rendait problématique la production en cours. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont bloqué le projet. Malgré ces obstacles, diverses firmes pétrolières ont passé des contrats avec le gouvernement irakien. Elles ont acquis des droits de prospection et l'extraction directes, contournant ainsi la politique traditionnelle de la firme d'Etat irakienne.

Mais tous ces plans risquent bien de s'écrouler. Car les Etats-Unis s'intéressent de près au « changement de régime » en Irak. Et les contrats des sociétés américaines, européennes, russes et chinoises concernant l'exploitation de certains champs pétroliers – qui recèlent 44 milliards de barils selon l'Agence internationale de l'énergie dans son *World Energy Outlook 2001*, c'est-à-dire un total équivalant aux réserves conjointes des Etats-Unis, du Canada et de la Norvège – seront déclarés nuls et non avenue... en cas de « changement de régime ». Ahmed Chalabi, le dirigeant du Congrès national irakien (un regroupement de l'opposition financée par les firmes pétrolières américaines et soutenu par l'administration Bush), a poliment fait savoir qu'il favoriserait les implantations des consortiums américains et que les contrats signés par Saddam Hussein seraient considérés sans valeur légale... à moins que le nouveau gouvernement ne les reconnaisse. Quant à la prospection de vastes régions, la firme de Dick Cheney, Halliburton – avec ses acquisitions, Landmark Graphics et Numar Corporation, spécialisées dans l'évaluation des réserves de pétrole et de gaz – sera au premier rang pour valoriser les « avoirs irakiens » en sous-sol. C'est le volet aide au développement de la néocolonisation.

« Alignez-vous »

James Woosley éclaire un autre aspect de la politique d'alliance des Etats-Unis en vue d'« éliminer les armes de destruction

massive » et de « changer de régime » en Irak. J. Woosley, ancien directeur de la CIA, déclare sans ambages que les négociations entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU s'effectuent sur un fond de froids marchandages : ceux qui s'alignent avec les Etats-Unis auront droit au partage des dépouilles, les autres devront réfléchir à leurs futures alliances. Or, le contrôle du pétrole irakien permettra non seulement aux Etats-Unis de disposer de « dépôts » garantissant la régularité d'approvisionnement en cas de crise avec l'Arabie saoudite, mais aussi d'un instrument de pression sur le prix du pétrole. Suivant le volume extrait – ne serait-ce que pour payer la guerre – l'OPEP sera affaiblie, et avec elle le Venezuela de Chavez. Quant à l'Arabie saoudite, lorsque le cours du pétrole trouvera le plancher des 18 dollars le baril, sa stabilité financière sera ébranlée. Les Etats-Unis disposeront ainsi d'un bras de levier efficace pour accompagner un autre type de changement de régime. Suivant les cours du pétrole, les investissements en Russie peuvent être rapidement dévalorisés – le coût d'extraction en Sibérie étant élevé. Toute l'économie russe s'en ressentirait. Poutine et ses acolytes de Lukoil le savent. Les Etats-Unis ont déjà réussi à ébrécher le monopole russe sur le transport du pétrole avec le lancement de l'oléoduc Bakou (Caspie)–Tbilissi (Géorgie)–Ceyhan (Turquie). La grogne d'un Schröder face aux initiatives musclées de Bush se révélera vite fortement électorale. Sa visite à Blair le 24 septembre marque la première étape d'un réaligement. L'appel à l'ordre du PDG du puissant groupe Siemens, Heinrich von Pierer, sera entendu : « *Les relations de l'Allemagne avec les Etats-Unis sont particulièrement importantes : l'accord sur les valeurs politiques fondamentales et l'orientation économique ne doit pas être froissé à la légère [...]. Les récents commentaires de M. Schröder sur la politique américaine en direction de l'Irak étaient indiscutablement nourris par la chaleur d'une campagne électorale.* »⁶ Les alignements sur la position américaine se feront plus vite que d'aucuns le pensent. Les prises de position des impérialismes européens ne méritent pas la flatterie d'une certaine gauche. ■

1. *Los Angeles Times*, 10 septembre 2002.

2. Voir l'étude de Frances FitzGerald « George Bush & the World », in *The New York Review of Books*, 26 septembre 2002.

3. Raad Alkadiri, « The Iraqi Klondike. Oil and Regional Trade », *Middle East Report*, 220, automne 2001.

4. *Washington Post*, 15 septembre 2002.

5. *El Pais*, 16 septembre 2002.

6. *Financial Times*, 24 septembre 2002.

Bush et l'industrie d'armement

« Au moins 32 importants responsables de l'administration [Bush] sont soit d'anciens membres de conseils d'administration, soit des consultants, soit des actionnaires importants de sociétés fournissant de l'armement; et 17 de ces responsables [nommés par le cercle présidentiel] ont des liens avec des fournisseurs décisifs du système de défense par missiles : Lockheed Martin, Raytheon, Boeing et Northrop Grumman. » Voilà ce que l'on pouvait lire dans le *Washington Post* du 18 août 2002.

Cette situation faisait dire à W.H. Hartung, spécialiste des questions d'armement : « En bref, l'industrie de l'armement nucléaire n'a pas besoin de groupes de pression dans l'administration Bush – à un fort degré ils sont l'administration Bush. » (*The Nation*, 13 juin 2002)

Ce constat doit être apprécié à la lumière de la doctrine militaire de l'administration républicaine sur l'armement nucléaire et sur son possible usage. En mars 2002, elle fut exposée, dans ses grands traits, par William M. Arkin. Il expliquait que, d'une part, cette politique impliquait « des plans intégrés et sensiblement amplifiés pour la conduite de guerres nucléaires » et qu'elle « allait à l'opposé d'une doctrine [...] ayant relégué les armes nucléaires à la catégorie d'armement de dernier recours » (*Los Angeles Times*, 10 mars 2002).

Depuis lors, un grand nombre d'études et d'articles permettent de dégager les trois éléments qui conduisent des éditorialistes américains à souligner que, aujourd'hui, « les armes nucléaires ne sont pas seulement un autre élément de l'arsenal » (*New York Times*, 10 mars 2002). Premièrement, le Pentagone a la charge de mettre au point des plans impliquant l'usage d'armements nucléaires contre des ennemis potentiels disposant ou non de telles armes. Deuxièmement, le seuil autorisant l'usage d'armes nucléaires doit être abaissé : la survie des Etats-Unis n'est plus le critère. Les « représailles » contre l'utilisation d'armes chimiques ou biologiques dans une partie du monde, un conflit sur le statut de Taïwan ou simplement « des développements militaires inattendus » justifieraient l'usage d'armes nucléaires. Troisièmement, il faut développer des armes nucléaires miniaturisées afin d'attaquer des bunkers qui résisteraient à des armes dites conventionnelles.

Ces destinations « civilisées » de l'armement nucléaire s'inscrivent dans une nouvelle stratégie de déploiement de l'armement nucléaire. Cette dite « nouvelle triade » inclut : 1° un système de frappe (avec des armes nucléaires et non nucléaires); 2° un système de défense antimissile (bouclier); 3° un renouvellement des infrastructures à cet effet.

Au vu de ces développements, deux questions sont légitimes : à quelles sociétés profiteront ces nouvelles commandes d'armement ? quels sont les représentants du lobby militaire, qui planifient achats et dépenses gigantesques ? En 21 mois, l'administration Bush a déjà réclamé plus de 150 milliards de dollars de nouvelles dépenses pour l'armement, alors que les dépenses pour la sécurité interne ont doublé : passant de 18 à 38 milliards.

A la première question – les bénéficiaires ? – la réponse est relativement simple. La concentration dans l'industrie de l'armement s'est opérée à un rythme soutenu. On retrouve donc parmi les allocataires des rentes budgétaires un nombre restreint de sociétés : **Lockheed Martin** (constructeur du F-16, du F-22 Raptor, du AC-130 et du futur Joint Strike Fighter/F-35), **General Dynamics** (technologies de guidage pour divers types d'armes), **Boeing** et sa division McDonnell Douglas (transporteurs et bombes « intelligentes » : les Joint Direct Attack Munition), **Raytheon** (les missiles Tomahawk, Tow, Maverick, Javelin et les bombes anti-bunker GBU-28...), **Northrop Grumman** (le bombardier B-2, le F-14, le Global Hawk, avion sans pilote...), **TRW** (Thompson-Ramo-Wooldrige, spécialisé dans les systèmes de communication), **Bechtel** (constructeur de sites en tous genres dans le Nevada comme en Arabie saoudite ou au Qatar).

A cela, il faut ajouter un grand nombre de laboratoires (Los Alamos, Livermore...) et des universités. Voilà de quoi subventionner, sans « distordre la libre concurrence », des secteurs entiers de l'industrie américaine, au grand dam des compétiteurs européens. La suprématie technologique est un facteur important de la stratégie impérialiste et la puissance militaire permet d'imposer des contrats de vente de systèmes d'armement américains, de la Corée du Sud à l'Australie (Voir « Gripes Over U.S. Grip on Arms Trade », *Far Eastern Economic Review*, 26 septembre 2002).

Les vedettes du lobby militaire dans l'administration Bush rivalisent avec celles du secteur pétrolier. **Dick Cheney**, le vice-président, était membre de la direction d'un organisme fort influent dans le domaine de l'armement : le Center for Security Policy. Sa femme, **Lynne Cheney**, siégeait au conseil d'administration de Lockheed Martin et recevait 120 000 dollars pour quatre réunions annuelles. **Donald Rumsfeld**, secrétaire à la Défense, a durant de longues années été associé au Center for Security Policy et membre de deux commissions ayant en charge l'étude sur le bouclier antimissile et la militarisation de l'espace. **Stephen Hadley**, membre actuel du Conseil national de sécurité, travaillait auprès de la firme d'avocats représentant Lockheed Martin. **Pete Aldrige**, sous-secrétaire à la Défense, chargé des achats, vient de chez McDonnell Douglas Electronics Systems (PdG de 1988 à 1992), puis d'Aerospace Corporation, qui est en 33^e position parmi les fournisseurs du Pentagone. **Robert Joseph**, assistant spécial du président Bush, était déjà présent dans l'administration de Bush père et de Reagan et disposait d'une grande influence dans la National Defense University qui entretient des liens étroits avec l'industrie d'armement. **Paul Wolfowitz**, sous-secrétaire d'Etat à la Défense, a été ambassadeur américain en Indonésie de 1986 à 1989 (sous la dictature de Suharto), puis sous-secrétaire à la Défense, aux côtés de Dick Cheney sous Bush père. Il a aussi servi de consultant pour Northrop Grumman. **Stephen Cambone**, un des hommes de Rumsfeld pour traduire les choix militaires en postes budgétaires (il est directeur de Bureau de programmation), fut un des directeurs de recherche à la National Defense University. **Richard Perle**, président du Defense Policy Board, organisme de liaison entre l'administration présidentielle et le Pentagone, est réputé pour son ardeur en faveur d'une intervention militaire en Irak. Il a servi sous Reagan et enseigne toujours auprès de l'Institut des entreprises américaines : American Enterprise Institute. **Peter B. Teets**, sous-secrétaire responsable des forces aériennes, était président de Lockheed Martin de 1997 à 1999. Il commença sa carrière chez Martin Marietta (firme de Denver qui fusionna avec Lockheed en 1995). **Gordon England**, secrétaire aux forces navales, a été vice-président de General Dynamics de 1997 à 2001. – *cau*

1991-2002 : de l'endiguement à

L'administration Bush déploie sa politique de PR (« relations publiques ») afin de justifier une « guerre préventive » contre l'Irak et le régime de Saddam Hussein, son ancien allié qu'elle a contribué à armer et dont les crimes, connus, ne suscitaient pas les réprobations présentes. Les bombardements par des avions américains et britanniques s'accroissent. Durant le seul mois d'août, dix raids ont été effectués. Le 5 septembre, la plus importante opération militaire depuis quatre ans, réunissant quelque 100 appareils, visait un « centre de commandement et de communication », selon les informations officielles communiquées par le Département de la défense aux médias.

Le coût annuel du programme de survol des régions dites de non-vol – régions dont le statut a été dicté unilatéralement par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dès 1991 hors de toute résolution de l'ONU – est estimé à 1 milliard de dollars. L'information sur ces opérations, sur les victimes de l'embargo – près de 1 million selon les agences de l'ONU – n'occupe pas la une de la presse. Par contre, les spéculations, mowantes, sur les « armes de destruction de masse » dont disposerait le régime dictatorial de Saddam Hussein et les dangers qu'elles feraient courir à la « communauté internationale » font les titres.

L'Irak est un pays en ruine. Sa population subit un embargo et des bombardements meurtriers. Elle s'efforce de subsister. Le régime dictatorial de Saddam Hussein tire ses rentes de cette économie de rareté favorisant tous les parasitismes.

*Nous nous sommes entretenus avec **Raid Fahmi**, rédacteur en chef de la revue culturelle progressiste irakienne « Al Thakafa Al Jadida » (La nouvelle culture), pour mettre en lumière l'analyse et le point de vue d'un opposant irakien de gauche au régime de Saddam, aussi bien sur les projets stratégiques des Etats-Unis que sur l'évolution et la situation économique, sociale et politique de l'Irak depuis les années 80. Trois thèmes seront abordés dans la seconde partie de cet entretien : la situation au Kurdistan irakien, la réalité de l'opposition que tentent de regrouper les Etats-Unis et leurs alliés, et les options des forces de la gauche irakienne. – Réd.*

Comment appréhendez-vous, mise en perspective, la politique des Etats-Unis face à l'Irak ?

Raid Fahmi – Depuis la guerre dite du Golfe, qui a fait suite à l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août 1990, la politique adoptée par les Etats-Unis était une politique d'endiguement (*containment*), dont l'implacable régime de sanctions globales imposé à l'Irak au lendemain de l'invasion du Koweït constitue un des principaux instruments. Une fois atteint l'objectif de sortie des troupes irakiennes du Koweït, les forces armées placées sous la conduite des Etats-Unis vont infliger des dommages militaires d'ampleur, outre les pertes civiles et les destructions d'infrastructure, au régime de Saddam Hussein. En mars 1991, l'Irak est mis à genoux.

Pour saisir cette évolution aboutissant à la situation actuelle, il faut avoir en mémoire le résultat paradoxal de la guerre de l'Irak face à l'Iran (1980-1988). Si l'Irak sort très affaibli économiquement de cette guerre, au plan militaire il dispose de ressources importantes. Cette puissance militaire du régime de Saddam Hussein est un facteur de déséquilibre régional. Une neutralisation sur le plan militaire de l'Irak était donc un objectif important pour les Etats-Unis et leurs alliés.

On ne peut donc séparer la guerre du Golfe 1990-1991 et la guerre Iran-Irak 1980-1988 ?

En effet, suite au renversement du régime du shah d'Iran (février 1979) et à son remplacement par la République islamique (fin mars 1979), pour les Etats-Unis, pour les puissances européennes, il était important de renforcer l'Irak à la tête duquel Saddam Hussein, au cours des années soixante-dix, avait concentré de plus en plus de pouvoir. En juillet 1979, il cumule les fonctions de président de la république, de président du Conseil de commandement de la révolution, de secrétaire général du parti Baas et de commandant en chef des forces armées.

On peut dire que l'Irak s'est porté volontaire pour bloquer toute extension de la révolution islamique iranienne. Le déclenchement de la guerre contre l'Iran se fait en septembre 1980. Au cours de ce conflit, l'Irak, appuyé par les monarchies du Golfe qui redoutent les répercussions de la révolution iranienne, recevra une aide militaire non seulement de l'Union soviétique – fournisseur d'armement depuis longtemps –, mais de pays européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne...). En février 1982, les Etats-Unis retirent l'Irak de la « liste des pays terroristes ». En 1983, ils accordent d'importants crédits à l'Irak.

Lorsque le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak interviendra, en 1988, l'Irak est un pays dont une partie des infrastructures est détruite, qui a subi des pertes humaines importantes, qui est très affaibli au plan économique. Par contre, il dispose de moyens militaires considérables.

Il importait aux Etats-Unis de réduire massivement ce potentiel militaire, étant donné le rôle « déstabilisateur » que l'Irak pouvait jouer, et d'accroître leur implantation directe dans l'ensemble de cette région, qui dispose de réserves pétrolières gigantesques et au coût d'extraction comparativement très bas.

Il y a là les causes profondes de la guerre du Golfe; elle a été, faut-il le rappeler, financée par les Etats du Golfe – c'est-à-dire par des Etats dominés par les Etats-Unis – ainsi que par des pays impérialistes (Allemagne, Japon, etc.).

Pourquoi et comment passe-t-on de cette politique d'endiguement à des initiatives plus frontales et à la possibilité, fort actuelle, d'une guerre ?

Après la guerre, l'embargo imposé à l'Irak a servi la politique d'endiguement. D'ailleurs, au sein de larges secteurs de la population irakienne, dans la période d'après-mars 1991, ont existé le sentiment et l'idée que les Etats-Unis n'avaient aucun intérêt à se débarrasser du régime de Saddam Hussein, contrairement à la volonté ouvertement affichée.

la guerre

Cette opinion s'appuyait sur l'attitude des Etats-Unis qui ont laissé le régime de Saddam écraser les soulèvements ayant commencé, dès le 2 mars 1991, dans le sud de l'Irak. Les insurgés avaient pris le contrôle de plusieurs villes : Bassora, Karbala, Nadjaf. Des rébellions ont également eu lieu au Kurdistan et dans le nord du pays. La ville pétrolière de Kirkouk était passée aux mains des rebelles kurdes à mi-mars. Fin mars, l'armée de Saddam Hussein la reprend. Ce sera le début d'un exode vers les frontières turques et iraniennes de centaines de milliers de personnes...

Cette politique d'endiguement – qui va reposer sur la permanence du régime de Saddam, sur des zones neutralisées au sud et au nord (zones de non-vol interdisant à l'Irak le survol de son propre territoire) et sur le maintien de l'intégrité territoriale – va servir à maintenir et accroître les divisions entre les divers Etats arabes. Ces déchirements étaient apparus avec force lors de la guerre elle-même, les Etats-Unis ayant rallié la Syrie aussi bien que l'Egypte. Tout cela a favorisé les initiatives politiques et économiques régionales des Etats-Unis.

Après le 11 septembre 2001, cette stratégie d'endiguement a connu un tournant. Il est probable qu'un certain nombre d'objectifs préexistaient au 11 septembre. Toutefois, l'événement lui-même a facilité la mise en œuvre et la légitimation de la nouvelle politique américaine. Dans les desseins de l'administration Bush, l'Irak doit devenir un Etat jouant un rôle actif et en faveur des Etats-Unis. En effet, le 11 septembre mettait en lumière les relations existant entre, d'une part, des « réseaux terroristes » (Al-Qaïda) pourchassés par les Etats-Unis et, d'autre part, des secteurs de la société – et peut-être même dans certains cas des cercles dominants – de pays alliés stratégiques des Etats-Unis, tels l'Arabie saoudite ou même l'Egypte. Par contre, les liens entre les responsables du 11 septembre et les pays inscrits sur la liste des « Etats terroristes » –



l'Irak, la Syrie, l'Iran ou la Libye – étaient inexistantes.

Les oppositions aux Etats-Unis et à leur politique en Arabie saoudite ou en Egypte apparaissent enracinées, structurées. Elles ont été nourries par la présence régionale directe accrue des Etats-Unis après 1991 et par le soutien inconditionnel de l'administration américaine à la politique coloniale et répressive de l'Etat israélien face au peuple palestinien. Ces oppositions s'expriment sous la forme de courants islamistes intégristes, ayant leurs relais en Arabie saoudite, au sein des élites religieuses et de fractions de l'establishment politique.

D'un point de vue historique et structurel, les courants intégristes islamistes ne disposent pas du même enracinement en Irak qu'en Arabie saoudite ou en Egypte. Le courant islamiste en Irak a une dimension plus spécifiquement religieuse et il est dirigé prioritairement contre le régime de Saddam Hussein.

Dès lors, ce régime une fois écarté, l'Irak pourrait servir de point d'appui plus stable pour les Etats-Unis et plus adapté à leur politique de contrôle régional. Dans cette perspective, il ne s'agit plus d'endiguer l'Irak mais de le transformer en point d'appui de la nouvelle stratégie impérialiste américaine.

Evidemment, en toile de fond de tout cela se trouve le pétrole. Les réserves prouvées de l'Irak sont considérées comme étant les deuxièmes du monde. Le contrôle du pétrole irakien, s'ajoutant aux autres mainmises des sociétés américaines dans les pays du Golfe ou en Asie centrale, renforcerait l'hégémonie internationale des Etats-Unis.

De plus, la place géographique de l'Irak entre la Syrie et l'Iran lui donne un rôle de premier plan dans la reconfiguration

géopolitique envisagée, à moyen terme, par les Américains. Enfin, et cela est évoqué par divers analystes, un Etat irakien soumis à Washington pourrait s'insérer dans un « front de coopération » réunissant la Turquie, la Jordanie et établissant des passerelles avec Israël, qui collabore déjà étroitement avec la Turquie.

Vu sous cet angle, l'Irak pourrait servir de bras de levier aux Etats-Unis pour endiguer, à son tour, les effets de crises possibles en Arabie saoudite.

Ces éléments permettent de répondre à une interrogation souvent émise par des Irakiens : quel est l'intérêt des Etats-Unis de se débarrasser aujourd'hui de Saddam Hussein alors qu'ils l'ont laissé au pouvoir ?

D'aucuns vont, de façon prospective, jusqu'à envisager un redécoupage des Etats de la région tels qu'ils sont issus de la Première Guerre mondiale. Il n'est pas imaginable que de tels projets existent au sein de fractions de l'appareil d'Etat et de lobbies américains. Mais cela ne me semble pas à l'ordre du jour.

La rhétorique du gouvernement irakien et les prises de position du gouvernement Sharon à l'encontre de l'Irak tendent à susciter l'impression qu'il existerait une convergence entre les revendications du peuple palestinien et la politique déclarée de Saddam Hussein...

Le régime de Saddam Hussein, à diverses reprises, pour redorer son blason, a utilisé une rhétorique radicale sur la question palestinienne. Néanmoins, une sobre analyse de la pratique du régime baassiste démontre le fossé existant entre la parole et les actes. Ainsi, si l'on remonte à septembre 1970 – c'est-à-dire au « septembre noir » : écrasement mili- ▶

taire de la résistance palestinienne en Jordanie par les troupes du régime monarchique jordanien –, l'armée irakienne n'a pas levé le petit doigt. Ensuite, la guerre enclenchée contre l'Iran en 1980 a conduit à dégrader les rapports de force diplomatico-militaires régionaux. La position d'Israël en est ressortie renforcée. Il est même connu qu'au cours de ce conflit, qui a porté atteinte aux capacités matérielles d'exportation pétrolière de l'Irak, un « accord secret » était en négociation entre l'Irak et Israël pour assurer la sécurité d'un projet d'oléoduc à travers la Jordanie vers la mer Rouge et Aqaba. Le gouvernement irakien avait envisagé ce projet, qui n'a pas abouti, afin de compenser la fermeture de l'oléoduc de Banias qui était vital pour que le pétrole irakien ait accès au marché européen.

Je pense qu'on pourrait décrypter ainsi les politiques respectives de Saddam Hussein et d'Ariel Sharon.

Le régime de Saddam Hussein trouve un grand intérêt à établir un lien entre la « question palestinienne » et la « question irakienne ». Un examen des écrits et déclarations dans les médias irakiens permet de constater que ces deux « questions » sont mises sur un pied d'égalité. Les revendications du peuple palestinien ont une grande légitimité à l'échelle internationale et encore plus à l'échelle régionale. Elles suscitent un mouvement de solidarité, une adhésion. Cela à la différence de la « question irakienne », telle que la présente le régime. Il y a donc une tentative de récupération de la solidarité envers les revendications du peuple palestinien par la direction Saddam Hussein.

Ensuite, je pense qu'il ne faut pas écarter une option à long terme de l'Etat israélien concernant un déplacement d'une partie de la population palestinienne vers la Jordanie et l'Irak, apportant ainsi une solution au problème du retour des réfugiés palestiniens.

Enfin, un Irak devenu un nouveau partenaire des Etats-Unis dans la région y faciliterait la politique de redéploiement diplomatique et économique d'Israël.

En s'engageant pleinement dans l'offensive militaire contre l'Irak, l'Etat sioniste

pourrait disposer d'arguments plus forts afin de faire valoir ses intérêts.

Plus conjoncturellement, la mobilisation guerrière face à l'Irak sert de diversion face à la brutalité de la politique d'occupation et de colonisation d'Israël en Cisjordanie et à Gaza ; une diversion utile face aux difficultés rencontrées par Sharon pour faire aboutir ses projets.

Quelles sont, selon vous, les lignes de force qui marquent l'évolution de la société irakienne au cours de ces trente dernières années, une société qui a subi des chocs brutaux ?

En effet, la structure de la société irakienne a été très profondément affectée par les deux guerres. On en connaît les conséquences terribles sur le plan de l'éducation, de l'alimentation, de la santé, de la mortalité, etc. Mais on n'en a pas encore mesuré tous les effets sur le tissu social, sur les modifications des relations entre les différentes classes et groupes sociaux.

Au cours des années soixante-dix et plus spécifiquement après la hausse forte et rapide des cours du pétrole dès 1973, le régime baassiste a pu redistribuer l'abondante rente pétrolière – cette dernière, en termes annuels, est passée de 520 millions de dollars en 1970 à 26 milliards en 1980 – et répondre assez largement aux besoins et intérêts de larges couches sociales.

Ainsi, de 1974 à 1980-1982, l'amélioration du niveau de vie de couches populaires a été réelle ; les services publics ont été développés, l'éducation et la santé se sont améliorées. Simultanément, s'est effectuée une différenciation assez rapide au sein de ce qu'on pourrait appeler les couches moyennes. La politique d'industrialisation extensive, ancrée dans des dépenses publiques, a généré le développement d'un capitalisme complètement dépendant de l'Etat. Ce type de processus d'accumulation a suscité le déploiement d'une « bourgeoisie bureaucratique », d'une couche sociale subordonnée aux ressources et aux investissements de l'Etat. Elle a fourni une des bases du parti Baas.

Cette croissance a continué jusqu'en 1982, c'est-à-dire jusqu'à ce que les effets de la guerre avec l'Iran minent ce

processus socio-économique. Conjointement à la consolidation du pouvoir absolu de Saddam, un déplacement s'opère : le régime va de plus en plus s'appuyer sur les structures claniques, sur des systèmes de loyauté liés à des familles élargies et des régions. Cela se répercute y compris au sein même du parti Baas dont le fonctionnement antérieur se refond.

La guerre contre l'Iran induit aussi un changement dans le processus d'accumulation : le secteur militaire et les secteurs connexes prennent une place disproportionnée. Une certaine redistribution des cartes s'effectue donc au sein des cercles gouvernants.

La redistribution sociale de la rente pétrolière prend fin ; les progrès socio-économiques des années soixante-dix sont liquidés ; la régression sociale avance à grands pas.

Conjointement à l'essor d'une industrialisation militarisée, le statut de larges secteurs de la classe ouvrière va changer : travaillant dans l'industrie de défense nationale, ces salariés sont soumis à la discipline militaire. Et dans le secteur privé, les organisations syndicales ne disposent d'aucune autonomie.

Après 1991, la rente pétrolière se verra encore plus réduite. Dès lors, une nouvelle mutation intervient dans le système de redistribution de la rente. Une première forme a trait à un processus de privatisation, enclenché dès les années 80, qui prendra son essor dans le secteur agricole, avec une restitution des terres à des propriétaires et surtout la mise en place d'un système de location de terres. La dégradation des services publics a ouvert la voie à des formes de privatisation déguisée. La base sociale du régime de plus en plus s'est contractée.

Comme conséquence de l'embargo, une autre forme de rente a pris son essor : c'est l'ensemble des ressources obtenues grâce au contrôle du marché noir, du secteur import-export, de la contrebande, du marché des devises, et cela dans une économie qui reste placée sous un contrôle très centralisé. La dimension parasitaire de cette rente est poussée à l'extrême. L'appareil de pouvoir et ses auxiliaires ont établi un droit de prélève-

ment sur l'ensemble des revenus propres à une économie de rareté et de survie.

Ainsi, la bourgeoisie bureaucratique en tant que telle s'est affaiblie dans la mesure où elle était très dépendante du secteur public qui s'est délité. Des secteurs qui avaient poursuivi leur captation de ressources dans une économie que l'on pourrait dire militarisée se sont affaiblis; certains perpétuent leur carrière parasitaire grâce au monopole d'influence qu'ils détiennent.

Enfin, bien que réduite, la rente pétrolière reste une source de revenu pour les cercles au pouvoir ou qui lui sont liés.

Un tel constat sur l'évolution et le statut des classes dominantes ne peut, a contrario, que mettre en relief la césure complète entre le régime et l'essentiel de la population...

En effet, le fossé s'est élargi considérablement entre les cercles dirigeants et l'essentiel de la population qui baigne dans cette économie de survie, avec les diverses brutalités et les difficultés quotidiennes qui lui sont propres. Les formes les plus dures d'exploitation prospèrent. Toute législation du travail a disparu. Toute activité syndicale indépendante, pour autant qu'elle soit possible, est réprimée dans le sang.

Plus généralement, guerres et embargo ont abouti à un affaissement structurel du prolétariat et à son atrophie sociale et politique. Le secteur informel ne cesse de s'étendre. Le secteur industriel s'est réduit comme peau de chagrin aussi bien à cause de la contraction du marché intérieur (paupérisation, réduction radicale du pouvoir d'achat) et des débouchés extérieurs que du manque de pièces de rechange.

La dureté extrême de la vie quotidienne – reconnue par les diverses enquêtes de l'OMS, de l'Unicef, etc. – et les conditions propres à des activités de survie, au-delà de la nature très répressive du régime, rendent très difficile, si ce n'est impossible, une organisation de la population, des activités de résistance minimales. Les masses plébiennes, paupérisées se débattent pour survivre.

Les « classes moyennes » – qui avaient vu leur statut s'améliorer, comme nous



l'avons dit, au cours des années soixante-dix et jusqu'en 1982 – ont connu une brutale descente aux enfers. Ces secteurs, en grande partie formés de salariés stables, dépendant directement ou indirectement de la redistribution étatique de la rente pétrolière, fortement urbanisés, constituaient une force capable d'agir, aux plans social et politique. Actuellement, ces couches sociales sont de même affaiblies, marginalisées, rejetées dans l'économie de survie et réduites à une passivité socio-politique. Leurs membres, du moins celles et ceux qui en avaient la possibilité, ont choisi l'exil, ce qui constitue une perte de « capital humain, culturel et scientifique ».

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre une relance des courants islamistes qui fonctionnent comme un système d'étayage, de protection, face au séisme économique, social, politique, culturel. De même ont refait surface, comme point d'ancrage, les réseaux familiaux, les réseaux claniques, confessionnels, les structures sociales traditionnelles qui avaient été en partie « dépassées » par le processus historique de modernisation de la société irakienne.

Y compris le fonctionnement du régime de Saddam Hussein s'appuie sur ces anciennes structures, face à l'érosion de l'institution Etat-parti. Dans ce cadre, les courants politiques et idéologiques nationalistes progressistes, socialisants ou même marxistes ont reculé. Il est difficile de prévoir leurs évolutions face à des bouleversements aussi profonds.

Quelles sont les « ressources » qu'utilise encore le régime de Saddam Hussein ?

Dans un tel champ de ruines, le régime de Saddam Hussein peut difficilement faire appel aux grands thèmes de l'idéo-

logie nationaliste et panarabiste du Baas historique. Ses tentatives de récupération de l'islam, pour ne pas dire de l'islamisme, font long feu, sa crédibilité en la matière étant des plus réduites. L'appel au sentiment patriotique, à la défense de l'intégrité territoriale de l'Irak trouve un écho des plus limités, d'autant plus que sa politique est à l'origine d'une perte de contrôle de grandes parties du territoire.

Dès lors, Saddam Hussein s'appuie sur un appareil répressif qui, jusqu'à maintenant, a gardé une certaine homogénéité, qui a perduré, car les menaces de renversement du pouvoir étaient réduites. Certes, les règlements de comptes au sein des cercles dirigeants ont été nombreux, touchant même la famille de Saddam Hussein. Mais jusqu'à maintenant les tentatives d'organisation « subversive » dans le cœur de la citadelle dirigeante ont toujours été brisées. La méfiance mutuelle est élevée au rang de règle de fonctionnement et de sauvegarde personnelle. Un haut dignitaire « soupçonné » n'a comme perspective que la porte de sortie du pays.

En outre, le régime distribue de façon calculée des privilèges, à partir d'une centralisation très forte des ressources économiques et du pouvoir politique. Pour faire image: Saddam Hussein distribue divers types de décorations, militaires ou politiques. A chacune d'elles correspond une somme d'argent payée sous forme mensuelle. Le système de dépendance de divers cercles concentriques est fort bien organisé.

Ensuite, l'utilisation de l'embargo est une autre des clés de gestion du pouvoir. Dans les villes, de larges couches de la population dépendent des tickets de rationnement; sans eux il est impossible de survivre. Depuis l'application de l'ac-

cord appelé « pétrole contre nourriture », adopté en avril 1995 et accepté par le régime en 1996, le réseau de dépendance contrôlée a pu relativement se stabiliser.

Enfin, les déchirures du tissu social, la fragmentation de la société, les divisions multifaces qui en découlent forment des obstacles à toute opposition quelque peu unifiée contre le régime. Certainement 80 à 90% de la population s'oppose au régime, mais, simultanément, les processus d'atomisation sociale concourent à neutraliser cette opposition potentielle. Il y a là un défi énorme pour une opposition politique qui vise à une issue démocratique et sociale de cette crise et du renversement de ce régime.

Comment analysez-vous au plan conjoncturel la mobilisation, à tonalité très guerrière, des Etats-Unis ?

Sur quoi parient les Américains ? L'étranglement économique est un des instruments. La panoplie est diversifiée : limitation des recettes pétrolières par réduction du volume produit ; obligation, à partir de la résolution 692 du Conseil de sécurité de l'ONU, de verser des milliards de dollars à titre de dédommagement à un grand nombre de pays, parmi lesquels le Koweït, et de sociétés (entre décembre 1996 et fin 2000, plus de 11 milliards de dollars ont été versés à la Commission d'indemnisation des Nations unies) ; contrôle des exportations du pétrole passant par la Turquie, avec la possibilité, actuelle, de les limiter... A cela s'ajoutent les bombardements américains et anglais réguliers sur des objectifs dits militaires.

L'ensemble de ces mesures, auxquelles s'ajoute la menace de plus en plus concrète d'une intervention militaire, vise entre autres à détacher un secteur des cercles dirigeants. Ces derniers pourraient penser qu'il est préférable de rompre avec Saddam, que le dernier moment est arrivé pour utiliser la porte de sortie que leur ouvrent les Etats-Unis et, dès lors, s'engager dans une opération de renversement de Saddam.

Les Etats-Unis, par la détermination affichée d'une intervention, passent un message à des secteurs de l'armée : « Vous n'avez pas de chances de vous en sortir, nous ferons tout pour renverser le régime, un ralliement est la seule possibilité, pour vous, de trouver une place dans l'Irak de demain. » Il n'est pas impossible de penser que des dissensions puissent, sous une telle contrainte, déboucher sur une lutte de pouvoir. D'ailleurs, nombreux sont les Irakiens

qui doutent encore d'une intervention militaire des Etats-Unis.

Le régime, lui, combine initiatives diplomatiques et mobilisation contre la guerre. Il tente de redonner un rôle au parti Baas. Il a même opéré des distributions d'armes à ses milices. Cependant, de nombreuses failles apparaissent qui l'ont conduit, tout dernièrement, à retirer l'armement qu'il avait distribué à des « secteurs de base » du parti. Une crise de loyauté s'exprime au sein même d'un instrument, le parti, que le régime, récemment, tentait de faire revivre.

Il faut avoir à l'esprit que la perspective générale des Américains est de contrôler au maximum les forces dites d'opposition et, au moment où le pouvoir très centralisé de Saddam Hussein serait touché, d'être apte à le transférer vers des forces militaires et politiques qui assureraient l'intégrité territoriale, une gestion la plus ordonnée et disciplinée possible de la transition vers un Irak s'insérant dans cette stratégie étatsunienne que j'ai décrite au début de notre entretien.

Sous quel angle politique envisagez-vous une mobilisation contre la guerre et pour le droit à l'autodétermination du peuple irakien ?

Pour celles et ceux qui acceptent les objectifs affichés par les Etats-Unis – le discours américain aujourd'hui met en relief, pour reprendre les formules de Bush, la nécessité de changer un régime qui « menace le monde » et de « libérer le peuple irakien de la servitude dans laquelle ce régime le tient » –, il est utile de rappeler que dans l'histoire il est très rare de voir une guerre impériale donner naissance à un régime démocratique ; particulièrement lorsque les intérêts économiques (pétroliers) d'une telle guerre ne sont même pas camouflés.

En outre, la puissance ou la coalition de puissances qui s'engagerait dans cette guerre n'a pas l'intention de s'appuyer sur un processus d'autodétermination effectif de la population. D'ailleurs, la diplomatie américaine et anglaise, qui met en relief le regroupement de l'opposition, n'attribue à cette dernière aucun rôle dans la conduite du « renversement de Saddam ». L'opposition occupera sa place une fois que les Américains seront maîtres de l'Irak, c'est-à-dire de façon totalement subordonnée.

Toutes les facettes de la politique d'embargo démontrent le peu de souci, pour utiliser un euphémisme, manifesté pour le bien-être social de la population et pour « construire un meilleur avenir pour

ses enfants » (Lettre de G. W. Bush au Congrès, 5 septembre 2002). Cette seule formule, à la lumière des centaines de milliers d'enfants morts ou handicapés par les effets combinés de la guerre (uranium appauvri, etc.) et de l'embargo, donne la mesure du cynisme de l'administration Bush et de ses supporters.

Y compris au plan du droit international, on pourrait s'interroger sur les raisons qui conduisent à ce que la résolution 688, adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 5 avril 1991, n'ait pas été utilisée comme un des instruments de défense des droits démocratiques. Cette résolution concerne plus directement « la répression des populations civiles irakiennes dans de nombreuses parties de l'Irak ». Toutefois, dans son article 2, elle indique explicitement qu'elle vise à assurer « le respect des droits de l'homme et des droits politiques de tous les citoyens irakiens ». Or, cette résolution qui fournirait une base juridique pour faire pression sur le régime de Saddam, au-delà des régions kurdes, n'a jamais suscité beaucoup d'intérêt. Les propositions émises par des rapporteurs spéciaux de l'ONU sur les droits de l'homme, celles concernant les commissions d'inspection sur le respect des droits de l'homme, tout cela n'a jamais été traduit en initiatives politiques, à l'inverse de l'insistance mise sur les structures d'inspection concernant « les armes de destruction de masse ».

Pour ce qui relève des forces de gauche en Europe occidentale, l'opposition radicale à la politique impérialiste américaine et à ses alliés nous apparaît aller de soi. Toutefois, il nous semble erroné de se limiter à dire : « La question du régime de Saddam Hussein appartient au seul peuple irakien, nous n'avons pas à exprimer une opinion à ce propos. »

Le rapport de force entre le peuple irakien, les forces démocratiques et de gauche irakiennes et l'appareil d'Etat est massivement en faveur du régime en place. Dès lors, nous pensons que, dans le mouvement contre la guerre, les positions contre la dictature, contre Saddam Hussein ne doivent pas disparaître. Selon nous, le mouvement doit être clairement contre la guerre impérialiste, mais aussi, y compris dans les pays impérialistes, contre la dictature et pour la démocratie en Irak. Cette articulation nous semble très importante. Il ne nous semble pas qu'il faille introduire une hiérarchie qui aboutirait à ne pas souligner le besoin d'un combat antidictatorial et le soutien aux forces démocratiques irakiennes. – 5 septembre 2002

Karzai & Co et la « reconstruction »

Quelques jours avant Noël 2001, une banderole accrochée dans le hall de l'Hôtel Intercontinental de Kaboul annonçait : « Christmas Party le 25 décembre dès 18 h là où la vie nocturne à Kaboul s'anime le plus : au 5e étage dans notre Club du dîner »¹. Il ne pouvait pas y avoir meilleure métaphore du projet pour l'Afghanistan de messieurs Hamid Karzai & Co que l'Hôtel Intercontinental de Kaboul. Le parallèle s'impose. L'Hôtel Intercontinental qui domine aujourd'hui Kaboul est partiellement en ruine et traverse un passage difficile sans eau courante et avec des lumières vacillantes. A son image, ce qu'on appelle aujourd'hui l'« économie afghane » est dans sa plus grande partie en bien mauvais état.

Le projet pour l'Afghanistan de messieurs Hamid Karzai & Co est élaboré par les légions de soi-disant experts étrangers, professionnels des médias occidentaux et autres aventuriers politiques et profiteurs venus d'Occident qui sont descendus à l'Hôtel Intercontinental ou dans de plus modestes manoirs, tel l'Hôtel Moustapha au centre-ville.

Marc W. Herold*

Leur perspective pour l'Afghanistan sera marquée par la ségrégation spatiale : d'un côté Kaboul, de l'autre côté « le reste ». Le premier espace sera hors d'atteinte pour les millions d'Afghans pauvres. Leur « modèle » de l'Hôtel Intercontinental existera à côté, et séparé, de l'immense économie de marché de subsistance, nomade et foisonnante du secteur dit informel. Voir encadré page 13.

Une vitrine, Kaboul... et le reste

Leur modèle a trois piliers :

1° Une priorité donnée aux importations de biens destinés aux classes moyennes et supérieures occidentalisées qui rentrent de l'exil.

* Départements d'économie et d'études féminines (Women Studies), Whittemore School of Business & Economics, Université du New Hampshire, Etats-Unis. Cette étude a été effectuée en mai 2002.



2° La centralité du secteur des services qui constitue aussi le principal lien avec les masses paupérisées qui pourront aspirer à être porteur, gardien de piscine...

3° Une glorification de la consommation à l'occidentale du capitalisme postmoderne le plus récent, qui pourrait être symbolisé par le Coca-Cola pétillant et artificiellement parfumé, largement disponible à Kaboul depuis les années 1970², ou le lancement en avril 2002 d'un « magazine afghan par ELLE qui montrera ce qu'il y a derrière la bourqua et dans la tête de la femme afghane »³. [...]

C'est une reconstruction de l'Afghanistan qui s'appuierait sur le pipeline de pétrole et de gaz naturel qui est souvent évoquée en Occident⁴. Au Kazakhstan voisin, on souligne plutôt « les richesses minérales fabuleuses » de l'Afghanistan : pétrole et gaz naturel dans le nord, fer, cuivre, or, rubis et émeraudes. L'édition 1911 de l'Encyclopedia Britannica mentionnait une mine d'or abandonnée à 5 km au nord de Kandahar et les récits parlent de l'or extrait à Mokor et transporté par caravanes. Les rubis sont extraits dans la province de Badakhshan depuis l'époque de Marco Polo⁵.

Plus récemment, les hommes d'Ahmad Shah Massoud, le chef tadjik assassiné de l'Alliance du Nord, pratiquaient l'extraction des pierres précieuses, émeraudes et lapis-lazuli dans la gorge du Panshir au

moyen de méthodes primitives et très nuisibles à l'environnement, ce qui rapportait environ 60 à 100 millions de dollars par année⁶. D'ailleurs, Rashiddouline, le très select marchand d'émeraudes et principal actionnaire de plusieurs mines se trouve être le beau-frère de Massoud. C'est du pays afghan lui-même qu'on a tiré de force les ressources pour financer la guerre civile de 1996 à 2001 : pour l'Alliance du Nord les émeraudes, pour les talibans les pavots. [...]

Quelques jours après son entrée en fonctions comme président, Hamid Karzai réquisitionnait une partie de l'Hôtel Intercontinental : « Nous avons besoin du 2^e et du 3^e étage. Les journalistes furent expulsés des chambres tandis que s'installait une élite de nouveaux ministres, chefs militaires, fonctionnaires et hôtes d'Etat. »⁷

Le nouveau ministre de l'Irrigation, Mangal Hussein, était tout juste revenu de son exil à Atlanta, le malheureux ministre du Tourisme et de l'Aviation civile, Dr Abdoul Rahman, qui sera assassiné sur le tarmac de l'aéroport de Kaboul le 14 février 2002, revenait, lui, de cinq années passées à Rome aux côtés du roi Zahir Chah⁸. Le ministre de l'Education, le professeur Razoul Amin, avait été à Peshawar l'homme de liaison du roi exilé.

Il y a aussi des parallèles historiques. L'Hôtel Intercontinental de Kaboul, « le premier hôtel à l'américaine du pays, d'une grande chaîne et hygiénique »⁹, a été inauguré en septembre 1969. C'était alors une construction de la Pan American World Airways (Panam) qui contrôlait alors la compagnie d'aviation civile afghane Ariana. Les racines politiques, non militaires, du régime Karzai plongent dans la monarchie inefficace de Zahir Chah de 1933 à 1973. Même Helen Hughes, qui avait été au début des années soixante-dix une économiste employée par la Banque mondiale, a écrit récemment : « La cour du roi était l'épicentre de la corruption... Les élites afghanes étaient corrompues de part en part... La corruption de la cour devint si

extrême qu'elle a dû fuir. La Banque mondiale dirigée alors par Robert McNamara s'enthousiasma pour le plan de développement en sept ans du gouvernement socialiste (du prince Dahoud en 1973), à condition qu'il respecte "la société traditionnelle propre à l'Afghanistan". »¹⁰

Les Dupree, ce couple américain qui dans les années soixante-dix était ami avec toute l'élite dominante de Kaboul, racontent que le roi Zaher manquait de perspective mais aimait cultiver les fraises et les choux de Bruxelles dans sa grande ferme au nord de la ville¹¹.

Karzaï, des racines monarchiques et pétrolières

La famille Karzaï a joué un rôle important dans la politique afghane depuis très longtemps. Le père fut un proche collaborateur de Zaher Chah, le grand-père avait présidé la Wulfi Jirga qui avait proclamé le jeune Zaher roi en 1933¹². Dans les années 80, Karzaï avait collaboré avec les Américains pour organiser les transports clandestins d'armes pour les moudjahidin qui combattaient les Soviétiques. Il dirigeait le bureau de Peshawar de Sebghatullah Modjadedi qui était le chef de l'un des sept groupes de moudjahidin armés et financés par la CIA. Que Karzaï soit fortement appuyé par les Américains et qu'il ne jouisse d'une « indépendance » que très limitée a été plusieurs fois mis en évidence. Début décembre 2001, il a proposé un rameau d'olivier au mollah Omar mais a tout de suite rectifié la position quand Donald Rumsfeld a laissé entendre que cela était inacceptable. Quand, en janvier 2002, il a déclaré mollement que les bombardements par l'aviation américaine devraient cesser, il s'est aussitôt rétracté et depuis lors il ne s'exprime plus que sous le label de *La Voix de son maître*.

Les liens de Hamid Karzaï avec l'entreprise Unocal [société pétrolière américaine] et avec la CIA, le MI6 [service britannique] et le 5^e Groupe des forces spéciales de l'Armée des Etats-Unis sont bien connus. Karzaï était employé comme consultant bien payé de l'Unocal quand celle-ci négociait avec les talibans. L'homme qui a repéré le « *potentiel de leadership* » de Karzaï et qui l'a recruté pour les Américains, c'est Zalmay

Khalilzad qui était alors directeur de programme à la RAND Corporation [société travaillant étroitement avec le gouvernement américain]¹³. Zalmay Khalilzad, qui est diplômé de l'Université de Chicago, a été nommé envoyé spécial de l'administration Bush en Afghanistan neuf jours après que Karzaï fut devenu président. C'est ce Zalmay Khalilzad – qui était aussi consultant de l'Unocal et dont le père avait été un assistant du roi Zaher – qui avait établi personnellement l'analyse de risque du pipeline à 2 milliards de dollars de la Centgas depuis le Turkménistan à travers l'Afghanistan occidental jusqu'au port de Moultan au Pakistan¹⁴.

Zalmay Khalilzad fut sous-secrétaire à la Défense de George Bush père durant la guerre du Golfe. Après un bref passage à la RAND Corporation, le fameux bureau d'études en tous genres, il a dirigé l'équipe de transition pour le Département de la défense du ticket Bush-Cheney fraîchement élu. Il conseillait aussi Donald Rumsfeld. Mais il ne fut récompensé d'aucune nomination. C'est que les auditions par le Sénat qu'aurait impliquées sa confirmation à un poste officiel auraient soulevé des questions extrêmement inconfortables quant à son rôle comme conseiller de l'Unocal. Il aurait été mis en évidence qu'il fut à un certain moment un avocat acharné des talibans. En lieu et place, il se vit attribuer un siège au Conseil national de sécurité, ce qui ne requiert aucune confirmation par le Sénat. Il y est subordonné à la conseillère pour la Sécurité nationale Condoleezza Rice qui, elle, avait été membre du conseil d'administration d'un autre géant du pétrole : Chevron.

L'Afghanistan des contrats

C'est la fameuse société Enron, un des principaux contributeurs financiers de la campagne de Bush, qui avait réalisé l'étude de faisabilité de l'affaire du pipeline Centgas. Le soutien qu'a apporté l'administration Bush aux talibans jusque vers la fin d'août 2001 était motivé par des considérations pétrolières, en particulier par l'intention d'arracher aux Russes le contrôle des réserves de pétrole et de gaz

naturel encore largement inexploitées d'Asie centrale. La Russie a maintenu les vastes réserves de pétrole et de gaz naturel d'Asie centrale fortement enfermées en restreignant l'accès à des pipelines d'exportation qui tous passent par le territoire russe. Le pipeline de Unocal, lui, passerait directement du Turkménistan au Pakistan à travers l'Afghanistan, pour autant qu'un gouvernement afghan, celui des talibans ou celui de Karzaï, puisse garantir sa sécurité¹⁵.

Aujourd'hui, Hamid Karzaï et compagnie se délecteraient sans aucun doute des perspectives d'investissements qui étaient discutées, fin 1998, avec les talibans. En effet, l'administration Clinton, en même temps qu'elle faisait pleuvoir des missiles de croisière Tomahawk sur les bases d'Al-Qaida en Afghanistan, négociait des bonnes affaires avec les talibans. Unocal, elle, se retirait des négociations en décembre 1998, mais d'autres investisseurs internationaux étaient engagés dans des négociations qui avaient avancé au stade de projets sérieux.

Une entreprise du New Jersey, la Telephone Systems International (TSI) annonçait, en septembre 1998, qu'elle avait signé un contrat de 240 millions de dollars avec les talibans pour installer un réseau de centrales d'appel de satellites dans les principales villes afghanes ainsi qu'un système sans fil de 30 000 lignes téléphoniques à Kaboul. Huit pour cent des profits devaient revenir à la TSI et 20% aux talibans. Le contrat de partenariat contenait une clause évolutive qui aurait attribué la pleine propriété aux talibans au bout de quinze ans.

Un deuxième grand projet d'investissement émanait de la Afghan Development Company qui est un consortium international constitué en novembre 1998 avec accès à un milliard de dollars de financement. Il s'intéressait à ouvrir : une immense mine de cuivre à Aynak, dans la province de Loghar à 35 km au sud de Kaboul ; une cimenterie à Hérat ; une usine de liquéfaction de gaz naturel à Sheberghen ; et une nouvelle mine d'or près de Kandahar. Ce sont là les projets mêmes qui ont été sans cesse discutés depuis vingt-cinq ans.

Un troisième projet impliquait un group d'engineering grec, Consolidated

L'Afghanistan et ses pourtours

Alléguer qu'un des facteurs prépondérants de la guerre en Afghanistan résidait dans la volonté des Etats-Unis – exprimée depuis le milieu des années 1990 par des fractions des classes dominantes – d'étendre leur emprise en Asie centrale pouvait apparaître, il y a encore un an, comme relevant d'une conception quasi comploteuse de l'histoire.

Aujourd'hui, il est difficile de le dénier. En mars 2002, la revue française autorisée, *Défense nationale*, constatait : « *L'intervention américaine en Afghanistan est, pour l'Asie centrale, un événement majeur, absolument nouveau [...]. L'implication occidentale, même économique était, sauf au Kazakhstan, plutôt limitée et peu orientée vers les problèmes de défense. Cependant, voici que la superpuissance mondiale est décidée à s'engager en Afghanistan avec un luxe de moyens militaires et humanitaires, et toute sa force moderniste. Par l'installation de bases aériennes, par les promesses politiques et financières, l'action entamée déborde déjà, du Pakistan à la Kirghizie, sur le pourtour afghan. L'ampleur de cet engagement, son développement systématique en profondeur, mais aussi les déclarations des responsables américains qui soulignent l'importance géopolitique de toute l'Asie centrale, amènent à se poser des questions sur les motivations de la Maison-Blanche. Ne dépassent-elles pas le cadre, somme toute étroit, de l'affaire afghane ? Ne concerneraient-elles pas aussi, à terme, le contrôle et la défense des ressources en hydrocarbures de la Caspienne et, à échéance plus lointaine, une prise à revers de la Chine ? A la longue, si les Etats-Unis insistent, toute l'Asie centrale devrait être concernée, en tout domaine, par ce « débarquement américain » et pourrait donc s'ouvrir en grand à l'influence occidentale.* » Rien à ajouter. Si ce n'est confirmer que les Etats-Unis insistent. Ce qui confirme les racines impérialistes de cette guerre.

Quant à Karzaï, la presse fort peu « anti-américaine » se doit de reconnaître que : « *Aux yeux des Afghans, le cabinet [de Karzaï] apparaît de plus en plus comme une marionnette des Etats-Unis.* » (*Le Monde*, 12 septembre 2002). Le *Financial Times* cite, lui, un expert de l'ONU : « *Sa dépendance envers les Américains ne convient pas au commun des Afghans* » (9 septembre 2002). Il est vrai que le Département d'Etat américain discute, sans fard, de remplacer les soldats des Forces spéciales US qui protègent Karzaï par une société privée : DynCorp (société sise à Reston, en Virginie). Cette firme est engagée dans la contre-guerrilla en Colombie (*New York Times*, 19 septembre 2002) !

Le 31 août, la Cour suprême de Kaboul confirmait la décision de Mohammad Isqah, un des dirigeants de l'Alliance du Nord et directeur de la télévision nationale, d'interdire les films indiens... car on y voit des femmes dévoilées. Les chanteuses sont aussi interdites d'onde sur les radios (*BBC-News*, 28 août, et *Dawn* (Pakistan), 1^{er} septembre 2002).

Les seigneurs de guerre afghans ont plus de pouvoir que Karzaï et leurs revenus reposent sur toutes sortes de commerce, de contrebande, de pillage. On se demande sur quoi reposera le nouvel afghani (monnaie) qui sera introduit en octobre ! Car les promesses des donateurs de la conférence de Tokyo (21-22 janvier 2002) – 4,5 milliards de dollars sur cinq ans – restent en l'air ; les plaies de l'Afghanistan restent, elles, ouvertes.

Qu'importe. Le dictateur Musharraf est aux ordres. Et les dictatures d'Asie centrale sont coopératives. Les troupes américaines sont implantées en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Kirghistan. Pour la défense de quoi ? De la « démocratie », comme dans le Golfe, en Turquie et au Pakistan. – *cau*

Contracts International, qui cherchait du pétrole et du gaz naturel dans la région occidentale d'Hérat¹⁶.

Aujourd'hui, seul le premier de ces projets s'est concrétisé : la Afghan Wireless Communication Company (AWCC) – qui réunit en partenariat des investisseurs des Etats-Unis, de Dubaï et le gouvernement afghan – exploite un service GSM de téléphones portables et d'Internet à Kaboul et à Kandahar. AWCC recourt pour cela au système de télécommunications par satellite Thuraya et à sa technologie de Boeing-Hughes. D'ailleurs, AWCC est la propriété de Thuraya qui est, elle, une société par actions dont le siège est dans les Emirats arabes unis. Le gros de ses actionnaires sont 18 importants opérateurs de télécommunications et sociétés financières¹⁷.

AWCC a inauguré le 8 avril à Kaboul le premier réseau commercial de téléphones portables. A cette occasion son directeur exécutif déclarait : « *Un service*

de télécommunications fiable est une contribution indispensable à la reconstruction de l'économie... »¹⁸ On rapporte que AWCC a dépensé à ce jour 50 millions de dollars en équipements à Kaboul, aménagement du site à Mazar et Hérat, et équipements à Jalalabad et Kandahar. La cheville ouvrière du projet aura été Ehsan Bayat, un émigré afghan qui vit aux Etats-Unis depuis 1979. Il a créé en 1995 au New Jersey l'entreprise Telephone Services International.

Reconstruire pour la majorité ?

Je ne prétends pas suggérer qu'il n'existe pas une perspective alternative à celle que je décris, voire plusieurs¹⁹. La principale, on pourrait l'appeler un modèle de reconstruction. Elle viserait à restaurer pour l'Afghanistan la possibilité de vivre frugalement et sur ses propres ressources. Elle ciblerait la majorité pauvre des Afghans : 72 % des 22,5 millions d'Afghans que l'ONU comptait en 2001

vivent à la campagne et dépendent de l'agriculture pour leur survie. Presque 90 % de l'économie de l'Afghanistan est liée à l'agriculture. Des 22 % d'Afghans qui vivent dans les villes, la plus grande partie réside à Kaboul qui concentrait, en temps de paix, une population de 2 millions d'habitants. Les autres villes principales sont Kandahar (plus de 400 000 hab.), Mazar-e-Charif (presque 300 000 habitants), Jalalabad, Hérat, Koundouz et Taloqan.

Cette perspective de restauration s'exprime dans les écrits et les pratiques de certaines organisations non gouvernementales et de certains programmes bilatéraux d'aide : des Suisses, des Français, des Britanniques, des Norvégiens, etc., dont les efforts se concentrent sur la réparation du système traditionnel d'irrigation afghan et sur la fourniture d'eau potable à la population. En effet à Kaboul, par exemple, seuls 20 % de ses habitants ont accès à l'eau potable²⁰.

Divers organismes s'efforcent aussi de débarrasser les champs et les abords des habitations des mines, bombes et munitions non explosées, de procurer des soins sanitaires de base ainsi que des outils simples, et de développer des projets pour que les plus démunis s'entraident (comme les boulangeries des veuves de guerre à Kaboul...), etc.

Les autres catalyseurs souhaitables qui sont évoqués pour faire renaître l'économie afghane étaient prévisibles: le rétablissement en temps de paix de l'industrie traditionnelle d'exportation des tapis²¹. Mohammed Younous, de la fameuse banque indienne Grameen, a récemment argumenté qu'en accordant aux femmes afghanes pauvres qui sont couturières ou tissent des tapis des micro-crédits on soulagerait considérablement la « pauvreté extrême »²².

La cible prioritaire devrait être les pauvres et les régions rurales. L'agriculture du pays ne se rétablira que quand les mines et les bombes à fragmentation auront été ramassées et que les paysans pourront revenir.

Une autre manière de saisir la différence entre les deux perspectives serait de comparer d'un côté une économie basée sur la « satisfaction des besoins » et de l'autre côté une économie basée sur la satisfaction de la « demande » et la maximisation individuelle des revenus réels, des consommateurs ou encore des profits.

Vers quelle dépendance ?

Etant donné que la structure productive de l'Afghanistan est totalement détruite et que les niveaux de revenus sont si bas (ceux qui ont la chance d'être employés gagnent de 0,50 dollar par jour à 2 dollars dans le cas de ceux qui travaillent pour le projet japonais de déblaiement et reconstruction de Kaboul), même le marché afghan dépend des dollars ou des afghanis qui tombent de la table de la petite élite privilégiée. C'est-à-dire celle qui participe directement ou indirectement du modèle de l'Hôtel Intercontinental. Les comptes rendus venant de Kaboul soulignent combien la vie a peu changé pour les plus pauvres durant les derniers mois. Comme le dit Hamida qui a 12 ans et doit nourrir une famille de 10

personnes: « *Sous les talibans ou sous le nouveau gouvernement, c'est la même chose. Je ne peux pas imaginer que quoi que ce soit change jamais.* »²³

C'est sur le salaire de Abdoul Majid qui a 12 ans que repose principalement la survie de sa famille de sept personnes. En cirant des chaussures, il gagne en un bon jour 1,5 dollar, assez pour acheter du pain et des pommes de terre pour tous. Son père est aveugle, sa mère est sourde et seul un autre de ses frères travaille, Abdoul Martin, 15 ans, qui gagne 50 cents par jour pour tisser des tapis. Jawad, qui a 13 ans, travaille dans une boulangerie privée de Kaboul. Il commence son travail à 4 h du matin pour gagner 35 cents par jour. Il doit nourrir sa mère qui est veuve et ses quatre frères et sœurs. Avant qu'en novembre 2001 à Kaboul une bombe américaine ne détruise la boulangerie du Programme alimentaire mondial où Razia travaillait, elle y gagnait presque 1,7 dollar par jour²⁴.

La journaliste canadienne Kathy Gannon, qui a une vieille expérience de l'Afghanistan, note qu'« *en dehors de Kaboul les conditions sont encore pires* ». Selon les chiffres des Nations unies, le revenu annuel par personne est de 178 dollars, la malnutrition affecte 70 % des Afghans, l'espérance de vie est de 44 ans pour les hommes et de 43 ans pour les femmes²⁵. Selon l'OMS, seulement 24 % des Afghans ont accès à l'eau potable, ce qui est une grande cause de maladies²⁶. [...]

Sous les talibans, l'Afghanistan était économiquement et idéologiquement une extension du Pakistan. Celui-ci fournissait 80 % du déficit afghan en céréales et les agences internationales le reste. Les prix de la nourriture s'alignaient étroitement sur ceux du Pakistan. La contrebande sur la frontière pakistanaise était et continue d'être importante.

Au fond, les talibans représentaient le triomphe de la paysannerie musulmane pauvre sur les couches urbaines occidentalisées, que ce soit celles de l'ère soviétique ou celles d'auparavant, des années du roi Zaher. Les talibans ont amené le village dans la ville en imposant par la force à Kaboul les normes sociales habituelles de la vie villageoise²⁷.

Reconstruction Intercontinentale

Le modèle de l'Hôtel Intercontinental repose totalement sur des ressources rassemblées à l'étranger. Karzaï a voyagé loin, sur d'autres continents, pour tenter de les réunir. Quand les diverses grandes agences internationales qui donnent des fonds parlent de « reconstruction », elles donnent la priorité à la reconstruction des routes, à la production et à la distribution de l'électricité, à l'adduction d'eau et aux égouts, à l'installation de systèmes modernes de télécommunications, à la reconstruction des édifices démolis et plus particulièrement à la création de grands corps de police et militaires afin de protéger le modèle de l'Hôtel Intercontinental de ses détracteurs afghans.

Le modèle de l'Hôtel Intercontinental souligne la nécessité de payer les fonctionnaires, de mettre sur pied un système de droits de propriété, de reconstruire un système financier qui puisse accorder du crédit, de réparer les routes et les services publics. Néanmoins, il est assez évident que la plupart de ces projets s'adressent de manière écrasante aux couches urbaines, éduquées et mobiles, en termes d'emplois, de revenus et de satisfaction des consommateurs.

L'Agence France-Presse rapporte qu'en janvier 2002, l'AID (Agence pour le développement international du gouvernement des Etats-Unis) a commencé à fournir à certains cultivateurs afghans des semences à haut rendement génétiquement modifiées²⁸. Grâce à une subvention de 12 millions de dollars que l'AID a accordée au Consortium de la Prochaine Récolte pour Reconstruire l'Agriculture en Afghanistan, quelque 3500 tonnes de semences de blé ont été distribuées à 60 000-70 000 paysans afghans au début avril²⁹.

Fin janvier 2002, une délégation du FMI et de la Banque mondiale qui visitait l'Afghanistan proposait que le pays adopte le dollar américain comme monnaie pour remplacer les afghanis si volatils et souvent contrefaits. L'idée a été gelée.

Peu de temps après, le gouvernement Karzaï nommait en avril un nouveau gouverneur de la Banque centrale: Anouar

Ul-Haq Ahady, le dirigeant du parti social-démocrate afghan ou parti Mellat. Ahady a vécu aux Etats-Unis depuis la fin des années soixante-dix. Il y a acquis un MBA de la Northwestern University. Il était professeur de science politique et de finance internationale au Providence College de Rhode Island. Surtout ce qui est plus important, Ahady est marié avec Fatima Gailani, la fille du Sayed Pir Gailani, un leader tribal pachtoun, dans les années 80 participant modéré des moudjahidin anti-soviétiques et partisan proche du roi Zaher³⁰.

L'autre conseiller économique de Karzaï est Ashraf Ghani Ahmadzai qui travailla à la Banque mondiale dont il était le dirigeant scientifique du Département du développement social. Il est arrivé aux Etats-Unis en 1977 et a enseigné l'anthropologie à l'Université Johns Hopkins de Baltimore. Son concept de la reconstruction de l'Afghanistan est basé sur l'amélioration des relations commerciales extérieures. Il parle d'exporter en Europe du safran et du cumin, et de créer des industries d'exportations reposant sur l'abondante main-d'œuvre bon marché.

Quand des combats ont éclaté début 2002 dans la province de Paktia, Karzaï y a nommé comme « son » gouverneur Taj Mohammed Wardak. Il s'agit d'un citoyen américain rappelé de North Hills près de Los Angeles où il vivait depuis plus de dix ans dans une confortable retraite. Sous le roi Zaher, il avait été un puissant gouverneur de trois provinces afghanes.

Un homme influent et en accord avec les conceptions de la Banque mondiale et des Etats-Unis, c'est Heyadat Amin-Arsala qui est vice-président adjoint et ministre des Finances. Il est le rejeton d'une famille pachtoune éminente et influente de la tribu Ghilzaï. Mais il a travaillé pendant presque vingt ans comme fondé de pouvoir de prêts à la Banque mondiale, de 1968 à 1987. En 1989, dans l'ère post-soviétique émergente, il avait été nommé ministre des Finances du gouvernement intérimaire afghan en exil et en gestation. Il était tenu en haute estime par les diplomates et journalistes occidentaux parce qu'il était « occidentalisé », un fonctionnaire de la Banque mondiale,



un familier de ce qu'un diplomate occidental appelait « le sens pratique de la finance internationale ». Son « américanisation » avait débuté en 1963 quand il était arrivé aux Etats-Unis, avait fait un passage au Peace Corps [organisme devant assurer une présence civile des Etats-Unis dans divers pays du tiers-monde] comme enseignant avant de commencer un doctorat à l'Université George Washington... Puis il avait trouvé un emploi à la Banque mondiale. Il a épousé une fille de Rye dans l'Etat de New York et « s'est entouré de tous les comforts enviabiles de la bourgeoisie américaine »³¹.

Amin-Arsala avait été ensuite un des fondateurs de l'un des groupes de moudjahidin anti-soviétiques que les Etats-Unis soutenaient, celui que dirigeait le Sayed Pir Gailani depuis Peshawar au Pakistan. Il fut ministre des Affaires étrangères du gouvernement des moudjahidin entre 1993 et 1996 pour devenir durant l'époque des talibans un des plus proches collaborateurs du roi Zaher à Rome et un conseiller de l'USAI. En 1999, il était devenu un directeur d'une des principales entreprises de fibres optiques des Etats-Unis : FibreCore Inc.

Tant Ahady que Arsala semblent personifier ce qu'écrivait un journaliste dans *The Observer* : « ... une fois terminée la crise immédiate (de l'Afghanistan)... le développement à long terme sera abandonné en sous-traitance aux technocrates qui vont rabâcher les sempiternelles mêmes panacées : libéralisation du commerce, libéralisation financière et défla-

tion à forte dose pour garantir la stabilité macro-économique. »³²

Les mêmes remèdes appliqués à la Russie et à l'Argentine présagent du sort de tous ceux qui ne fréquentent pas l'Hôtel Intercontinental.

Les leviers économiques semblent ainsi bien tenus par les monarchistes cosmopolites ayant fait leurs études en Occident mais dont l'influence ne s'étend guère en dehors de Kaboul. Par contre, les forces de répression et le ministère des Affaires étrangères sont dans les mains de trois Tadjiks du Panchir [fief de feu le commandant Massoud] membres de l'Alliance du Nord, le ministre de l'Intérieur Kanouni, celui de la Défense Mohamed Fahim, celui des Affaires étrangères le Dr Abdullah.

Hors de Kaboul commencent les fiefs de toute la coterie bigarrée de seigneurs de la guerre. Après la prise du pouvoir par les talibans en 1996, des membres de l'Alliance du Nord aujourd'hui influents dans le gouvernement avaient imprimé en Suisse, chez une entreprise russo-helvétique Appleline Ltd, d'énormes quantités d'afghanis pour financer leur guerre : de 1996 à 2001, quelque chose comme 7000 milliards d'afghanis ou 175 millions de dollars au taux de change d'aujourd'hui.

Personne ne prétend savoir qui dans l'Alliance du Nord a mis la main sur les liasses d'afghanis. En décembre 2001, juste avant l'intronisation du gouvernement Karzaï, on en imprima vite encore ▶

pour 8 millions de dollars³³. Les afghanis furent à la fois dépensés et thésaurisés ce qui fit s'effondrer leur valeur à près de zéro aujourd'hui.

On voit bien ce qui va arriver. Un fossé s'élargira de plus en plus entre un Kaboul occidentalisé et un monde rural paupérisé, sous-éduqué et sans pouvoir.

Le seul espoir d'un rural reste ou bien de trouver un emploi auprès du gouvernement, mais cela reste illusoire face au système de pistonnage contrôlé principalement par les Panchiri [qui monopolisent les services de sécurité afghans et ont des relations tendues avec l'administration Karzaï], ou alors de vivre frugalement à nouveau au village, en comptant sur l'assistance des aides canalisées par les institutions qui s'efforcent de reconstruire.

Mais alors que les gars du Pantchir sont fortement armés et peu disposés au compromis, les monarchistes de Karzaï n'ont pas de canons et dépendent totalement des forces occidentales.

Si les milliards de dollars promis par les donateurs occidentaux devaient se concrétiser – ce qui plus qu'improbable –, ils percoleraient au travers d'une structure politico-commerciale que certains appellent une cleptocratie, engendrant de généreuses rentes au passage jusqu'à ce que le restant aboutisse à payer des salaires aux couches urbaines chargées de superviser et aux travailleurs engagés pour réaliser les projets en question. Le ministre de la Planification du gouvernement Karzaï est le général Hadji Mohammed Mohaqiq, de l'ethnie hazara, qui a été impliqué par le passé dans le pillage des organisations humanitaires à Mazar-e-Charif³⁴.

La demande « étrangère »

Des légions d'étrangers sont arrivées à Kaboul. En janvier 2002 déjà, on comptait à Kaboul seulement 65 ONG internationales, 20 agences des Nations unies ou organisations internationales³⁵. Cela a dopé la « demande » et fait s'envoler les prix. Ainsi, une maison dans le quartier de Wazir Akbar Khan [quartier résidentiel] se loue pour 10 000 dollars par mois et une maison avec trois chambres à coucher à Shar-i-nau pour environ 2 000 dol-

lars par mois. Les militaires occidentaux en quartier libre, touristes d'un certain genre, sont devenus un élément du paysage quotidien de la principale rue commerçante de Kaboul, Chicken Street, et ne sont pas les derniers à chercher les meilleurs prix³⁶. C'est une demande solvable dotée d'un profil particulier qui façonne le marché afghan désormais. [...]

Tous les éléments d'information disponibles laissent à penser que l'offre en retour sera fortement basée sur l'importation, vu les traditions du passé et le manque quasi total de quelque industrie indigène que ce soit, mis à part un petit nombre de carcasses détruites d'usines de ciment, d'huile végétale et de textiles, etc.³⁷ [...]

Tous les observateurs ont été frappés par la nouvelle animation dans les rues des villes afghanes. Par exemple, Steven Gutkin de l'Associated Press, écrivait : « *Les ventes de téléviseurs, magnétoscopes, cassettes de musique, vidéos et paraboles, tous les tabous des talibans, sont parties en flèche. Les prix de l'immobilier à Kaboul ont doublé.* »³⁸

A peine une semaine après que les talibans ont précipitamment abandonné Kaboul, les choses changeaient : Ahrash, 17 ans, faisait des affaires en vendant des paraboles TV improvisées découpées dans des bidons. Son père importe des TV en contrebande depuis le Pakistan et les vend plus vite qu'il n'arrive à les livrer³⁹.

Fin décembre 2001 déjà, les médias occidentaux racontaient avec effusions comment « *les femmes afghanes renouent avec la mode* »⁴⁰. Les couturiers de Kaboul faisaient des heures supplémentaires pour coudre des vêtements occidentaux. Une dépêche de Reuters qui sera abondamment citée disait : « *Sous les plis amples de sa bourqua bleu ciel, une jeune femme afghane révèle la jambe d'un pantalon cousu par un excellent tailleur en soie pourpre bordé d'un ourlet en or et finement serré sur la cheville. À côté d'elle, une amie peu voilée arbore fièrement une paire de toutes nouvelles chaussures de cuir blanc à très hauts talons qu'elle porte sous une riche jupe de satin vert brillant. Après cinq ans de règne des talibans qui obligeaient les femmes à s'enfermer de la tête aux pieds*

sous la bourqua et interdisaient aux tailleurs de prendre les mesures du corps de leurs clientes, l'industrie de la mode renaît à Kaboul... "La mode de l'an 2000 ne les intéresse pas, c'est 2001 qu'elles veulent", dit Salah qui possède un magasin de confection à Kaboul, "elles veulent des ensembles pantalon coupés serrés, des jaquettes cintrées et de longues jupes moulantes..." »⁴¹ [...]

L'arrivée mythique des investissements

Le dynamisme espéré du modèle de l'Hôtel Intercontinental repose entièrement sur une injection continue d'argent venu du dehors. La Conférence de la reconstruction de l'Afghanistan qui s'est tenue à Tokyo en janvier 2002 a abouti à 4,5 milliards de dollars promis à l'Afghanistan sur cinq ans, dont 1,8 milliard pour l'année fiscale 2002.

La plus grande partie des 4,5 milliards, soit 1,2 milliard, a été réservée à la réparation des routes ; 95 % des 50 000 km de routes du pays ont été détruits ou endommagés par la guerre ou la négligence⁴². Les routes sont presque infranchissables et la violence et le banditisme y règnent.

Mais la plus grande partie de l'aide promise devra être approuvée par les parlements respectifs, ce qui permet d'étirer les délais. De toute façon, l'aide promise comportait très peu de subventions directes en argent.

Lors de la conférence, Hamid Karzaï a promis que « *l'Afghanistan assumera ses responsabilités pour la dette extérieure laissée par tous les gouvernements précédents* ». En 1990, l'année où les principaux prêteurs internationaux ont cessé de prêter à l'Afghanistan ravagé par la guerre civile, la dette de l'Afghanistan s'élevait, d'après la Cnuced, à 5,5 milliards de dollars. En 1999, le PIB du pays calculé en équivalents dollars de pouvoir d'achat réel, était estimé à 20 milliards de dollars. En postulant un taux d'intérêt annuel de seulement 2 %, cela donne 110 millions de dollars à rembourser chaque année aux créanciers⁴³.

Mais l'Afghanistan n'a en place aucun système d'impôts et prélever des taxes sur les importations ferait retomber un

fardeau écrasant sur les millions de pauvres Afghans qui ne survivent que parce que les biens de première nécessité importés du Pakistan sont très bon marché: le blé, le riz, l'huile de cuisson, l'huile diesel, etc.

Rien ne peut être gagné par le gouvernement au moyen de privatisations, car toutes les centrales hydroélectriques, ainsi que le réseau téléphonique construit par les Chinois, plus moderne que celui du Pakistan, ont été bombardés par l'aviation des Etats-Unis.

Hamid Karzaï est allé à Tokyo avec deux objectifs visibles: réintégrer l'Afghanistan dans la communauté financière capitaliste mondiale et réunir des fonds pour payer les fonctionnaires et ses troupes, et pour pouvoir débaucher quelques bataillons supplémentaires parmi les trop nombreux militaires qui échappent à son autorité⁴⁴. Fin février, Amin-Arzala, le ministre des Finances admettait: « *Nous ne sommes capables de financer que 3 à 4% de notre budget en cours sur nos propres ressources.* »

Le modèle de l'Hôtel Intercontinental souffre d'un vice de forme fondamental: la croyance que les capitalistes vont investir dans un Afghanistan post-talibans raisonnablement stable.

Mais les capitalistes vont là où il y a des marchés existants et ne créent pas de marché là où il n'y en a pas. Les capitalistes sont des opportunistes du marché et non des faiseurs de marchés. Etant donné la terrible pauvreté de l'Afghanistan, il n'y aura pas d'investissements amorcés par le marché lui-même, mis à part ceux marginaux qui s'adressent à la petite communauté expatriée des étrangers et des exilés plus ou moins rentrés au pays, comme le téléphone satellitaire AWCC ou le transporteur aérien DHL.

A quoi peuvent ressembler « les occasions de faire des affaires dans le nouvel Afghanistan » a été le mieux traduit par Islamoudine Khorami. Il avait fui en 1983 et s'était installé à Long Island près de New York. Il y avait créé l'entreprise Le ciel bleu Afghan. Il fait aujourd'hui un chiffre d'affaires de 150 000 dollars par année en important des bonnets de laine et de la bijouterie

manufacturés par des réfugiés afghans au Pakistan. Il prévoit aujourd'hui d'engager 500 salariés dans sa ville natale de Mazar-e-Charif pour tricoter des gants et des pull-overs destinés à l'exportation⁴⁵. Ce ne sera qu'un exemple de plus de production à bas salaires dans un pays du tiers-monde pour l'exportation.

Les exemples abondent déjà, du Sri-Lanka à la République dominicaine, du Tibet à la Jamaïque, du Salvador à la Malaisie. Tous visent la même demande concentrée dans les pays les plus riches. Plus il y en a, plus les prix sont bas et plus les salaires sont bas, plus les prix sont encore plus bas, et ainsi de suite, selon en une fameuse spirale descendante « mondialisée ». Dans tous ces pays pauvres, la seule connexion avec le marché intérieur sont les salaires de misère payés aux travailleurs.

La véritable source du dynamisme économique en Afghanistan, on la trouve dans la prolifération explosive de petites affaires commerciales en partie basées sur le troc et les échanges de revenus. L'effet global sur le pays résulte de leur volume total et de la diversité de cette sorte de transactions appartenant pour la plupart à l'économie informelle. Une proportion significative de ces échanges ne sont que des achats pour revendre en exploitant des avantages de lieu ou des économies de convenance. Un clair exemple est cité dans un article de *Business Week* intitulé « Reconstruire l'Afghanistan »: « *Les Afghans sont remarquablement débrouillards. Voyez par exemple Sakhi Mohammad qui possède le supermarché de Kaboul dans la rue des Fleurs, une des rares rues commerçantes importantes de la ville à ne pas avoir souffert trop de dommages. Au moment où il a appris que la capitale était sur le point de se remplir de fonctionnaires des Nations unies et d'employés des organisations humanitaires, il a réussi à mettre la main sur les marchandises dont les étrangers sont friands: cigares du Roi Edouard, chocolat Toblerone, biscuits Carr's Crackers, fromage Camembert. Il prétend faire 350 dollars par jour ou cinq fois ce qu'il faisait sous les talibans. "Par le passé, je n'achetais rien de trop chic, dit-il, personne ne l'achetait".* »⁴⁶

Les médias occidentaux ont essayé désespérément de dépeindre une image positive des premiers six mois du système Karzaï. Ils citent à son actif les milliards d'aide qui vont arriver pour reconstruire les écoles et déminer le territoire, les pluies bienvenues après trois ans de sécheresse, et la vitalité commerçante de la rue.

Les troupes occidentales sont censées garantir la sécurité et la stabilité. Mais tout observateur ayant les yeux ouverts doit constater que le panorama n'est guère rose: des tirs de mortiers et de roquettes retentissent encore, les seigneurs de la guerre se battent entre eux, les enlèvements sont quotidiens, l'extorsion est florissante, etc. L'optimisme de commande repose sur la présence de l'armée des Etats-Unis, l'argent étranger, la météorologie favorable, la demande refoulée sous les talibans qui peut s'exprimer sur le marché depuis leur renversement, l'impression frénétique d'afghanis, la renaissance des marchés locaux et les interviews de personnes qui ne risquent pas d'exprimer un avis critique: membres du gouvernement Karzaï ou officiels occidentaux. [...]

En avril, la compagnie aérienne DHL Worldwide Express inaugurait sa représentation à Kaboul: trois vols de ligne par semaine et un bureau dans une villa délabrée située pas loin de l'ambassade des Etats-Unis. C'était la première entreprise étrangère à réaliser un engagement financier direct en Afghanistan. Le principal client de DHL, c'est le Pentagone: pour transporter des composants électroniques de ses hélicoptères Black Hawk endommagés au combat vers une usine Lockheed Martin à Tampa Bay en Floride.

Le 6 avril 2002 a eu lieu l'inauguration du nouveau réseau de téléphone mobile de l'Afghanistan par la AWCC mettant en œuvre une technologie Boeing-Hughes. Un mollah barbu a psalmodié une prière pour l'occasion et le premier appel a été adressé à un émigré afghan en Allemagne depuis l'Hôtel Intercontinental, au moyen d'un téléphone portable à 350 dollars la pièce, par Hamid Karzaï en personne, celui que les correspondants américains à Quetta dans les années 80 appelaient le « guérillero Gucci »⁴⁷. ■

1. Dhananjay Mahapatra, « Christmas Party at Kabul's Liveliest Nightspot! », *Hindustan Times*, 26 décembre 2001.
2. Voir « Afghanistan 1977 – Kabul, The Capital City », sur le site : <http://www.neseabirds.com/Afghanistan/Kabul.htm>. Les troupes allemandes ont passé leur première nuit à Kaboul, le 11 janvier 2002, dans la vieille fabrique de Coca-Cola.
3. Titre d'un article par Paul Haven daté du 1^{er} avril 2002. Voir aussi la dépêche de l'Associated Press, « ELLE Funding Afghan Women's Magazine » du 1^{er} avril 2002.
4. Uwe Parpart, « Reconstructing Afghanistan – On Oil and Gas », *Asia Times Online*, 24 novembre 2001.
5. Pour plus de détails sur les rubis en Afghanistan, voir Richard W. Hughes, « The Rubies and Spinel of Afghanistan – A Brief History », *Journal of Gemmology* 24,4, octobre 1994 : 256-267.
6. Olga Borisova, « Afghan Mineral Wealth Will Turn Anti-terror War into Colonialism – Kazakh Paper », *Hoover's OnLine*, 28 avril 2002. Il y a quinze ans environ, des émeraudes de très bonne qualité avaient été trouvées en Afghanistan. Un carat d'émeraude afghane non polie peut se vendre à plus de 300 dollars en Occident et c'est plus de 10 carats qui peuvent être extraits en lavant un mètre cube de roche. L'extraction est réalisée par des petits groupes d'hommes qui vendent à des marchands dans les villages de vallée comme Khenj, Safitchir, etc. Les mines sont souvent situées à plus de 4000 m d'altitude. Voir Joel Donnet, « Les émeraudes de la survie du Panshir », septembre 1999, et Lucian Kim, « Afghanistan's Emerald Heights. The Gem-Studded Mountains Are a Pot of Gold for Anti-Taliban Forces », *Christian Science Monitor*, 25 juillet 2000.
7. Ted Anthony, « Hotel is Annex of New Afghan Government », Associated Press, 9 janvier 2002.
8. Abdul Rahman, un Tadjik, avait aussi été ministre de l'Aviation sous le gouvernement moudjahidin brutal de Rabbani de 1992 à 1996.
9. David Butwin, « Adventures in Afghanistan – I. The Flying Bazaar », *Saturday Review* 52, 25 octobre 1969, pp. 44 et suiv. Quand les soviétiques avaient envahi l'Afghanistan en 1979, l'Hôtel avait été abandonné.
10. Helen Hughes, « What Future Exists for Afghanistan? », *The Australian Financial Review*, 30 novembre 2001.
11. Luke Harding, « Memories of a Vanished Land », *The Guardian*, 29 septembre 2001.
12. Absar Alam, « Heir Apparent [Hamid Karzai] », *Al-Ahram Weekly Online*, 20-26 décembre 2001. Une excellente étude sur Karzai est celle de Justin Huggler, « Hamid Karzai: Steel in an Afghan Cloak », *The Independent*, 2 février 2002.
13. Marc Erikson, « Analysis. M. Karzai Goes to Washington », *Asia Times OnLine*, 29 janvier 2002.
14. D'amples détails à propos des aventures afghanes de l'équipe Bush et le pétrole sont racontées dans : Larry Chin, « Players on a Rigged Grand Chessboard: Bidas, UNOCAL and the Afghanistan Pipeline », *OnLine Journal*, 10 mars 2002 : http://www.onlinejournal.com/Special_Reports/Chin031002/chin031002.html
15. Ben Aris and Ahmed Rashid, « Control of Central Asia's Oil is the Real Goal », *Sydney Morning Herald*, 25 octobre 2001.
16. Shelley Alpern, « Slouching To [and From] Kabul », *Trillium Asset Management Quarterly Newsletter*, janvier 1999.
17. « Customer Takes Control of Thuraya », *Space Daily*, 6 février 2002.
18. Ron Synovitz, « Afghanistan: First Commercial Mobile-Phone Network Launched », Radio Free Europe/Radio Liberty, 8 avril 2002, et Michael Zielenziger, « Cellphone Network Debuts in Afghanistan », *Miami Herald*, 7 avril 2002.
19. Parfois, des libéraux anxieux présentent le « Mozambique comme un modèle pour l'Afghanistan ». Le Mozambique a mis fin en 1992 à 16 ans de guerre civile par un accord de paix et 6,5 milliards de dollars d'assistance de la part de la communauté internationale. En termes purement comptables, l'économie mozambiquaise a crû. Mais la comparaison ne tient pas. Le Mozambique n'a jamais eu les profondes divisions ethniques de l'Afghanistan. Le FRELIMO, avait mené la lutte de libération nationale contre le Portugal, a accédé au pouvoir, ce qui est très différent du gouvernement Karzai bricolé à Bonn par les puissances étrangères. Le Mozambique d'après 1992 a adhéré à la prescription néolibérale et a fait très peu de progrès pour soulager la pauvreté. Plus de 70% de ses 18 millions de citoyens vivent avec 45 cents de dollar par jour. Voir « Mozambique a Model for Afghanistan », South African Press Association [SAPA], 28 décembre 2001, et spécialement Nicole Itano, « Lessons for Afghanistan From Mozambique », *Christian Science Monitor*, 12 avril 2002.
20. « Kabul's Water Crisis », Eurasianet, 10 février 2002.
21. Agence France-Presse, « Afghan Carpet Industry Unraveled by War », 11 novembre 2001.
22. Muhammad Yunus et Roshaneh Zafar, « Commentary: Help Poor Afghan Women to Help Themselves. Microcredit Empowers Third World Families by Funding Small Business », *Los Angeles Times*, 29 avril 2002.
23. Niko Price, « Little Change for Kabul's Poorest », *The San Francisco Examiner*, 22 avril 2002.
24. Gwen Florio, « Afghan Widows' Hope Wear Thin », *Denver Post*, 3 décembre 2001.
25. Terry McCarthy, « Eking Out an Existence in Kabul », *Time Asia*, 11 janvier 2002.
26. OMS Afghanistan, « Unsafe Water is A breeding Ground of Disease and Poverty. 3.4 million People, Mostly Children Die Annually From Water Related Diseases », Communiqué de presse de l'OMS en Afghanistan, 14 mars 2002.
27. Bernard Imhasly, « Notes From Kabul », *Neue Züricher Zeitung*, 18/19 juillet 1998.
28. De <http://www.globalresearch.ca/articles/PER202A.html> qui cite Peripheries, 27 janvier 2002.
29. Détails dans « New Seeds Bring Hope to Afghan Farmers », Future Harvest News release, 22 avril 2002 : www.futureharvest.org/news/afghanistan2.shtml
30. Margarette Driscoll, « I Thought I'd Never See Kabul Again [Fatima Gailiani] », *Sunday Times*, 3 février 2002. Dans le contexte de l'Afghanistan, les Gailanis étaient riches et privilégiés.
31. Tiré de la biographie très détaillée de Steve Coll, « The Afghan Exile's Tug of War; Leaving His Chevy Chase Home, Hedayat Amin-Arsala Struggles to Unite His Countrymen », *Washington Post*, 30 août 1989.
32. Larry Elliott, « A Choice Only Afghanistan Can Make », *The Observer*, 15 octobre 2001.
33. Dexter Filkins, « In Afghan War, Top Exiles Printed Themselves a Fortune », *New York Times*, 2 mai 2002.
34. Manning, op.cit., mais aussi Andrew Bushell, « What's the Future Hold? Officials of the New 'Government' Steal Grain, Counterfeit Money, and Maintain Private Armies. Can the Interim Leader Karzai Fashion a Nation out of Feudal Chaos? », *The Boston Phoenix*, 31 janvier 2001.
35. Larry Thompson, « Rebuilding From Within », *Washington Post*, 28 janvier 2002. Thompson travaille avec Refugees International.
36. Pour une excellente description de la « normalité » retrouvée à Kaboul : Bernard Imhasly, « New "Normalcy" in Kabul. Everyday Scenes Post-Taliban », *Neue Züricher Zeitung*, 10 avril 2002 : www.nzz.ch/english/background/2002/04/10_afghanistan.html.
37. Voir Marc W. Herold, « Stirrings of Modernity in the Monarchical Afghan State, 1930-1950 » [Durham, N.H. : manuscrit non publié, Department of Economics, University of New Hampshire, November 2001].
38. Steven Gutkin, « Rebuilding Shattered Afghan Economy Will Require Colossal Effort », Associated Press, 13 mars 2002.
39. « In Ancient, Traditional Kabul, Post-Taliban Change is in no Rush », *Hindustan Times*, 21 novembre 2001.
40. « Fashion. Afghan Women Back With Fashion », *Shiksha* vol. I, issue 83, avec photos : <http://www.skiksha.com/issue83/fashion.htm>
41. Reuters, « Afghan Fashion Industry Reborn After Taliban's Fall », 28 décembre 2001.
42. Douglas Birch, « Afghanistan's Lost Highways. Disrepair: Broken by 20 Years of War and Neglect, The Nation's Roads Are Ruled by Bandits and Beggars, and the Disorder Could Threaten the New Government », *The Baltimore Sun*, 29 avril 2002.
43. Chiffres également cités dans Erikson, op. cit.
44. Tiré de Yoichi Shimatsu (*The Japan Times Weekly*), « Debt Collection, Not Aid, Was the Real Priority of the Afghan Reconstruction Conference », daté du 25 janvier 2002.
45. « Businesses See Opportunity in New Afghanistan », *St. Petersburg Times*, 26 novembre 2001.
46. « Rebuilding Afghanistan From Scratch. Can the Country's Untested Leaders Remake a Country in Shambles? », *Business Week Online*, 31 décembre 2001.
47. Synovitz, op. cit. Le terme « guérillero Gucci » est de Erikson, op. cit.

Fabriquer les inégalités

Depuis les années soixante-dix, on assiste dans les pays industrialisés à une augmentation constante de l'emploi salarié des femmes, étroitement imbriquée avec une transformation en profondeur du travail et de son organisation, mise en œuvre par un patronat conquérant. Ce changement est en résonance avec des évolutions – dont l'ampleur et la portée sont encore difficiles à apprécier – dans les idées dominantes portant sur la place respective des femmes et des hommes dans la société, comme sur leur insertion et leur rôle effectifs.

Pour alimenter la réflexion sur cette mutation sociale, l'ouvrage de Laura Lee Downs, directrice d'études à l'EHESS, « L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre (1914-1939) », apporte un éclairage historique ainsi qu'une réflexion sur la manière dont se façonne l'ordre social hiérarchisé et inégalitaire dans les entreprises et sur ce que cela révèle à propos du fonctionnement du capitalisme et ses évolutions.

Jean-François Marquis

Paru d'abord en anglais en 1995, sous le titre plus explicite de *Manufacturing Inequality [Fabriquer les inégalités]* (Cornell University Press), le livre de Laura Lee Downs retrace une histoire qui commence en 1915. La guerre qui se prolonge prive en particulier l'industrie métallurgique de centaines de milliers de salariés, mobilisés au front, tués ou blessés. Cela au moment même où l'effort de guerre se traduit par une explosion de la demande d'armes et de munitions.

En France comme en Grande-Bretagne, la réponse conjointe – qui n'exclut pas les conflits d'intérêts – du patronat et de l'Etat va combiner l'entrée en masse dans les usines de nouveaux secteurs de main-d'œuvre, des femmes en particulier (mais aussi, en France, de travailleurs immigrés), et une accélération de la restructuration du processus productif selon les principes d'organisation « scientifique » du travail, dont le théoricien le plus connu est Taylor.

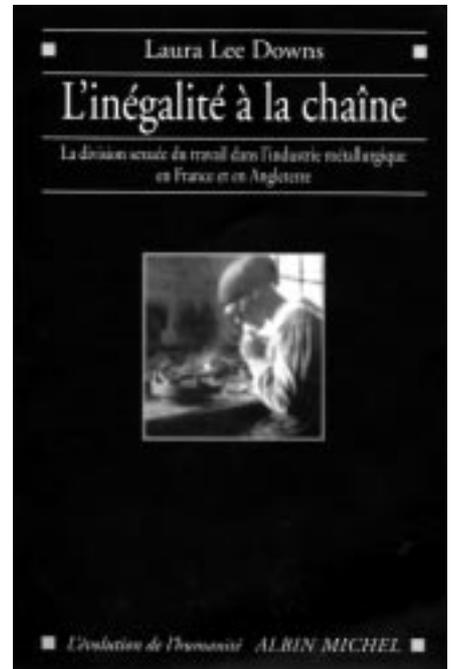
A la fin de la guerre, les femmes occupaient 25% des emplois dans la métallurgie française (30% en région parisienne), contre moins de 5% en 1914. En Grande-Bretagne, le nombre de femmes travaillant dans l'industrie mécanique passa de 170000 en 1914 à 597000 en 1918. Et la parcellarisation du travail avait atteint un niveau sans comparaison avec celui d'avant-guerre, impliquant une refonte des processus de production, une redéfinition des qualifications et un réagencement de la hiérarchie dans les ateliers.

Même si l'emploi des femmes dans la métallurgie recula après 1918, il ne revint plus à son niveau du début du siècle (environ 5%), y compris après la crise des années 30 et les campagnes lancées pour le retour des femmes au foyer. A la fin des années 30, les femmes occupaient 15% à 20% des emplois dans cette industrie. De fait, les positions occupées par les femmes et les hommes dans le processus de production n'étaient tout simplement pas substituables : « *Les patrons pensaient désormais que l'industrie ne pourrait plus se passer de la main-d'œuvre féminine.* » (p. 279)

Cette dynamique s'inscrit dans une évolution d'ensemble de l'emploi des femmes, caractérisant toute la première moitié du XX^e siècle : « *Dans les deux pays, la part des femmes dans la main-d'œuvre rémunérée, qui n'avait cessé d'augmenter depuis le milieu du XIX^e siècle, diminua progressivement : à partir de 1900 en Grande-Bretagne, et de 1925 en France. Sur le long terme, la guerre ne remit pas en cause cette tendance. Elle eut cependant pour effet d'accélérer la redistribution des travailleuses, les amenant à quitter les secteurs traditionnellement plus féminisés de l'économie – le vêtement, le textile, le service aux particuliers – et à rejoindre les nouvelles industries des biens de consommation.* » (p. 80)

**Femmes = travail répétitif :
la mise en place d'une identification**

En partant de la réorganisation de l'industrie métallurgique précipitée par la



Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre (1914-1939)*, Albin Michel, 2002, 463 p.

guerre, Laura Lee Downs analyse cette mutation et compare les choix faits en France et en Grande-Bretagne. Elle décrit la brutale dégradation des conditions de travail imposée dans cette industrie, au moment même où les femmes y entrèrent en masse : en France par exemple, suspension de toutes les lois sur le travail, cycles de 13 jours de travail de 11 à 12 heures par jour, suivis d'un seul jour de repos ; baisse globale des salaires, de 20 à 30% pour les hommes mobilisés, etc.

Downs montre l'avancée concomitante d'une division du travail toujours plus poussée et de l'emploi d'une main-d'œuvre féminine peu onéreuse, aboutissant à une division sexuée du travail : « *Rapidement, les patrons français et anglais associèrent inéluctablement les femmes aux tâches répétitives et fragmentées. Pour eux, il existait en effet une correspondance entre le caractère du travail parcellisé et les qualités de travail typiquement féminines (l'agilité, la dextérité et la patience).* » (p. 124).

Laura Lee Downs analyse également les luttes sociales qui éclatèrent dans le ►



sillage de cette entrée en masse des femmes dans l'industrie mécanique. En France, c'est, au printemps 1917, les grèves dans la métallurgie parisienne où les questions de salaire et de conditions de travail jouèrent le rôle de détonateur : contemporaines des mutineries brutalement réprimées d'avril-mai 1917, elles marquèrent les premières ruptures massives dans l'union sacrée. « Or, au départ, ces luttes furent exclusivement le fait des femmes. » (p. 175). En Grande-Bretagne, une grève exemplaire eut lieu chez Rover (automobiles) en 1930. Menée par des femmes, avec l'appui des hommes qualifiés de Rover (mais pas du syndicat professionnel, exclusivement masculin), elle visait à empêcher l'introduction du système Bedaux¹ de rémunération à la pièce ; elle déboucha finalement sur le principe d'un salaire égal pour un travail égal.

Downs fait aussi le récit de la mise sur pied, en Grande Bretagne puis en France, d'« inspections sociales », Celles-ci reflé-

taient la conviction patronale « que les femmes constituaient un problème spécifique et nouveau pour la discipline du travail » (p. 216). Dès 1916, toutes les usines d'armement britanniques furent obligées de nommer une « inspectrice sociale ». Downs décrit ainsi leur rôle : « L'inspectrice sociale devait donc gérer et discipliner les ouvrières tout en jouant le rôle de l'intermédiaire bienveillante entre le patron et ses employées. Ce qui permettait avant tout à l'inspectrice de réussir dans ce travail polyvalent, c'était sa classe sociale et sa personnalité. Pour superviser des femmes prolétaires, elle devait être une femme issue des classes moyenne ou supérieure, "habituée [...] par son expérience et sa position sociale [...] à gérer des subordonnées". » (p. 232). L'intérêt en France pour cette expérience prit de l'ampleur dès le début 1917 et se combina avec les préoccupations natalistes : il déboucha sur la création de postes de « surintendantes » dans nombre d'entreprises, postes qui se maintinrent souvent bien

au-delà de 1918, contrairement à ce qui se passa en Grande-Bretagne.

L'étude de la démobilisation et de l'entre-deux-guerres conclut l'ouvrage de Downs. L'auteur montre que si l'Etat et le patronat abordèrent cette période avec l'idée d'un « retour à la normale », c'est-à-dire à la division du travail prévalant avant 1914, la réalité fut différente : « la catégorie « main-d'œuvre féminine » était désormais bien installée au sein d'une force de travail industrielle hiérarchiquement ordonnée autour de différences internes. En 1920, la situation qui prévalait avant la guerre n'avait donc pas été restaurée par le patronat, mais les choses n'étaient pas non plus identiques à ce qu'elles avaient été avant le conflit. [...] Après la guerre, le résultat de ce processus fut la définition d'un nombre réduit d'emplois, mal rémunérés, et réservés aux femmes. » (p. 279)

La situation se modifia encore dans l'entre-deux-guerres, mais elle ne débou-

cha jamais sur un mouvement de départ des femmes de l'industrie métallurgique : « *L'évolution industrielle à long terme, qui avait donné la primauté aux industries de biens de consommation, avait donné aux femmes une place centrale dans la nouvelle économie industrielle. Comme les crises se succédaient, les politiciens, les journalistes, et parfois même les industriels (le plus souvent ceux qui n'employaient pas des femmes) demandaient souvent aux femmes, et surtout à celles qui étaient mariées, de se retirer pour donner leur emploi aux hommes chômeurs (généralement appelés « pères de famille »). (...) Peu de gens semblèrent se souvenir que, depuis que les limites entre les tâches masculines et féminines avaient été retracées pendant et après la guerre, le travail d'une femme n'était plus interchangeable avec celui d'un homme. Pour employer un homme à un poste de femme, il aurait fallu augmenter le salaire et, pire encore, remettre en question un ordre industriel qui, aux yeux des patrons, reposait sur l'attribution des tâches aux ouvriers et ouvrières en fonction du savoir-faire et du sexe.* » (p. 336)

Patriarcat et capitalisme

Pour comprendre l'intégration discriminée des femmes aux entreprises métallurgiques, et l'ordre social qui fut ainsi mis en place dans les usines, Downs propose une grille d'analyse s'opposant à deux approches dominantes.

Premièrement, Downs prend le contre pied des approches dualistes, indiquant deux sources distinctes, et largement indépendantes, de l'oppression des femmes : le capitalisme et le patriarcat. « *Depuis la parution de Capitalism, Patriarchy, and Job Segregation by Sex, l'ouvrage novateur de Heidi Hartmann [1979], les chercheurs ont tenté de comprendre l'histoire du travail féminin en considérant que les agents de l'oppression des femmes au travail étaient soit le capitalisme, soit le "patriarcat". Mais en cherchant à donner la priorité à l'un ou à l'autre, on présuppose que le capitalisme et le patriarcat sont des structures pures : en dépit de leur alliance contre les femmes, elles ne se seraient pas influencées mutuellement. Ma recherche s'inscrit*

en faux contre cette herméneutique de la ségrégation [...] » (pp. 13-14)

Downs conteste aussi les analyses néo-classiques, qui présentent la division sexuée du travail comme la conséquence du fait que « *les patrons ne se sont pas comportés rationnellement, comme ils auraient dû le faire, parce que leur perception était faussée par des idées saugrenues sur la nature radicalement différente des femmes* » (p. 446), ou, au contraire, comme « *une simple application de la logique capitaliste [...], les stratégies des patrons [étant] rationnelles a priori [car] motivées par la recherche du profit.* » (p. 446)

Downs expose ainsi son approche : « *Il est vrai que les patrons anglais et français envisagèrent la main-d'œuvre féminine comme une catégorie à part, liée au nouveau processus de production fragmenté. Ainsi, la classification des ouvrières reposait non pas sur leur rôle domestique, à l'extérieur de l'usine, mais sur leur capacité à accomplir des tâches rapides ou répétitives. Cela ne signifie pas que les idées sur les femmes et sur la domesticité ne jouèrent aucun rôle dans la restructuration de la métallurgie après 1914. Au contraire, ceux qui firent entrer dans les usines l'idéologie de la différence entre les sexes entonnaient le refrain bien connu selon lequel les femmes restaient avant tout des êtres domestiques.*

» *Dans l'usine, le principe de la division sexuée fut cependant à l'origine de conflits de plus grande ampleur, sur les salaires, la répartition du pouvoir dans les ateliers, et la division du travail. Au fil de ces luttes, la catégorie de genre prit une nouvelle signification, technique, qui n'était pas liée directement aux discours généraux sur les rôles sociaux des femmes et des hommes dans l'univers domestique. Les idées sur les différences entre les sexes furent donc exprimées en termes techniques, dans le cadre du monde caché de la production. La féminité fut associée à la vitesse et à la dextérité dans un processus de production organisé « scientifiquement », alors que la masculinité fut associée à une image de force brute plus maladroite, mais qui allait de pair avec une capacité unique à acquérir une compréhension d'ensemble de l'organisation du travail, et qui permettait donc d'accé-*

der à des positions d'autorité morale et technique dans les ateliers.

» *Il n'est donc pas suffisant de dire que les patrons de l'industrie métallurgique se sont contentés d'importer dans leurs usines des divisions sexuelles qui préexistaient dans le monde extérieur. De fait, ces hommes étaient persuadés que le genre était une catégorie en soi, stable et signifiante, qui correspondait à des caractéristiques particulières en termes de personnalité et d'aptitudes. Mais la relation entre ces conceptions et le processus de restructuration du travail avant et après la Première Guerre mondiale fut dialectique : les premières influencèrent le second, et réciproquement. Le patriarcat était loin de correspondre à un ensemble d'idées et de pratiques étrangères au comportement économique rationnel des patrons capitalistes : bien au contraire, il sous-tendait partiellement ce comportement. Il fut partie intégrante du système de relations techniques et sociales qui gouverna la production métallurgique après 1914.* » (p. 14-15)

Selon Downs, le patronat recourut pour légitimer ses choix à un discours qu'elle qualifie d'« aristotélécien » : « *J'utilise le terme « aristotélécien » pour désigner un mode de raisonnement omniprésent, qui portait sur la relation entre l'ordre social et l'être social, et pour montrer que cette logique sociale hiérarchisée se trouvait au cœur du projet capitaliste. Aristote pensait que l'être social (la femme, l'enfant, l'artisan, l'esclave, l'homme libre, l'aristocrate) engendre inévitablement des différences entre catégories sur le plan de la capacité à raisonner et à produire, qualitativement et quantitativement. Les patrons étaient attirés par cette approche, qui leur permettait de créer un ordre social cohérent et unifié à partir d'un matériau humain diversifié, car ils étaient persuadés qu'un contrôle hiérarchique strict était essentiel pour la bonne marche de la production. Le langage aristotélécien, qui relie l'être social à la capacité productive, était centré sur la hiérarchie et les chaînes de commandement, à la différence du langage de l'économie politique.* » (p. 22-23)

La conséquence pratique fut que, « *à tous les niveaux – la répartition des tâches, les emplois proposés, la formation, les salaires, les structures d'encadrement* ▶

– les patrons traitèrent les femmes sur la base d'un présupposé commun: les différences entre les hommes et les femmes sont toujours les mêmes, on peut les connaître, et si on les connaît, on peut s'en inspirer pour organiser les divisions sexuelles et techniques de la main-d'œuvre et les relations de pouvoir dans les usines. » (p. 25)

Cette analyse invite à une interrogation: aujourd'hui, le discours « légitime » – à ne pas confondre avec la réalité – sur l'« ordre social » a largement intégré l'idée d'égalité entre femmes et hommes (de même qu'entre « races »). La nécessité pour le capitalisme d'élargir son champ de recrutement de main-d'œuvre (y compris pour des emplois très qualifiés), aux femmes en particulier, alimente cette évolution. Le degré sans précédent atteint par la marchandisation – qui mesure et réduit toute chose et tout être à un étalon commun: l'argent – y contribue aussi, en même temps qu'il creuse dans les faits les inégalités entre individus et entre classes. Cependant, le capitalisme a besoin d'un salariat subordonné, ce qui implique notamment qu'il soit fragmenté, hiérarchisé, avec des segments entiers dévalorisés, et d'autres dont on valorise lesdites initiatives autonomes et qui sont cooptés au travers de mécanismes multiples.

Dans la configuration présente et l'accroissement de l'exploitation du travail, le capitalisme a intérêt à ce qu'une part importante des tâches domestiques, liées à la reproduction de la force de travail, restent privatisées, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas intégrées dans le salaire social et qu'elles continuent à être assurées gratuitement, pour l'essentiel par des femmes. Comment ces deux dynamiques entrent-elles en écho avec les luttes sociales, des femmes en particulier, et se répercutent-elles sur la place des femmes dans l'ordre social des entreprises et, plus largement, dans la société?

Savoir-faire et naturalisation des différences

Laura Lee Downs nous invite aussi à réfléchir à la manière dont les différences et les inégalités existant dans l'organisation du travail ont été naturalisées grâce à une double opération: elles ont été présentées à la fois comme la consé-

quence nécessaire de la division technique du travail et comme correspondant aux qualités intrinsèques des individus et des groupes d'individus – les femmes en particulier. Ce discours de légitimation inverse de manière typique les causes et les effets: la division sociale et la division technique du travail; la place prescrite aux individus dans le processus de production et leur « nature ».

Il aboutit à faire des inégalités non pas la conséquence de l'organisation hiérarchisée du processus productif, mais l'expression des différences entre catégories d'individus. « A la fin de la guerre, la distinction des types de travail était devenue une question ancrée dans les personnes elles-mêmes. » (p. 317) « Les employeurs concluaient que l'exécution patiente par les femmes de travaux rapides et précis provenait de qualités qui leur étaient propres, et non des structures de production de masse où étaient engagés les nouveaux travailleurs, hommes et femmes. La réification des femmes comme travailleurs répétitifs s'accordait également avec l'insistance des employeurs à rappeler que les hommes étaient particulièrement mal adaptés à ces nouvelles formes de travail. » (p. 316)

Dans cette opération, la construction de la catégorie sociale du « savoir-faire » joua un rôle clé. « Le savoir-faire était le moyen de faire, à partir d'êtres sociaux distincts, des êtres productifs hiérarchiquement ordonnés. Ce critère permit donc aux patrons de reprendre à leur compte l'idée que les femmes constituaient une catégorie à part dans les ateliers. » (p. 23)

Downs rappelle qu'au début du XX^e siècle, « l'atelier de métallurgie était déjà structuré par un partage entre ouvriers qualifiés et non qualifiés, jeunes et vieux, français et étrangers. [...] Toutes les distinctions procédaient d'un critère en apparence solide, le savoir-faire. Travailleurs et patrons se servaient de ce même vocable pour discuter des différences de toutes sortes (âge, classe, origine), et pour les rattacher à la capacité d'effectuer certaines catégories de travail. Aussi la « distinction des savoir-faire » servait-elle d'étiquette facile pour l'ensemble des idées que les dirigeants capitalistes se faisaient des différences sociales. [...] Les lignes de clivage qui organi-

saient l'atelier se rattachaient à un processus de production qui, pour être sujet à de rapides mutations, n'en était pas moins concret. Le partage s'imposait facilement comme un fait « naturel ». Aussi, bien que le tracé de certaines lignes de partage fût âprement discuté par les ouvriers, ceux-ci ne remirent jamais en question le principe de division lui-même, et les patrons, tant anglais que français, gardèrent une immense liberté de contrôle et d'organisation. » (pp. 119-120)

L'entrée en masse des femmes dans les usines métallurgiques, contemporaine à la généralisation de nouvelles techniques de travail, allait à la fois brouiller les anciennes délimitations des tâches, pousser les employeurs à redéfinir les postes – qualifiés en particulier – occupés par des hommes, et introduire une nouvelle sorte de division, entre femmes et hommes. « L'expérience de la guerre montre que les patrons étaient incapables de penser une égalité des savoir-faire masculin et féminin. Ils refusèrent d'insérer les femmes dans les catégories du savoir-faire masculin, même lorsqu'elles effectuaient un travail semblable. [...] La guerre ne changea pas seulement la technologie et la main-d'œuvre. Elle permit aussi aux patrons de comprendre différemment le travail qualifié. Ce changement d'optique était inextricablement lié à l'arrivée des femmes dans les usines de métallurgie. A la lumière de cette expérience, les patrons de l'après guerre allaient organiser leur main-d'œuvre selon des catégories nouvelles, mais toujours articulées en termes de distinction de qualification. » (p. 122)

Dans l'analyse de ce processus, Downs met en garde contre toute interprétation réductrice: « La sexualisation du savoir-faire ne répondait pas à un plan établi au préalable, élaboré par des patrons calculateurs. Ce résultat inattendu était plutôt immanent à la logique des situations, au sens donné par les patrons à la différence sexuelle, et à la rencontre particulière entre cette signification et le processus de transformation technique dans l'usine. Dans ce processus, le genre passait pour une catégorie stable et homogène, pendant qu'une autre gamme de différence – de qualifié à non qualifié – était fluctuante. » (p. 328)

En même temps, elle montre à de nombreuses reprises que les modalités de l'intégration des femmes à l'industrie métallurgique ne peuvent être comprises que resituées dans une politique d'ensemble du patronat visant à réorganiser dans son ensemble le processus productif, et donc aussi la structure hiérarchisée du salariat: «...Les patrons de la métallurgie renoncèrent à l'idée de former des femmes aux tâches qualifiées [pour remplacer les hommes]. [...] Suite à l'effritement et à la recomposition du processus de travail après 1914, la stratégie d'investissement prit un tournant radical: l'investissement se détourna de la main-d'œuvre et de la formation au profit des nouvelles technologies et du personnel de direction. Ce changement structurel ne put être institutionnalisé qu'au prix d'une âpre négociation avec les ouvriers qualifiés dont la position privilégiée se trouvait alors mise en danger. En fragmentant les travaux qualifiés en tâches qui ne requéraient ni apprentissage ni formation longue, les patrons se rendirent compte qu'il était de leur intérêt de donner ces emplois à des femmes: non seulement cela confortait leurs préjugés sur les capacités des femmes, mais cela leur permettait aussi de discuter plus facilement la position privilégiée dont jouissaient les ouvriers qualifiés au sein de l'atelier. Après guerre, le patronat pensait désormais le savoir-faire en terme de distinction des sexes, et le travail répétitif ou fragmenté avait une connotation féminine. [...] Finalement le travail qualifié garda son étiquette masculine, bien qu'il fût parfois effectué par des femmes. Parallèlement, travail féminin et travail non qualifié devinrent synonymes. » (p. 127)

Une telle approche est aux antipodes des démarches prétendant « isoler » les inégalités subies par les femmes dans le monde du travail et les combattre en tant que telles. Elle montre que ces inégalités ne se surajoutent pas à l'organisation sociale d'un processus de production, mais qu'elles y sont en quelque sorte « fusionnées », ce qui contribue d'ailleurs à les faire apparaître comme « normales ». Les luttes contre la discrimination des femmes dans le travail deviennent alors une dimension nécessaire de celles des femmes et des

hommes salarié·e·s contre les mécanismes de subordination de leur travail à la valorisation du capital.

Démarcation incontestée

Le livre de Laura Lee Downs alimente également le débat sur la manière dont les organisations syndicales et les hommes salarié·e·s – les ouvriers qualifiés en particulier – réagirent face à ces transformations qui menaçaient leur position: « les nouvelles méthodes [d'organisation du travail] reposaient avant tout sur une déqualification des ouvriers professionnels » (p. 124). Leur réponse fut majoritairement marquée, selon Downs, par l'adhésion à la vision naturalisée des différences entre femmes et hommes: « Quand le principe de la division sexuée fut appliqué au microcosme de l'usine métallurgique, les gestionnaires qui dirigeaient la production et les ouvriers qui subissaient les changements productifs se trouvèrent en désaccord sur le tracé de la ligne de démarcation entre les hommes et les femmes. Mais l'existence même de cette ligne ne fut jamais réellement mise en doute. De part et d'autre du fossé qui séparait le capital et le travail, nul ne songea à questionner le fait que pour produire des pièces métalliques, il fallait exécuter des tâches qui revenaient a priori aux hommes ou aux femmes. » (p. 17)

Conséquence de cette position de départ, les organisations syndicales et les salariés qu'elles organisaient se retrouvaient enfermés dans une série de dilemmes, qu'illustra à l'époque une ouvrière qualifiée britannique, Joan Williams: « Il était difficile pour les hommes de voir des femmes accomplir des tâches qui leur étaient traditionnellement réservées, et les faire parfois mieux qu'eux [...]. Ils connaissaient un véritable dilemme: ils ne voulaient pas que les femmes vendent leurs services moins cher qu'eux, mais ils acceptaient mal qu'elles gagnent autant qu'eux. » (p. 142) De même, Downs rappelle que « les dirigeants des syndicats anglais et français étaient souvent les plus fervents partisans d'une égalité des salaires. Il y avait à cela deux raisons: ils défendaient ainsi le niveau général des salaires, et ils nourrissaient le secret espoir que les patrons préféreraient exclu-

re les femmes plutôt que de les payer au même salaire que les hommes. » (p. 160)

Downs indique également comment cette combinaison de corporatisme professionnel et de vision patriarcale laissait le champ libre aux employeurs pour faire de l'organisation du travail un instrument de division du salariat: « La hiérarchie de l'usine, en plaçant une élite qualifiée d'hommes issus des couches les plus élevées de la classe ouvrière en position d'autorité sur une masse de femmes prolétaires, reflétait des différences de classe, et on peut donc se demander si la subordination des ouvrières à des chefs masculins, décidée par les patrons, eut pour conséquence de transformer les tensions issues de différences sociales en conflit entre les sexes. La forme récurrente de ces histoires – qui montrent des femmes malmenées, sans cesse sollicitées et assujetties par les hommes qui contrôlaient leurs salaires et leur travail – va certainement dans ce sens. » (p. 351)

Ces constats soulèvent une question: comment concevoir une stratégie syndicale, visant à intégrer tous les segments du salariat dans un dispositif collectif de défense, si l'on ne donne pas à l'exigence d'émancipation une dimension universelle et si, par conséquent, l'on n'est pas prêt à remettre en question tous les aspects de l'organisation sociale générée par le capitalisme? ■

1. « Le système Bedaux d'analyse du mouvement fut sans doute la technique de « gestion scientifique » la plus populaire de l'entre-deux-guerres. [...] Le créateur de ce système, Charles Bedaux, apporta de nombreuses nouveautés. En premier lieu, il proposait de récompenser les ouvriers en fonction de l'effort fourni et non du rendement. Ensuite, Bedaux usa d'un langage scientifique apparemment rationnel pour évoquer le système de mesure de l'effort, déguisant ainsi une procédure arbitraire sous le masque de la vérité scientifique. Enfin, ce système n'était pas installé dans les usines par les patrons mais par l'équipe de Bedaux, composée d'« ingénieurs » en analyse du mouvement. Au sein des entreprises, ces hommes se targuaient d'être des intervenants neutres, dont la « science du travail » profiterait aussi bien aux ouvriers qu'aux patrons. Mais derrière le discours technocratique des ingénieurs en analyse du mouvement se profilait la réalité du système coercitif de Bedaux, qui permettait d'augmenter la productivité en poussant femmes et hommes à travailler à un rythme intensif, et ininterrompu. » (p. 417)

Pour des pensions populaires :

Depuis le début de cet été, la situation critique de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) a fait la une de la presse. Elle a de même occupé l'avant-scène du débat politique. La manifestation à Berne du 31 août a traduit les préoccupations des salarié-e-s.

Le Conseil fédéral, sous la pression des assureurs, a rapidement annoncé une baisse de 4 à 3 % de la rémunération de l'avoir vieillesse (du capital accumulé par chaque salarié pour financer sa retraite). Après quelques hésitations, le Conseil fédéral, fin août, fait une nouvelle proposition : 3,25 %. Une session spéciale du Conseil des Etats est prévue le 26 septembre ; une autre du Conseil national est fixée au 3 octobre. La décision reviendra dans tous les cas à l'exécutif fédéral. Cette décision s'inscrit dans le contexte plus général de la première révision de la LPP (loi sur la prévoyance professionnelle), thème que nous avons traité dans le n° 7, 2002, de « à l'encontre » (disponible sur le site www.alencontre.org, rubrique Archives).

Bernard Bovay

La baisse des taux d'intérêt minimaux sur l'avoir vieillesse est liée à et justifiée par la chute, sur toutes les places financières des pays de l'OCDE, du cours des actions depuis au moins deux ans. Ainsi, le Swiss Performance Index (SPI), qui prend en compte 280 titres, était à hauteur de 5022,86 points à fin 1999, de 5621,13 à fin 2000, de 4382,94 à fin 2001 et de 4146,93 à fin juin 2002, de 3623,48 à fin juillet 2002¹. Depuis, il oscille autour de cet axe, avec, dans la dernière phase, une tendance à la baisse. Ainsi, depuis fin 2000, la chute des cours a été de quelque 35 %. En règle générale – c'est-à-dire en dehors des annonces publicitaires des gérants de fortune – il est des plus rare d'avoir une performance qui dépasse largement un tel indice sur une période de plusieurs années. Il est, par contre, plus facile de faire plus mal. Ce constat démontre qu'un système de retraite fondé sur la capitalisation – avec une part importante

sous forme d'actions – est, par nature, volatil et ne peut pas, dès lors, apporter la sécurité qui devrait être le propre d'un système devant assurer un salaire (sous forme de rente) à ceux qui interrompent leur activité professionnelle (voir sur le salaire social, la capitalisation et la répartition, la note intitulée « Le salaire social et les retraites », sur le site www.alencontre.org).

Lézardes dans les caisses...

Les assureurs – de la Rentenanstalt à la Winterthur – ont été la cible de toutes les critiques du mouvement syndical. Les raisons ne manquent pas pour cela. Nous y reviendrons dans une prochaine contribution. Toutefois, une telle approche – qui peut avoir une audience immédiate et compréhensible – a pour fonction (ou pour effet) de mettre en sourdine les faiblesses et l'inadéquation intrinsèques du 2^e pilier et de son système de capitalisation.

Or, la situation patrimoniale (la fortune) de nombreuses caisses de pension se détériore à un rythme et sur une durée qui ont été aussi peu anticipés que le tournant des marchés financiers par les gérants de caisse et les analystes qui leur servent souvent de référence. Ces caisses constituent le plus important segment du 2^e pilier : environ 5/6 du capital de la prévoyance professionnelle sont gérés par ces caisses et 1/6 par les assureurs ; quant au nombre d'assurés, la répartition est la suivante : un tiers auprès des assureurs ; le reste auprès de caisses de pension.

Dès lors, il faut examiner avec sobriété leur situation. Il ne suffit pas de dire « les assureurs sont des voleurs », « ils peignent le diable sur la muraille ». Et croire, dans la foulée, que les caisses de pension échappent à des difficultés propres au système de capitalisation, parce qu'elles ne sont pas orientées vers le profit. D'ailleurs, sous des formes diverses, tous les systèmes de retraite par capitalisation traversent une crise profonde, par exemple aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

En Suisse, semaine après semaine, des données sont publiées sur la fragilité relative de caisses de pension. Une étude plus synthétique de Complementa Investment-Controlling, concernant 353 caisses gérant environ 50 % du capital accumulé, concluait que « seules 30 % des caisses ont des réserves suffisantes »².

Schématiquement, les caisses de pension ont été aptes à supporter une ou deux années de rendements faibles voire négatifs. En effet, elles disposaient pour absorber ce type de fluctuations – qu'elles ont déjà connu au cours de périodes limitées, en 1993-1994 et 1997-1998 – de réserves (réserves de fluctuation). Mais, face à un krach rampant – et à l'effondrement de certaines valeurs considérées comme sûres : ABB, Credit Suisse... –, ces réserves se révèlent insuffisantes à l'aune des règles en vigueur. Le taux de couverture doit être de 100 % (à l'exception de périodes limitées). Il en découle que la caisse de pension doit disposer d'une fortune égale à la somme des prestations de libre passage des assurés actifs et des rentes qu'elle doit servir aux retraités sur la base d'une durée moyenne d'espérance de vie (plus simplement : tant qu'ils sont en vie).

Cette péjoration de la situation des caisses ne va pas déboucher – si ce n'est dans le cas de figure d'un krach à la 1929 – sur un effondrement qui impliquerait la disparition du système. En outre, les personnes qui perçoivent actuellement une rente ne verront pas les montants de ces dernières décroître, indépendamment des changements envisagés. Etant donné le faible taux d'inflation, le pouvoir d'achat de ces rentes ne va pas diminuer fortement ; même si, pour un secteur de rentiers disposant d'un « budget serré », une perte de pouvoir d'achat réduite se ressent fortement dans la vie quotidienne.

Si la situation se détériore durablement, les deux ajustements principaux possibles se feront sur le dos des salarié-e-s, même si leurs effets ne se font pas sentir immédiatement. Le premier a trait au taux de rémunération de l'avoir

moins bonnes, un débat tronqué

premières propositions

vieillesse: le passage prévu de 4% à 3% ou 3,25%. Le deuxième: le taux de conversion qui détermine le montant de la rente à partir du capital accumulé peut être abaissé plus que ne l'exigerait la prise en compte d'une augmentation de l'espérance de vie. Le Conseil national prévoit de passer de 7,2 à 6,8%. Les Chambres décideront du taux qui sera finalement adopté.

Des mesures « complémentaires » peuvent intervenir comme ajustement. Tout d'abord, pour un quart des assurés bénéficiant encore du système de primauté de prestations, ce dernier peut être modifié: la primauté de cotisations le remplace. Ensuite, l'augmentation de l'âge de la retraite est déjà appliquée pour les femmes (à 65 ans) et est envisagée pour les hommes et les femmes (67 ans). Enfin, une dernière mesure réside dans une hausse des cotisations, sans prestations supplémentaires, ce que la Rentenanstalt et la Winterthur réclament déjà.

Ces éléments – indépendamment du fait qu'il existe des situations différentes entre les caisses de pension – confortent une orientation qui rompt avec la simple dénonciation des assureurs et avec les revendications portant sur une transparence des comptes... Certes, des données comptables mises à disposition indiqueraient que, lors de la période d'emballlement boursier, les assureurs ont accru leurs marges, effectué quelques ristournes aux employeurs, etc. Mais, transparence ou pas, pour un nombre croissant de caisses ce qui ressort (et ressortira), c'est la fragilité propre du système et le détournement substantiel d'une part du salaire social intrinsèque au système de capitalisation.

Pensions populaires: quelques principes

La question qui se pose, à moyen terme, est celle d'une sortie du système des trois piliers qui repose essentiellement sur la capitalisation (pour le 2^e et le 3^e pilier). Afin d'engager un débat public – souvent bloqué par la technicité du sujet et surtout la convergence d'intérêts entre divers

« acteurs » (assurances, banques, gérants de caisse...) – il est nécessaire d'esquisser les lignes de force d'un système reposant uniquement sur la répartition.

La population de la Suisse est assez familière avec le système de l'AVS-AI (assurance-vieillesse et survivants et assurance-invalidité), système de répartition. De plus, certains de ses mécanismes sont particulièrement appropriés et extensibles à un système plus ample. C'est pourquoi nous nous appuyons sur certains mécanismes en vigueur dans l'AVS, même si existent des différences de nature entre un système minimum de base (l'AVS-AI, désignée à ce titre comme le 1^{er} pilier) et un système unique (pensions populaires) couvrant l'ensemble des besoins de revenu des retraité-e-s.

Pour faciliter la présentation, nous nous limiterons ici à la seule composante « vieillesse » qui est la plus importante quantitativement. Certes, les autres composantes (en particulier l'invalidité) doivent être en harmonie avec celle-là.

Les objectifs et règles des pensions populaires (PP) peuvent être formulés de la sorte.

1° Le montant de la rente minimale mensuelle devrait correspondre au montant de la rente maximale AVS, actuellement de 2060 francs par mois pour une personne seule. Un tel montant devrait

être discuté sur la base des salaires existants, à une période donnée, et du pourcentage de salarié-e-s concernés.

2° Pour répondre aux exigences de la solidarité et à celles des besoins des personnes retraitées, le rapport entre la rente minimale et la rente maximale devrait être de 1 à 3, soit 6180 francs pour une rente maximale. Actuellement, dans l'AVS ce rapport est de 1 à 2.

Ce rapport de 1 à 3 se justifie pour les raisons suivantes. Premièrement, les pensions populaires doivent suffire à elles seules pour la sécurité de tous les retraités. Le terme sécurité renvoie non pas à une norme minimale, mais au droit de poursuivre au cours de la vieillesse – du point de vue matériel – un mode de vie en prolongement de celui construit, par chacun, antérieurement; et y compris, lorsque celui-ci a été précaire, de l'améliorer. Deuxièmement, un facteur fort de solidarité doit être introduit: les salaires très élevés cotiseront proportionnellement mais recevront la rente maximale. A propos de cette rente, il faut avoir à l'esprit que les pensions populaires entraînent la suppression du 2^e pilier et du 3^e pilier, c'est-à-dire le pilier 3a constitué par une épargne individuelle bénéficiant d'avantages fiscaux.

3° Pour les conjoints (la définition devrait être en conformité avec les évolutions de la société), le montant déter-

Gazette de Lausanne, 27 octobre 1972: quand le Conseiller fédéral socialiste Tschudi, appuyé par les directions syndicales, faisait tout pour convaincre les salarié-e-s de faire confiance au 2^e pilier et de rejeter l'initiative du Parti suisse du Travail « Pour une véritable retraite populaire »...



minant le niveau de la rente sera égal à la somme des deux salaires divisée par 1,5. Lorsque les conjoints seront à la retraite, ils toucheront en tout une rente égale à 1,5 fois la rente pour personne seule. Un exemple permettra d'explicitier le sens de cette proposition en partant du revenu, pour arriver au montant de la retraite. Prenons un couple dont un des conjoints gagne 5500 francs et l'autre 3500, soit au total 9000 francs. Prenons une personne vivant seule qui gagne 6000 francs (c'est-à-dire, sur la base d'enquêtes existantes, 9000 fr. divisés par 1,5). On suppose que ces trois personnes ont donc un niveau de vie analogue. C'est cette équivalence qui doit être maintenue lors de la retraite. Supposons que ces 6000 francs donnent droit à une rente de 4800 francs pour la personne seule. Le couple recevra 1,5 fois 4800 francs soit 7200 francs. L'équivalence, approximative, des niveaux de vie est ainsi conservée. Cette équivalence est de même respectée si l'un des conjoints décède: la personne survivante disposera d'une rente de 4800 francs.

Si le couple ou la personne a des enfants, les allocations familiales devraient prendre en charge une partie significative des coûts.

La X^e révision a introduit dans l'AVS le splitting, c'est-à-dire que la somme des salaires est divisée par deux (au lieu du 1,5 mentionné ci-dessus), afin de déterminer le montant de la rente. De plus, la somme des rentes est limitée à une fois et demie la rente maximale. Cela a provoqué une distorsion. Pour la corriger partiellement, il a été introduit, simultanément, un « bonus éducatif ». Alors qu'un appui financier pour les enfants devrait être apporté lorsque les enfants sont à charge, et non la retraite venue!

4^o Le financement des pensions populaires est essentiellement fondé sur les cotisations basées sur le revenu du travail. Comme dans l'AVS, le système doit inclure toute la population et donc aussi les personnes sans activité lucrative pendant la période de leur vie considérée normalement comme active. Les chômeurs font partie du salariat et cotisent. En cas d'activité lucrative d'une seule personne dans un couple, la solution est

donnée par le partage généralisé des revenus par 1,5. De plus, on conserve une contribution de la part des pouvoirs publics, mais on exclut par contre la TVA comme source de financement.

Éléments pour gérer une transition

En théorie, il est accepté que le passage d'un système de capitalisation à un système de répartition est plus aisé que l'inverse. Une telle transformation a été réalisée dans certains pays européens après la seconde guerre mondiale. Toutefois, à cette époque, le système de capitalisation, conjointement à l'économie en général, était en faillite. Dès lors, les droits acquis qui en résultaient étaient réduits à néant ou presque.

On se trouve, aujourd'hui, en Suisse dans une situation très différente. Malgré les lézards qui apparaissent dans le 2^e pilier, son importance économique, institutionnelle et politique est considérable. Mais, du point de vue des salariés, la question décisive réside dans leurs droits envers ce système: ils ont cotisé, accumulé des avoirs vieillesse, acquis la possibilité – pour l'instant – d'utiliser le capital pour acheter une maison dans le pays d'origine...

Dès lors, il est impératif de prévoir une phase de transition et d'en dessiner les premiers contours. Par phase de transition, il est fait référence à cette période

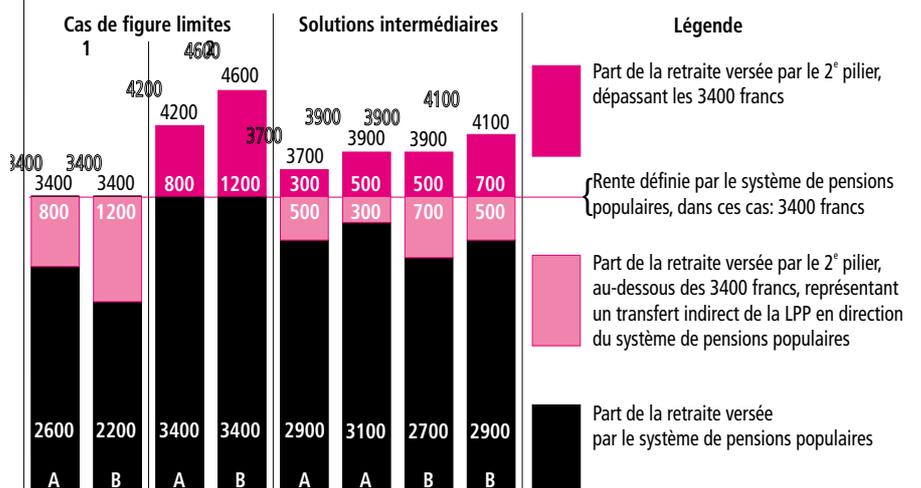
durant laquelle coexisteront des rentes PP (pensions populaires) et des rentes LPP (caisse de pension).

Tout d'abord, il est nécessaire de poser le principe suivant: pendant cette phase de transition, le financement des PP doit être suffisant pour payer les prestations sans tenir compte de la part prise en charge par la LPP. Les premières années – soit une phase d'adaptation de cinq ans – il faut prévoir un aménagement des cotisations pour les personnes dont les cotisations (PP en lieu et place d'AVS et LPP) augmenteraient de façon importante. Cette augmentation doit être répartie sur quelques années. En effet, pour des personnes qui ne cotisent qu'à l'AVS ou de façon marginale à la LPP, le taux de cotisation PP sera nettement plus élevé, au moins le double. Cela peut difficilement se faire d'un jour à l'autre, sauf à imaginer une hausse généralisée des bas salaires ou une réduction brutale des salaires nets (c'est-à-dire déduction faite des cotisations).

Ensuite, il est primordial d'indiquer de quelle façon peuvent coexister, durant une période prolongée – des dizaines d'années –, le système des pensions populaires et la prise en charge des droits résultant de la LPP, droits financés antérieurement au changement de système. Illustrons ce problème à résoudre à partir de l'exemple suivant. Supposons deux retraités ayant eu le même salaire. Ils

Passer des trois piliers aux pensions populaires: éléments pour une transition

Ce tableau illustre les combinaisons possibles, développées en pp. 26-27, pour permettre la transition de l'actuel système des trois piliers à un système de pensions populaires. Son but est de montrer comment seraient financées les retraites durant cette transition. Entre deux cas de figure limites, qui sont écartés, est proposée une solution intermédiaire.





reçoivent, avec le système actuel, une rente mensuelle AVS de 1800 francs. Par contre, des différences importantes existent dans leur caisse de retraite : ainsi le premier assuré touche une rente mensuelle LPP de 800 francs (soit au total 2600 francs); le second une rente de 1200 francs (soit au total 3000 francs). A supposer qu'il ait existé un système PP lorsqu'ils ont commencé leur vie professionnelle, chacun d'eux aurait eu droit à sa retraite à une rente de 3400 francs (ce chiffre est en relation avec le salaire donnant droit à une AVS de 1800 fr.).

Sur cette base, il est possible de définir deux cas de figure limites de combinaison entre les rentes des PP et celles de la LPP au cours de la phase de transition.

1° Les deux personnes pensionnées reçoivent une rente totale de 3400 francs. Le premier reçoit 2600 francs des PP et 800 francs de la LPP. Plus exactement, la caisse de pension verse ces 800 francs durant une certaine période, jusqu'à réduction de son capital au point de rendre plus rationnelle l'intégration du solde et des droits résultants à l'organisme des pensions populaires. Le second retraité reçoit aussi 3400 francs, dont 2200 des PP et 1200 de la LPP.

Dans ce cas de figure, la rente reçue est supérieure à l'addition des rentes AVS et LPP antérieures, mais ne tient aucunement compte des différences de droits envers la LPP (l'un 800, l'autre 1200) acquis par chacun des deux retraités. Cette solution est injuste, car niant des droits acquis.

De plus, les sommes accumulées par la LPP seraient presque intégralement transférées dans les PP, ce qui n'est pas le but et le système PP intégrerait alors une part disproportionnée importante d'accumulation (capitalisation). En effet, les cotisations pour les PP sont calculées afin de verser 3400 francs à chacun. Par contre, les PP ne versent respectivement que 2600 et 2200 francs et donc il reste un solde de 800 et de 1200 fr. dans la caisse des PP, qui n'est pas reversé. Ce solde s'accumule.

2° Dans le deuxième cas de figure, les deux personnes touchent de la PP une rente complète (3400) et, en plus, la rente LPP respective (800 et 1200 francs), soit une rente totale pour le premier de 4200 et pour le second de 4600. On assiste à une réduction rapide des droits patrimoniaux des caisses de pension sans les transférer, indirectement comme dans le premier cas exposé ci-dessus, au nouveau système PP. Du côté des personnes pensionnées, qui bénéficient intégralement des deux systèmes successifs, s'opère un gonflement des rentes injustifié.

Dès lors, une solution intermédiaire, entre ces deux cas limites, doit être envisagée. Un exemple peut illustrer le fil conducteur de la démonstration. Reprenons les données exposées, mais en introduisant deux variantes de rentes pour chacun. La première personne pensionnée recevrait une rente totale de 3700 ou 3900 francs. Sur ces deux sommes, 2900 francs (3700 moins 800 payés par la LPP) ou 3100 (3900 – 800)

seraient supportés par les PP. Une part de 500 francs (soit 3400 francs, correspondant aux cotisations PP, moins 2900) ou 300 francs (soit 3400 francs moins 3100) serait accumulée pendant la période de transition par les PP, c'est-à-dire non répartie. Pour la deuxième personne pensionnée, la rente totale touchée serait de 3900 ou de 4100 francs, c'est-à-dire que 2700 ou 2900 seraient à charge des PP et une part de 700 francs (soit 3400, correspondant aux cotisations PP, moins 2700 francs) ou de 500 (soit 3400 moins 2900) serait accumulée par les PP au cours de la période de transition.

L'indication de deux rentes possibles vise à indiquer la nécessité d'établir, dans cette période de transition longue, un équilibre entre la détermination d'un niveau de rente et l'ampleur du transfert partiel, progressif et indirect du capital du 2^e pilier vers le système des PP.

Cette esquisse faite à grands traits devra être affinée. Des questions non abordées devront être traitées : équivalence de revenus provenant des versements en espèce du 2^e pilier – par exemple pour l'encouragement à la propriété immobilière – et de la part du pilier 3a qui excède les limites fixées pour les salariés.

Enfin, il sera nécessaire de faire le point sur la situation présente du 2^e pilier, après la réunion des Chambres et la décision de l'exécutif. ■

1. *La Vie économique*, 2000-2002, et *Finanz und Wirtschaft*, 14 septembre 2002.

2. *L'Agefi*, 10 septembre 2002.

De la santé publique

Au cours de la première quinzaine du mois d'août 2002, le chef de la section maladie de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Fritz Britt, laissait entendre, dans un entretien accordé au « Tages-Anzeiger », que les primes de l'assurance maladie obligatoire augmenteraient de 6 à 9% l'année prochaine¹.

Après des années de croissance exponentielle des coûts nominaux de la santé, la nouvelle n'est guère surprenante. Elle survient dans une période où les questions liées à la réforme du système sanitaire suisse occupent l'avant-scène sociale et politique. Et pour cause : la deuxième révision partielle de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), en cours actuellement, incite l'ensemble des partis gouvernementaux et les lobbies économiques à proposer leurs remèdes. Le débat parlementaire, qui aurait dû se tenir cet automne, était censé opérer un choix décisif sur l'organisation future de l'assurance maladie en Suisse. Ce débat est repoussé jusqu'à une date non encore définie. Toutefois, la configuration du système sanitaire suisse est en voie d'être modifiée.

Suzanne Peters

Dire que l'organisation du système sanitaire helvétique est complexe relève de l'euphémisme. Raison pour laquelle cet article n'en donne qu'un aperçu et ne trace que quelques aspects, qui nous semblent fondamentaux, de son évolution.

Un diagnostic commun, des thérapies semblables

Si un très grand nombre de propositions de modifications de l'assurance maladie et du système sanitaire helvétique ont été faites au cours des deux dernières années, il faut bien constater que, dans ce concert de commentaires, aucune voix fondamentalement discordante ne se fait entendre. Dans son ensemble, le diagnostic posé est le même d'un bout à l'autre de l'hémicycle politique : les coûts de la santé explosent, d'une part, en raison de causes externes au système proprement dit qui sont l'évolution

démographique, les progrès de la médecine, de la pharmaceutique et de la technologie médicale et, d'autre part, pour des raisons inhérentes au système lui-même. Ici, l'élément le plus souvent cité porte sur l'offre médicale. Elle serait trop abondante et inciterait les assuré-e-s à consommer des soins. Certains allant jusqu'à estimer que le système d'assurance déresponsabilise les assurés en leur masquant les coûts réels des actes médicaux qu'ils requièrent².

Pour un même diagnostic, toutes les cures proposées par les partis bourgeois et ladite gauche tendent au même objectif. Seuls les posologies, les rythmes d'application changent. Une phrase extraite d'un rapport du Credit Suisse, dernier protagoniste à entrer dans le cercle des médecins-conseils du système, résume bien le consensus général autour duquel se déroulent ces « débats » : « La qualité et le niveau d'approvisionnement du système de santé suisse sont très bons. Le bât blesse du côté des coûts et plus précisément de leur évolution. Des réformes sont donc absolument nécessaires. [...] Nous considérons qu'un changement radical du système n'est ni nécessaire, ni opportun. La LAMal contient tous les éléments importants permettant d'atteindre l'objectif d'un approvisionnement sanitaire de qualité, économique et suffisant. »³

Le marché de la santé

D'avis unanime donc – le Parti socialiste suisse ne s'étant, de facto, pas réellement éloigné du discours dominant jusqu'ici, ses propositions s'inscrivant dans le cadre de la LAMal actuelle – il faut maintenir le cadre existant.

Du point de vue de « l'économie privée », ce choix s'explique au moins par deux facteurs.

Premièrement, le système de santé est aujourd'hui une puissante branche économique au sein de laquelle de très nombreux groupes s'affrontent pour dégager des marges de profits aussi substantielles que possible. Qu'on pense aux grandes assurances maladie, bien sûr, mais également aux entreprises

pharmaceutiques et à toutes celles actives dans les technologies médicales de pointe. Au-delà de l'accélération des fusions et acquisitions dans le secteur de la pharma et de l'instrumentation médicale, les réorganisations touchent de même le secteur des assurances. Ainsi, la concentration s'est accentuée dans le segment de l'assurance maladie en Suisse⁴. En outre, le corps médical constitue un lobby actif mais dont le statut et l'homogénéité sont affaiblis et qui fait face aux exigences des assurances.

Dans ce cadre, le système sanitaire helvétique, qui, comme l'ensemble des systèmes européens, se caractérise par une demande en soins en continuelle augmentation, représente assurément un marché « d'avenir » pour les entreprises privées. Or, la LAMal telle qu'elle existe actuellement ouvre d'ores et déjà très largement la porte au secteur privé. Nul besoin donc de reconstruire le bâtiment ; tout au plus d'en ouvrir plus largement l'accès...

Deuxièmement, si les coûts augmentent, c'est également parce que les chiffres d'affaires et les bénéfices de bon nombre des acteurs privés engagés sur le marché de la santé, à l'instar de l'industrie pharmaceutique, croissent. Or, le cadre actuel de la LAMal permet aisément d'accroître cette marge bénéficiaire, puisqu'il ne prévoit aucune restriction aux profits privés.

La pathologie ne touche donc pas au corps, mais à ses fonctions internes. Et dans ce domaine, les éléments centraux des cures proposées se résument à une option thérapeutique : accroître et faciliter la présence du secteur privé sur le marché de la santé en lui donnant un rôle plus important encore dans l'organisation de ce secteur. Sans pour autant lui imputer de nouvelles charges.

Quand la LAMal fait le jeu de l'austérité

Pour saisir la logique de la cure préconisée, il vaut sans doute la peine de revenir sur les circonstances dans lesquelles la LAMal telle que nous la connaissons aujourd'hui a été introduite.

aux soins privés

La LAMal est entrée en vigueur en 1996, soit au cours d'une décennie durant laquelle les différents programmes d'austérité budgétaire – qu'ils soient cantonaux ou fédéral – avaient déjà connu de grandes avancées au plan national. C'est donc dans un contexte de démantèlement des services publics qu'est venue se greffer l'introduction de la nouvelle assurance maladie. Or, tout laisse à penser que cette loi, dans le secteur de la santé, a servi d'appui, voire de catalyseur aux réformes structurelles en cours.

En parallèle à l'instauration d'une assurance maladie obligatoire pour tous⁵, financée au moyen de « primes par tête », cette nouvelle loi a également introduit quelques règles de fonctionnement du secteur sanitaire qui font très largement le jeu du secteur privé et en impose les règles. Elle implique ainsi :

- Une limitation à hauteur de 50% de la couverture par les assurances maladie des frais liés à l'hospitalisation en division commune, le reste étant à la charge des cantons⁶.
- Une obligation de planification de l'offre de soins par ces mêmes cantons incluant l'obligation de tenir compte « de manière adéquate » des établissements privés⁷. Pour le dire plus simplement, chaque canton établit une liste des hôpitaux autorisés à faire valoir leurs prestations au titre de l'assurance maladie obligatoire. Les établissements qui ne sont pas sur cette liste seront payés par des privés ou par des assurances complémentaires. Or, la LAMal oblige les cantons à inscrire des établissements privés sur cette liste, dans la mesure où ils faisaient partie de l'offre en soins estimée « nécessaire » au moment de la constitution de cette liste. Ce qui pose le problème de l'accès à ces établissements pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'assurances complémentaires...
- Une obligation, pour les autorités cantonales, de supprimer lesdites « surcapacités » faute de quoi les coûts leur en incombent en plein⁸.

- Une surveillance par l'Etat du caractère « économique » – le terme n'étant pas défini – des prestations des hôpitaux et des établissements médico-sociaux⁹.

- La possibilité, pour les assureurs, d'exiger des cantons, à titre extraordinaire et « pour limiter une augmentation des coûts au-dessus de la moyenne », qu'ils fixent un budget global, soit une enveloppe budgétaire, pour le financement des hôpitaux et des établissements médico-sociaux (EMS)¹⁰.

De la même manière, la LAMal établit comme condition du droit au remboursement le fait que les prestations qui y prétendent soient « efficaces, appropriées et économiques »¹¹. Autant d'éléments qui, inscrits dans un cadre général d'austérité budgétaire, ne pouvaient conduire qu'à un rationnement des soins plus ou moins ouvertement déclaré selon les cas.

Moins d'Etat

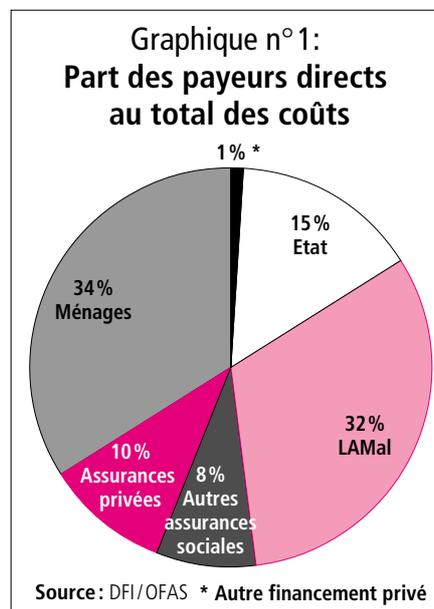
Pour s'en convaincre, il suffit probablement de citer le cas exemplaire du canton de Vaud. Son Conseil d'Etat, en 1997, un an après l'introduction de la LAMal, expliquait ainsi l'introduction d'un Nouveau Plan de planification sanitaire (NOPS) : « La restructuration en cours du réseau hospitalier répond à une exigence de rationalisation. Elle est imposée par la situation économique du canton et par les nouvelles dispositions LAMal. La loi fédérale attribue en effet au canton la responsabilité de la planification hospitalière et, cas échéant, celle du financement des « frais liés à des surcapacités » (...). Les enjeux qui en découlent sont donc déterminants. Ils sont au centre du programme de réduction de l'offre et d'économies décidé par le Conseil d'Etat, à partir de 1992. »¹²

Les autorités vaudoises n'ont pas fait cavaliers seuls dans cette voie. En moyenne – ce qui recouvre naturellement des différences cantonales – on constate le même désengagement des autorités publiques dans les différents systèmes sanitaires cantonaux, au moins jusqu'en 1998. Ainsi, si les coûts du seul secteur hospitalier ont augmenté au plan

national de 13,2% entre 1995 et 1999; dans le même temps, les subsides des pouvoirs publics versés à l'ensemble des fournisseurs de prestations sanitaires n'ont, quant à eux, progressé que de 10,8%¹³. En d'autres termes, l'augmentation des coûts de la santé a été directement prise en charge, pour une part de plus en plus importante, par les ménages et cela sous les formes les moins équitables, à savoir par le biais des primes par tête à l'assurance maladie¹⁴ et par des dépenses privées et individuelles de santé. Le graphique numéro 1 (ci-dessous) présente clairement la part des coûts du système de santé ainsi prise en charge par les ménages.

Or, la Suisse est un des pays dont les dépenses publiques en matière de santé sont les plus faibles, comme le démontre l'étude effectuée en 2000 par l'OCDE (voir graphique n° 2, p. 30).

Mais il y a plus, car ce désengagement des collectivités publiques n'est pas resté sans conséquences sur l'offre en soins, puisque les effets conjugués des programmes d'austérité cantonaux et de l'application des dispositions de la LAMal ont conduit, sur le plan national, jusqu'en février 1999 et pour le seul secteur des soins aigus¹⁵, à la fermeture ou au changement d'affectation de 8 hôpitaux, à la suppression de 2000 lits et, par voie de



conséquence, à la suppression de 600 à 700 emplois « plein temps »¹⁶. Le tout pour une économie nette de près de 215 millions de francs par an¹⁷.

Pour compléter le tableau, il faut également souligner que cette économie a été réalisée au cours d'une période durant laquelle le nombre de malades traités à l'hôpital et la lourdeur des pathologies ont été croissants. Or, qui dit fermetures de lits, d'établissements hospitaliers, suppressions de postes et augmentation du nombre de cas traités et de la lourdeur de ceux-ci dit obligatoirement restructuration à la baisse de l'ensemble de la chaîne des soins couverts par l'assurance maladie obligatoire et accroissement des difficultés d'accès à ces soins.

Cette restructuration des soins, qui s'est imposée dans tous les pays européens, est en partie – argument très souvent répété – le fruit des progrès de la médecine: ceux-ci permettent d'intervenir de manière moins invasive qu'auparavant et, donc, de réaliser des opérations moins lourdes et de diminuer la durée des séjours en hôpital. Toutefois, elle est également la conséquence d'un choix délibéré visant à réduire les coûts du système de santé. Pour le dire rapidement, ce processus débouche sur une diminution massive de la durée moyenne de séjour en hôpital et une augmentation substantielle du taux d'occupation des lits des mêmes hôpitaux. Traduisez: plus de patients qui changent plus rapidement dans les services et qui sortent plus

rapidement des hôpitaux pour moins de personnel (voir ci-dessous graphique n° 3). Voilà la cure d'amaigrissement imposée à la santé publique et parapublique par l'effet conjugué d'une politique du « moins d'Etat » et le cadre économique imposé par la LAMal.

Et le problème ne s'arrête pas aux portes de l'hôpital. Il faut, en effet, y ajouter la question du passage des patients sortis prématurément des soins aigus à des unités d'hébergement telles que des hôpitaux de réhabilitation, des établissements médico-sociaux (EMS) ou des soins à domicile.

Dans ce domaine également, l'exemple du canton de Vaud mérite d'être cité. En effet, les conséquences de l'application de quatre programmes d'austérité, des NOPS et de la LAMal s'y sont soldées, jusqu'en 1999: par la fermeture, dans les soins aigus, de 210 lits, et de quelques services dans les hôpitaux publics¹⁸; par la suppression d'un hôpital subventionné, d'un service de maternité ainsi que de lits dans tous ces hôpitaux. On peut y ajouter la suppression de 340 lits de long séjour dans les EMS vaudois¹⁹ et un développement totalement insuffisant des soins à domicile²⁰.

Conclusion d'une commission d'enquête parlementaire vaudoise: le secteur des soins non aigus doit et devra accueillir une population de plus en plus importante. Elle provient d'hôpitaux de soins aigus de plus en plus pressés de les

« voir sortir ». A cela s'ajoutent les effets du vieillissement de la population. Or, le secteur des soins non aigus était déjà en 2001, «...exploité au maximum de ses capacités »²¹. On pourra aisément en déduire qu'il sera préférable, dans les années à venir, de disposer des moyens financiers pour s'adresser aux établissements privés afin d'être sûr d'être pris en charge.

La LAMal version 1996 a donc servi de support à une restructuration en profondeur du système sanitaire suisse. Elle lui a donné un cadre qui, tout en maintenant un niveau élevé de prestations médicales, garantissait une place de choix au secteur privé et permettait aux gouvernements cantonaux de démanteler progressivement l'offre publique de soins en y instaurant les règles d'économicité pratiquées dans le secteur privé.

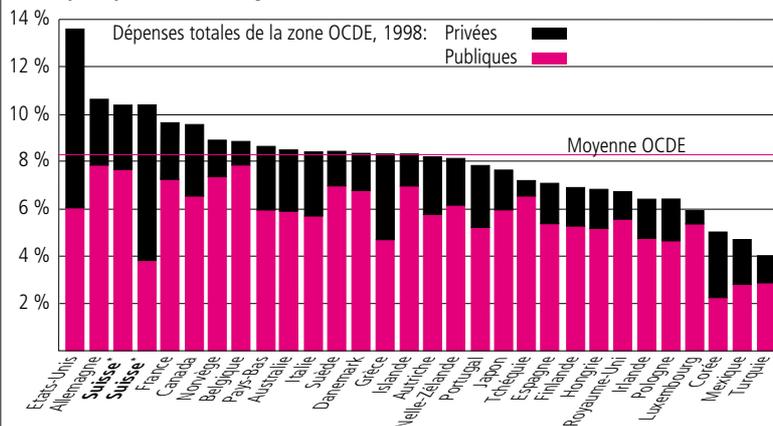
Le premier pas d'une refonte de cette partie des services publics qu'est la santé a ainsi été effectué. Et les conditions nécessaires au second sont largement réunies.

Deuxième révision partielle de la LAMal

Cette nouvelle avancée s'effectuera dans le cadre de la deuxième révision de la LAMal, ou, au plus tard, à l'occasion de la troisième.

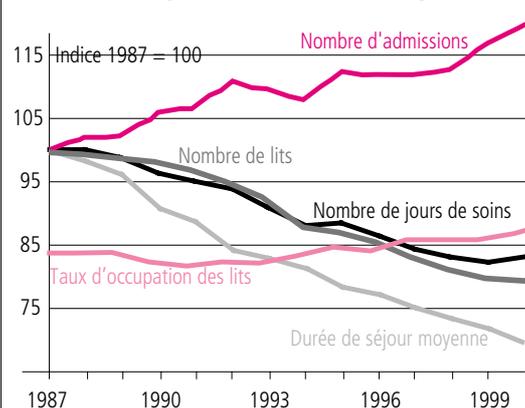
Pour l'esquisser rapidement, on pourrait dire qu'il s'agit d'asseoir plus solidement encore le secteur privé aux commandes

Graphique n°2: Dépenses de soins de santé, en % du PIB



* Première colonne: données de l'OCDE. Les primes d'assurance privée LAMal y sont classées parmi les composantes publiques des dépenses de santé, bien qu'elles soient principalement à la charge des ménages (une petite partie fait l'objet d'aides publiques, au titre de l'assurance-maladie des personnes démunies). La deuxième colonne attribue ces primes d'assurance privée aux dépenses privées (données disponibles pour 1997).

Graphique n°3: Soins dispensés dans les hôpitaux



Sources: H+, Les Hôpitaux de Suisse; dès 1997, estimation de Credit Suisse Economic Research & Consulting

du « marché de la santé ». L'image ici ressemble fort à ce qui se passe dans le cadre de la prévoyance professionnelle : l'affaiblissement du premier pilier exige le renforcement du deuxième, jusqu'à ce que sa « réorganisation » accroisse la nécessité du troisième.

Trois axes fondamentaux

Les débats menés actuellement dans le cadre de la deuxième révision partielle de la LAMal portent sur une multitude de propositions. La commission du Conseil national chargée d'étudier la question a été saisie de plus de 110 interpellations, propositions ou autres. Néanmoins, pour esquisser l'essentiel, on peut dire que les discussions de fond portent sur trois points : une réforme du financement des hôpitaux ; la suppression de l'obligation faite aux assureurs de contracter avec tous les fournisseurs de soins ambulatoires²² ; et un plafonnement des primes d'assurance maladie pour les assuré-e-s de condition modeste.

Sur ces trois points, les propositions faites par les partis bourgeois et acceptées récemment par le Conseil fédéral²³ sont les suivantes.

Réformer le financement des hôpitaux

Au plan du financement des hôpitaux, l'année 2001 a d'ores et déjà significé un changement important. En effet, comme on l'a vu, la LAMal obligeait jusque-là les cantons à participer aux frais d'hospitalisation en division commune dans les établissements publics et subventionnés à hauteur minimale de 50%. Ce qui signifie qu'ils ne prenaient pas en charge les hospitalisations faites dans les établissements ou les divisions privés. Or, deux arrêtés du Tribunal fédéral des assurances, relayés et amplifiés par le message du Conseil fédéral relatif à la deuxième révision partielle de la LAMal du 18 septembre 2001, ont contraint les cantons à négocier un accord avec « santé-suisse », l'organe factier des assureurs maladie.

En effet, les décisions du tribunal comme les choix du Conseil fédéral obligent les cantons à participer également aux hospitalisations dans les établisse-



ments et divisions privés inscrits sur les listes hospitalières. Coûts des négociations entre les assureurs et la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires : une contribution forfaitaire des cantons de 300 millions de francs qui sera augmentée chaque année de 100 millions jusqu'en 2004. Autant d'argent prélevé sur le budget des cantons pour subventionner les secteurs privés. Ce qui signifie également, pour prendre l'exemple du canton de Vaud, que cet argent sera enlevé à un poste destiné à des dépenses de santé publique...

Cette concession faite aux assureurs pourrait être suivie d'une seconde, bien plus importante. Elle a déjà obtenu le soutien du Conseil des Etats et un appui du Conseil fédéral²⁴. Il s'agit du passage à un financement « moniste » des hôpitaux. Suivant ce précepte, les cantons ne participeraient plus directement aux frais des hôpitaux, mais ils subventionneraient les caisses maladie qui se chargeraient elles-mêmes de subventionner les hôpitaux. Ainsi, on remplacerait l'actuel système « dual » où les cantons fixent les listes hospitalières et subventionnent directement les hôpitaux, généralement sous la forme de budgets annuels, par un système où le seul partenaire payeur des hôpitaux serait les assureurs. Un pouvoir supplémentaire

leur est donc clairement attribué, tant il est vrai que « qui paie commande ». Une question reste ouverte : dans ce cas de figure, quelle sera l'instance habilitée à dresser les listes hospitalières prévues par la LAMal ?

De plus, le Conseil des Etats s'est prononcé pour une réforme du financement des hôpitaux qui verrait l'actuel budget attribué annuellement à chaque établissement par les cantons remplacé par un financement « lié aux prestations ». Les modalités exactes de ce financement ne sont pas encore arrêtées, mais il y a fort à parier qu'elles représenteront une incitation, pour les hôpitaux, à soigner chaque cas au meilleur coût, afin de ne pas manquer de moyens. Ce qui pourrait accélérer encore le rythme de sortie des hôpitaux...

Supprimer l'obligation de contracter

La suppression de l'obligation de contracter octroierait aux assurances maladie la possibilité de refuser à un fournisseur de prestations ambulatoires²⁵ le remboursement de ses actes. En d'autres termes, les assurances seraient mises en position de limiter l'accès à l'exercice de la médecine pour une partie des praticiens, la clientèle de ces derniers ne pouvant pas faire usage de ▶

son assurance maladie obligatoire lors des consultations. Plus encore, les caisses maladie seraient habilitées, par exemple, à refuser le remboursement à des médecins qui appliqueraient des traitements qu'elles jugeraient trop coûteux ou peu efficaces...

Fin novembre 2001, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur de la suppression de l'obligation de contracter sous réserve de la création d'une commission tripartite (assureur-médecin-canton) appelée à trancher en dernier ressort si une caisse devait refuser de conclure une convention avec un médecin. Les critères retenus seraient « *le caractère économique et la qualité des prestations* »²⁶. Cette proposition fait, du reste, l'unanimité au sein des partis gouvernementaux, du Parti socialiste à l'UDC. Le Conseil fédéral, quant à lui, estime que la suppression de l'obligation de contracter dans le secteur ambulatoire devrait être un objectif et que son entrée en vigueur devrait intervenir à l'issue du moratoire de trois ans qui vient d'être décrété sur l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux, soit en juillet 2005²⁷.

Plafonner les primes d'assurance maladie

La charge représentée par l'augmentation continue des primes d'assurance maladie « par tête » devenant de plus en plus lourde, le Parti socialiste suisse a lancé, il y a de cela quelques années, une initiative intitulée « La santé à un prix abordable ».

Le PSS réclame que le financement de l'assurance maladie obligatoire ne se fasse plus au moyen de primes par tête, mais par des recettes dont l'affectation serait fixe et qui proviendraient de la TVA – impôt social s'il en est! – et, pour une part d'au moins 50%, de cotisations des assurés fixées en fonction de leur situation financière. Cette initiative, qui a abouti, sera discutée prochainement par le parlement.

En réponse à cette demi-mesure sociale, le Conseil des Etats a choisi de lui opposer un contre-projet indirect: il propose un plafonnement des primes d'assurance maladie à 8% du revenu des ménages. Plafonnement qui ne s'appliquerait qu'à condition que ceux-ci aient choisi la caisse dont les primes seraient les plus basses.

Cette proposition a cependant été récemment revue à la baisse par le Conseil fédéral, inspiré par la Conférence des directeurs cantonaux des finances qui redoute les impacts financiers d'une telle mesure pour les cantons. L'exécutif fédéral a choisi une troisième voie qui créerait quatre catégories d'assurés individuels dont la plus basse se verrait garantir que la charge des primes ne dépasserait pas 4% de son budget. Ce plafond s'élèverait ensuite progressivement pour atteindre 12% pour la catégorie la plus élevée. Cette méthode permettrait de réduire de moitié les frais incombant aux collectivités publiques selon le modèle choisi par le Conseil des Etats... On est donc bien loin d'un financement de l'assurance maladie obligatoire qui garantisse une

vraie redistribution sociale par le biais de cotisations liées au revenu. La prime par tête et l'imposition sur la consommation (TVA) ont de beaux jours devant elles.

Pour un service public de la santé

La refonte du système sanitaire suisse vise à en faire un marché essentiellement privé où la « responsabilité individuelle » jouera un rôle central. Formuler des contre-propositions qui sortent du cadre prédéfini dans lequel se déroulent les débats présents exige la claire définition de quelques principes fondamentaux.

La « santé » est un droit inaliénable auquel chacun doit pouvoir accéder dans la même mesure. En conséquence, le système sanitaire devrait remplir une mission de service public et, par là même, échapper aux critères du marché. Ce qui signifierait non seulement que l'Etat et les cantons devraient être les seuls partenaires payeurs du système sanitaire, mais également qu'une caisse maladie nationale unique devrait être mise sur pied. Cependant, contrairement aux propositions formulées actuellement à gauche, cette caisse nationale ne pourrait avoir un effet réel de redistribution sociale que si ses primes sont basées exclusivement sur les revenus des assurés. De plus, une telle caisse et un tel système devraient impliquer le dépérissement des assureurs privés dans ce domaine... Dans le contexte politique présent, l'élaboration radicale, sujette à un vrai débat, constitue un élément nécessaire à une mobilisation sociale. ■

1. Voir *Le Temps*, 14 août 2002.

2. Voir, par exemple, à ce propos, le papier de position du Parti radical démocratique, adopté le 13 janvier 2001, p. 6, qui donne le principe suivant comme mot d'ordre pour l'assurance de soin obligatoire: « *responsabilité personnelle prioritaire, assurance subsidiaire* ». Tout un programme...

3. Credit Suisse Economic Research & Consulting, *Le système de santé suisse – diagnostic pour un patient*, Economic Briefing n. 30, Zürich, juillet 2002, p. 22.

4. On y constate une concentration importante du nombre de grandes assurances. En 2000, sur les 101 compagnies d'assurance maladie existantes en Suisse, les cinq plus grandes d'entre elles (Helsana, CSS, Visana, Concordia et Swica) regroupaient ainsi, à elles seules, 52% des assurés, contre 72,5% pour les 10 plus grandes. Voir le compte rendu de la séance spéciale du Conseil fédéral du 22 mai 2002, *L'assurance*

maladie sociale. Analyse, Berne, DFI, p. 7, et l'étude du Credit Suisse.

5. Instauration dont l'objectif social est indiscutable.

6. Art. 49, al. 1.

7. Art. 39, al. 1, lt. d.

8. Art. 49, al. 1.

9. Art. 21, al. 4.

10. Art. 54, al. 1.

11. Art. 32, al. 1.

12. Conseil d'Etat vaudois, *Rapport NOPS*, 1997, p. 49.

13. Credit Suisse Economic Research & Consulting, op. cit., p. 20.

14. Selon l'économiste genevois Yves Flückiger, entre 1990 et 1998, le coût des primes d'assurance maladie s'est élevé d'environ 10% par année. Augmentation qui a représenté une part de près de 19% du revenu disponible des ménages les plus défavorisés. *NZZ*, 17 mai 2002.

15. Les soins aigus sont les soins stationnaires dispensés dans les hôpitaux habilités à prendre en charge des

cas d'urgence et des opérations, ils se distinguent des soins ambulatoires qui sont les soins donnés par les médecins, en consultation et des soins donnés en hébergement de longue durée, dans les EMS, les centres de réhabilitation ou les CMS.

16. Ce qui représente un nombre de postes de travail nettement plus important, les emplois dans le secteur sanitaire étant rarement des emplois à 100%, vu la charge de travail dans ce domaine.

17. Compte rendu de la séance spéciale du Conseil fédéral du 22 mai 2002, *L'assurance maladie sociale. Analyse*, op. cit., p. 10.

18. Conseil d'Etat vaudois, *Rapport NOPS*, 1997, p. 49.

19. « Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les EMS vaudois », Lausanne, Grand Conseil du Canton de Vaud, janvier 2001, pp. 79-80.

20. Ibid, p. 41.

21. Ibid, p. 42.

22. Soit les soins donnés hors hospitalisation ou en hospitalisation d'un jour.

23. *NZZ*, 22 août 2002, *Le Temps*, 22 août 2002.

24. Le Conseil des Etats souhaite que ce changement s'opère dans les cinq ans à venir, le Conseil fédéral, quant à lui, prévoit ce changement dans le cadre de la 3e révision partielle de l'AVS à venir. *Communiqué de presse du Département fédéral de l'intérieur*, 21 août 2002.

25. Soit un médecin ou un professionnel de la santé reconnu, installé ou donnant des consultations sans hospitalisation dans un établissement sanitaire.

26. Credit Suisse Group, Economic Research & Consulting, *Le système de santé suisse – propositions de traitement pour un patient. Une étude spéciale sur le potentiel de réforme du système de santé suisse*, Zurich, juin 2002, p. 19.

27. *Le Temps*, 22 août 2002.

Multiplier par deux la couverture assurée par la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE)

La « mentalité-casco » du patronat exportateur

*Le patronat helvétique fait pression pour une extension massive du champ d'intervention de la **Garantie contre les risques à l'exportation (GRE)**. Le président de Swissmem, l'association patronale de l'industrie des machines, le conseiller national radical Johann N. Schneider, a déposé une motion parlementaire dans ce sens fin 2000. Le Département fédéral de l'économie de Pascal Couchepin planche actuellement sur la question. C'est l'occasion de revenir sur le rôle de la GRE, et sur ce que cela révèle à propos du fonctionnement du capitalisme helvétique, au moment où les vocables « libéralisation » et « désengagement de l'Etat » sont sur presque toutes les lèvres de la droite comme de la gauche gouvernementales.*

Dario Lopreno

Un professeur d'université, conservateur, définissait ainsi la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE)¹ : « La garantie des risques à l'exportation, créée durant les années de la grande crise, prévoit la couverture, par la Confédération, des pertes qui pourraient provenir d'un retard ou d'un défaut de paiement. C'est une assurance dont les prestations sont accessibles moyennant une prime. Les risques sont couverts jusqu'à concurrence de 85 à 95 %. En principe, seuls les contrats passés avec, ou garantis par des corporations de droit public étrangères sont recevables. En plus des risques de transfert et de change (solvabilité du débiteur), la couverture s'étend aussi au risque de change, moyennant une prime supplémentaire. La garantie des risques à l'exportation est un argument très important pour l'octroi de crédits à l'exportation. Grâce à cette institution, l'exportateur est plus facilement en mesure d'obtenir une avance auprès d'une banque suisse, en faveur du client étranger. En effet, la banque possède ainsi une sécurité pour le cas où le remboursement ne pourrait s'effectuer. »

Le professeur en question nous explique ainsi, sans détour, que la GRE est une « assurance » contre les risques écono-

miques (avec un maximum de couverture de 95%) courus par les exportateurs privés de biens, de services ou de capitaux. L'auteur, l'économiste fribourgeois et futur conseiller fédéral Joseph Deiss, manifeste son dévouement envers la Confédération en omettant de préciser que les déficits – structurels – de la GRE sont de tout temps couverts par la Confédération, autrement dit par les pouvoirs publics², soit les contribuables. En résumé, et pour reprendre l'expression du grand patronat helvétique, celui qui se bat pour un « ordre politique » néolibéral, la GRE relève d'une « complète mentalité-casco »³ : le genre de comportement économique qui ne souffre pas de courir le moindre risque et qui, pour cela, se fait garantir ses risques privés par les impôts fédéraux.

Qu'est-ce que la GRE ?

La GRE est une « assurance publique des crédits à l'exportation » qui a été fondée en 1934⁴ après les déboires de la grande crise économique des années 30, dans le but officiel « de lutter contre le chômage ». Elle doit s'autofinancer à long terme par des primes calculées en fonction du risque. Membre de l'Union de Berne⁵, la GRE a pour but d'aider les entreprises suisses exportatrices de biens, de services ou d'investissements, en leur facilitant « la conclusion de contrats à l'étranger lorsque les difficultés de recouvrement sont à craindre en raison de la situation politiquement et économiquement instable dans les pays » où elles interviennent. Il s'agit de décharger « ainsi l'exportateur de certains risques encourus ». Formellement, la GRE est un fonds institué par la Confédération, qui lui accorde des avances à intérêt, mais qui est financièrement indépendant, et dont les recettes et dépenses ne figurent donc pas dans le compte financier de la Confédération. La GRE doit tenir compte, dans ses interventions, des principes officiels en matière de politique d'aide au développement, de droits de l'homme et de protection de l'environnement, ce qui ne semble pas lui poser de bien graves problèmes. L'un des principes

énoncés par la charte de la GRE est l'« information et [la] transparence », principe impliquant assez peu de chose, dans la mesure où cette institution est parfaitement inconnue du « public ».

Du point de vue de la « libre » concurrence internationale, c'est l'« Arrangement sur les crédits à l'exportation » de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) qui est en vigueur. Cet Arrangement détermine des normes d'harmonisation des garanties étatiques à l'exportation, des primes minimales pour que les Etats puissent offrir ces prestations, etc.⁶. Le premier chapitre de l'Arrangement explique qu'il « vise à encourager une concurrence entre exportateurs des pays de l'OCDE qui soit fondée sur la qualité et le prix des biens et des produits exportés plutôt que sur les conditions les plus favorables qui bénéficient d'un soutien public ». Ce qui pourrait paraître extraordinaire à un quelconque Candide débarquant dans l'univers de la GRE c'est que, de cette manière, l'aide étatique massive à l'exportation est justifiée... au nom du combat contre le soutien du secteur public à l'exportation !

Assurance « tous risques »...

L'objet de la GRE consiste dans la couverture des risques des prestations exportées suivantes : biens de consommation et d'équipement ; travaux de construction, d'ingénierie et de conseil ; contrats de licence et de savoir-faire ; entreposage de marchandises à l'étranger ; garanties diverses d'acompte ou d'exécution de financements. Ces prestations doivent comporter une part significative – mais très variable – de valeur ajoutée créée en Suisse. C'est ce qui permet à la GRE de se nommer, en sous-titre, garantie « en faveur des emplois en Suisse ».

Les risques couverts par la GRE sont de plusieurs types⁷ :

- politiques : pertes de l'exportateur suisse dues à des guerres, révolutions ou émeutes dans le pays concerné, empêchant l'acheteur d'exécuter ses obligations ;

- transfert : mesure gouvernementale sur le marché de la monnaie ou difficultés financières d'un pays amenant un accord international de rééchelonnement des dettes, empêchant l'acheteur de s'exécuter (rééchelonnement négocié dans le cadre du Club de Paris) ⁸ ;
- ducroire : terme désignant l'insolvabilité ou le refus de paiement de l'acheteur, pour autant qu'il s'agisse de risques face aux institutions de droit public, ou de droit privé mais à capitaux majoritairement publics, face aux collectivités remplissant des fonctions publiques et face à un certain nombre de banques agréées par la GRE, ainsi que, dans certains cas exceptionnels, face à des acteurs privés qui auraient fourni préalablement des sûretés d'un garant agréé par la GRE ;
- monétaire : pertes découlant du refinancement d'un crédit en monnaie étrangère ou découlant de transactions faisant suite à un sinistre couvert par la garantie (ce risque n'est plus couvert depuis la fin des années 80) ;
- « fabrication » : défaut de paiement provenant de l'impossibilité d'effectuer la livraison du bien, du service ou de l'investissement, due à l'augmentation *a posteriori* des risques mentionnés ci-dessus ou au défaut de moyens de transports à l'étranger.

Les valeurs et durées des contrats garantis varient en fonction des pays (classés sur une échelle de risques allant de 1 à 7), de la valeur du contrat lui-même, de sa durée, des biens concernés, de l'existence de risques spécifiques supplémentaires et de l'importance de la part des engagements de la GRE dans un pays par rapport aux engagements totaux ⁹. Les garanties peuvent s'étaler sur plusieurs années et les remboursements, le cas échéant, commencer 3 mois après la déclaration du problème ou plusieurs mois après.

... aux frais des contribuables

Les émoluments (primes) facturés aux preneurs de garantie sont calculés sur la base, d'une part, des valeurs et durées des contrats et, d'autre part, des risques liés à la livraison de l'exportation, aux paiements intermédiaires du client et aux paiements comptants ou différés. Dans certains cas (risque d'insolvabilité), les émoluments varient en fonction de la solidité du garant du crédit sur place. Par ailleurs, si la valeur exportée est majoritairement d'origine étrangère (donc non suisse...), un supplément d'émoluments est perçu. Les valeurs garanties ne sont pas fixées a priori, l'émolument ne

contient aucun frais administratif. Cela signifie que l'« autosuffisance » que doit atteindre la GRE à long terme – qui est restée jusqu'à aujourd'hui inatteignable – exclut ces frais.

A titre d'exemple, la couverture d'un investissement-exportation de 100 millions de francs, avec une couverture des risques à 95 % pour des durées situées entre 14 mois (pour les paiements intermédiaires), 18 mois (pour les risques avant livraison) et 74 mois (pour les paiements différés), dans un pays à risques moyennement élevés (niveau 4/7, comme par exemple l'Afrique du Sud, la Croatie, l'Égypte, etc.), coûterait normalement environ 2,8 millions de francs d'émoluments au total, soit 2,8 % de l'investissement total. Ce dernier chiffre est à comparer à un rendement théorique d'un tel investissement de 10-15 % (10 à 15 millions de francs). En 2001, les émoluments totaux encaissés par la GRE, c'est-à-dire les primes versées par les entreprises pour être assurées, ne se sont élevés qu'à 36 millions de francs, soit le 1,7 % des garanties accordées au cours de l'année ¹⁰.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du fait que certaines parmi les principales multinationales de l'exportation helvétique (notamment dans les machines et l'ingénierie) ont vécu, après une longue période de taux de marges bénéficiaires élevés, trois mauvaises années, on comprendra mieux pourquoi d'importantes pressions sont faites aujourd'hui pour doubler (!) les engagements de la GRE.

L'alibi syndical

Du point de vue de sa composition, la Commission – la direction – de la GRE est un parfait produit de la « Konkordanz-Demokratie », c'est-à-dire de la politique d'intégration du mouvement syndical et de la gauche institutionnelle à l'appareil d'Etat afin de consolider leur neutralisation politique et sociale. C'est ce que nous explique le conseiller fédéral et actuel président de la Confédération Kaspar Villiger. La « Konkordanz-Demokratie » « signifie l'engagement dans les responsabilités gouvernementales des principales forces politiques et des forces les plus aptes à assumer une politique référendaire. Naturellement la formule magique doit ainsi refléter un tant soit peu et à long terme les rapports de force, ce qui n'est pas possible à court terme. C'est pourquoi il aurait été parfaitement erroné d'exclure l'un des deux partis [il s'agit des socialistes et de l'UDC, ndr] du Conseil fédéral [...]. La formule magique n'a rien de

magique. Elle a toujours consisté dans un mariage de raison et non d'amour. »

Et Villiger d'ajouter que l'objectif présent de la « Konkordanz-Demokratie » est, principalement, l'insertion optimale dans la mondialisation en marche : « Seule la globalisation permet de parvenir à un état de bien-être supérieur à travers l'exportation de biens et de services » (c'est-à-dire le secteur d'intervention de la GRE). Au plan socio-politique intérieur, cette approche doit consolider le néo-corporatisme, l'intégration contrôlée. Ce qu'exprimer Villiger de la sorte : « Nous ne devons pas permettre qu'il existe une société divisée en deux classes avec de perpétuels gagnants et de perpétuels perdants. Faute de quoi les perdants risquent de se révolter un jour, mettant ainsi en danger notre stabilité et la qualité de la place helvétique. »

Ce risque, hypothétique, est amplifié par les porte-parole gouvernementaux. A tel point que Villiger prétend qu'en Suisse romande et, par-ci par-là, en Suisse allemande, « des cercles syndicaux forment à l'heure actuelle des tendances inquiétantes allant dans les directions suivantes : assez du socialisme à la Blair, combat contre les privatisations, lutte contre la nouvelle Loi sur le personnel fédéral, retour à la lutte des classes, à plus d'Etat, à plus de centralisation, à davantage d'impôts ». Ce type d'envolée permet de valoriser les participants, en particulier syndicaux, à « la tant décriée Table ronde fédérale qui a pourtant connu un plein succès [1998] » ¹¹.

Examinons, sous cet éclairage, la composition de la Commission de la GRE. Aux côtés de quatre hauts fonctionnaires de l'administration fédérale (économie, marché du travail, finances, coopération au développement) et de trois délégués du grand patronat helvétique de l'exportation (chimie, machines et association economiesuisse), siège un représentant du syndicat de l'industrie et des services FTMH ¹². La présence syndicale dans cette enceinte prend une valeur encore plus décorative lorsque l'on sait que, une fois la décision prise par la Commission de la GRE d'accorder une garantie, cette décision passe soit à l'administration fédérale pour mise en application, soit au Conseil fédéral pour décision dans les cas délicats ¹³.

Encore plus de sécurité pour le patronat

Depuis dix ans, les associations patronales (dont economiesuisse, fusion, en 2000, du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et de la

Société pour le développement de l'économie suisse) et les grands patrons helvétiques imposent avec succès un démantèlement desdits acquis sociaux. Les décisions prises lors de la Table ronde fédérale ont plus d'une fois servi de caution à l'ensemble de ces contre-réformes. Or ces mêmes patrons défendant bec et ongles l'un de leurs filets de sécurité pour le profit : la GRE.

Mieux : ils revendiquent, aujourd'hui, une extension de la GRE, par l'entremise d'un des leurs, le conseiller national radical Johann Schneider. Celui-ci a, comme second nom, Ammann : il est le patron du groupe industriel Ammann, qui réalise 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger, avec près de 760 millions de francs de ventes consolidées. Il est de plus président de Swissmem, l'association faîtière des constructeurs de machines, et membre du comité de l'association patronale economiesuisse.

Schneider-Ammann a proposé d'étendre la GRE à l'insolvabilité des clients privés des entreprises suisses investissant à l'étranger¹⁴ et de doubler les engagements (la ligne de crédit) de la Confédération, pour la faire passer de 8,5 milliards à 16 milliards de francs¹⁵. Si nous ajoutons à cela le fait que, l'an dernier, la Confédération s'est fendue d'un communiqué de presse pour annoncer qu'en 2000 la GRE a remboursé 100 millions à l'Etat (sic!) qui a, outre ses engagements, avancé 550 millions à la GRE¹⁶, nous comprenons mieux ce que valent les vœux de la Confédération, du patronat et de la Commission de la GRE – dont le représentant du syndicat FTMH – lorsqu'ils parlent de la nécessaire « *autosuffisance* » de la GRE.

Il est vrai que Florent Roduit, l'un des porte-parole de l'association patronale economiesuisse, a clairement posé le problème : 16 milliards de francs, c'est tout simplement « *le montant total qu'assureraient les caisses de l'Etat en cas de krach mondial, si toutes les affaires tombaient à l'eau* »¹⁷. Cependant, l'extension de la couverture de la GRE aux risques privés implique très probablement une augmentation des risques eux-mêmes (la probabilité d'une défaillance est plus grande que lorsqu'existe une garantie publique). Or ni Schneider, ni Roduit, ni la Confédération ne précisent si, pour couvrir ce surcroît de risque, il faudra augmenter les primes payées par les entreprises ou... transférer purement et simplement ces charges à l'Etat.

Un autre élément mérite l'intérêt. Bien que des géants multinationaux tels que

ABB et Sulzer profitent largement de la GRE, cette dernière est décrite par les représentants suisses au Conseil économique et social de l'ONU comme faisant partie « *des mesures de soutien [qui] sont prises en faveur des PME* »¹⁸. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une part peu importante, en valeur, des contractants de la GRE. En partie, à l'image du reste des PME, elles remplissent la fonction de sous-traitants, *de facto*, des grands groupes de l'industrie et des services.

Quand l'Etat passe directement à la caisse

Un certain nombre d'autres aspects de la procédure de demande de garanties doivent être mis en lumière¹⁹.

- Les garanties demandées pour certains pays sont trop risquées. Mais, « *afin de permettre à l'exportateur d'obtenir une garantie malgré cela* », la GRE, tout en continuant à gérer administrativement les dossiers, passe le brûlot à la Confédération (à « nos impôts »), qui supporte ainsi directement les risques lourds.

- A l'égard des pays de l'Europe de l'Est, trois enjeux majeurs modifient la pratique fédérale en matière de GRE. Premièrement, la Suisse, comme tous les Etats de l'Union européenne, désire se lancer dans la course pour la prise de contrôle de segments de ces nouveaux marchés proches et sur lesquels des normes de consommation analogues sont imposés. Deuxièmement, la majorité de ces pays souffrent *trop* du syndrome mafieux dans diverses sphères institutionnelles ou de l'économie dite privée. Résultat : les investissements peuvent s'avérer difficilement contrôlables, voire trop lourdement tributaires de la *pot-de-vin-compatibilité*. Troisièmement, les établissements bancaires des ex-pays de l'Est, qui sont derrière les « partenaires » de ces pays pour l'industrie suisse, ne sont pas assez solides ni fiables. Du coup, le fardeau de la GRE est allégé... en mettant en place une réassurance de la GRE par la Confédération pour ces pays. Et le tour est joué.

Seul un cerveau néolibéral, sachant avec précision ce que signifie l'aide de l'Etat du fait qu'il la combat à plein temps quand elle est à l'avantage des salarié-e-s, peut faire des montages aussi interventionnistes en faveur des actionnaires des grandes entreprises ou de leurs sous-traitants.

- Dans le cas des pays pauvres qui sont encore à l'index de la GRE, le niveau de risques économiques ou politiques y étant



considéré comme trop élevé, une multinationale décrochant un contrat peut néanmoins obtenir une garantie directe des fonds publics. C'est-à-dire une garantie qui n'est pas assurée par les fonds publics sous statut privé de la GRE, mais par ceux de la Confédération. Dans ce cas, cette aide publique au profit privé est attribuée au nom de la coopération au développement. Comme le rappelle la Fédération vaudoise de coopération, « *un franc investit dans la coopération au développement ou l'aide humanitaire rapporte à la Suisse entre 90 centimes et 1,02 franc (achats de biens et services en Suisse, emplois en Suisse, etc.)* »²⁰.

Au service des actionnaires

La GRE est donc tout simplement un instrument de politique économique mis en place par les patrons exportateurs pour minimiser les risques inhérents à leurs investissements-exportations à l'étranger. Le fait que les garanties totales (GRE, 2001) représentent 1,6% du total des exportations suisses – mais 7,2% des exportations vers les pays pauvres – ne contredit pas ce constat²¹. La GRE joue, en outre, un indiscutable rôle anticyclique de soutien des profits. Cela ressort des constats suivants²².

1° Après la grande crise économique du milieu des années soixante-dix, puis suite à la crise du début des années 80 et, enfin, juste après la récession du début des années 90, les engagements totaux de la GRE ont augmenté, apportant ainsi une aide significative aux actionnaires des entreprises exportatrices de Suisse.

2° Dans la plupart des périodes où la performance en valeur réelle des actions



La ville d'Hasankeyf, riche site archéologique, destinée à être engloutie par le barrage d'Illisu.

en Suisse a été négative (1973-1974, 1981, 1990), on enregistre une augmentation ou une reprise relative des engagements totaux de la GRE. Or l'on sait à quel point les exportations ont un rôle déterminant dans la dynamique du capitalisme helvétique.

Pour qu'une institution telle la GRE coûte le moins possible aux pays nantis et, plus spécifiquement, à leur classe dominante, il faut que les multiples programmes d'ajustement, de redressement, de restructuration, d'austérité du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) fonctionnent au mieux. Ils permettent en effet aux classes dominantes des pays du tiers-monde de dégager – au détriment des politiques sociales, d'éducation et de santé – les excédents nécessaires pour rester de « bons payeurs ». A défaut de quoi, les insolvabilités et, en conséquence, les accords internationaux de rééchelonnement des dettes viennent assombrir le ciel des actionnaires-exportateurs.

Ainsi, en 2001, la GRE et la Confédération ont eu à supporter des rééchelonnements de dettes à hauteur de 560 millions de francs. C'est ce mécanisme que reflètent les propos du directeur du Bureau de la GRE : « *La GRE a réussi à boucler l'exercice 2001 sur un résultat positif [...]. Cela est principalement dû au bon comportement en matière de paiements des pays débiteurs* » et non à « *l'évolution des primes encaissées ou des sinistres* »²³.

Industrie des machines et chimie : premiers servis

Le rapport annuel 2001 du Bureau de la GRE nous donne, synthétiquement, 8,5 milliards de francs d'engagements totaux, provenant dans leur quasi-totalité de la Confédération, avec 2,1 milliards de francs de nouvelles garanties accordées dans l'année (3,1 milliards en 2000).

Le deux tiers des garanties accordées en 2001 concernent le Bahreïn, la Turquie, le Qatar, l'Iran, Israël et le Vietnam. Viennent ensuite l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Chine et le Venezuela. Comme dans toutes les autres relations économiques à l'échelle mondiale, l'Afrique (et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne) est quasi inexistante, avec moins de 6% des engagements totaux de la GRE, contre 16% pour l'Amérique centrale et du Sud, 21% pour l'Europe et 56% pour l'Asie. Les pays pauvres totalisent 25% de l'ensemble des engagements, les pays dits émergents 46% et l'OCDE 29%.

Ces chiffres indiquent que l'activité de la GRE s'adapte à la structure hiérarchisée de l'économie mondiale ; les exportations helvétiques se concentrant vers des économies industrialisées ou en voie d'industrialisation. Cela est loin d'un discours-alibi sur le développement des pays les plus pauvres.

La quasi-totalité des engagements de la GRE couvrent des activités de l'industrie des machines (84% des engagements totaux), de la chimie (13,8%) et de l'ingénierie (1,7%). Les garanties portant sur des sommes de plus de 50 millions de francs – et qui ne concernent donc certainement pas des PME indépendantes – totalisent 71% des garanties accordées en 2001.

C'est en ayant à l'esprit ces données que l'on peut mieux comprendre les propos de Barbara Rigassi, ambassadrice, membre de la direction du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et présidente de la Commission de la GRE. Elle écrit, dans l'introduction du *Rapport 2001*, que « *la GRE est un instrument de politique économique fascinant* » qui nécessite souvent « *de procéder à de délicates pesées des intérêts* ». Cette pesée concerne, entre autres, l'assistance accordée aux actionnaires-exportateurs par leur Etat, en fait par les impôts.

Le volume des commandes liées à la GRE représente, en 2001, « *4200 années-homme de travail* », écrit Barbara Rigassi. Cette formule grandiloquente cache un chiffre somme toute assez faible, dès lors qu'il est ramené aux 3,1 millions d'emplois équivalents plein temps existant en Suisse à la fin 2001²⁴. Ce genre de formule a pour fonction de présenter la GRE comme participant de la défense de l'intérêt général et de la création d'emplois, ce qui est l'argument massue utilisé sans cesse.

Illisu, Trois-Gorges : la GRE à l'épreuve des faits

La GRE, qui ne cesse d'invoquer sa contribution à la coopération au développement et à la protection de l'environnement, participe notamment à deux projets colossaux : le barrage des Trois-Gorges, en Chine (région de Yichang), et le barrage Illisu, en Turquie (Kurdistan ture). ABB et Sulzer Hydro, notamment, participent à ces chantiers ; IUBS a investi jusqu'en février 2002 dans le barrage d'Illisu ; Credit Suisse a fait de même, en 1997, pour le barrage des Trois-Gorges.

Il existe sur ces deux projets, sur leurs graves conséquences écologiques et humaines, et sur leurs dysfonctionnements, un grand nombre d'études de qualité, dont celles de la Déclaration de Berne. Nul n'est donc dans l'ignorance des enjeux : ni à Berne, ni dans les bureaux de la GRE, ni à la direction du syndicat FTMH.

Comme l'explique la Déclaration de Berne²⁵, le barrage des Trois-Gorges, qui devrait être terminé en 2013 (entre 2010 et 2020 plus réalistement), implique la déportation ou le déplacement de près de 2 millions de personnes, avec à la clef la destruction de leur territoire, de 8 villes, de 4700 bourgs, villages et hameaux ainsi que de 800 sites culturels, historiques et archéologiques, pour créer un lac de retenue de 600 km de long et le plus puissant complexe de production d'électricité du monde. De très vastes terres fertiles seront ainsi annihilées dans une région qui en manque. La diminution des sédiments charriés en aval posera d'immenses problèmes de fertilité. Le ralentissement du débit du

fleuve entraînera la remontée d'eau salée dans le grand delta du Yangsé, détruisant la fertilité remarquable de ces terres. La modification énorme de l'écosystème aura des conséquences proportionnelles sur les espèces de toute la région. Or, bien que la Coopération au développement helvétique (DDC) ait refusé de soutenir ce projet pharaonique, la GRE s'y est engagée.

Quant au barrage d'Illisu, situé sur le Tigre à proximité des frontières irakienne et syrienne, il est considéré par un experte de la Banque mondiale comme une catastrophe. Cela contredit les propos de la multinationale suisse, passée depuis lors en mains autrichiennes, Sulzer Hydro²⁶. Même la multinationale britannique Balfour Beatty s'est retirée de ce projet, « dans l'intérêt des actionnaires »²⁷... Ce ne sont pas 12 000 à 15 000 personnes qui vont subir les conséquences de ce projet, mais 55 000 à 78 000 (des Kurdes), sans parler de l'assèchement de vastes zones en aval du barrage. Les interventions au Conseil national pour demander au Conseil fédéral et à la GRE des éclaircissements sur leur engagement ont été nombreuses. Elles sont restées sans réponses dignes de ce nom. Les gouvernements irakien et syrien, inquiets du contrôle turc sur le débit des eaux, ont protesté auprès de la Suisse, qui n'en a cure.

La GRE se fait également forte de ne pas participer à la corruption, comme le précisent ses documents qui s'appuient sur la législation suisse en la matière. Or, selon la Déclaration de Berne, en 1998 en Indonésie, ce sont 20 à 30 % des fonds pour le développement qui ont fini dans les poches de hauts fonctionnaires et de politiciens. L'Indonésie est un pays important pour la GRE. Comment y fonctionne-t-elle, sachant que la famille et les proches de l'ancien dictateur Suharto restent y très puissants économiquement et qu'ils ont d'étroites relations d'affaires notamment avec les entreprises helvétiques²⁸ ?

Voilà trois exemples qui montrent à quoi riment la protection de l'environnement et la coopération au développement swiss made. Mais aussi ce que signifie concrètement l'intégration des grandes centrales syndicales aux institutions d'un Etat qui les instrumentalise. ■

1. L'autorité fédérale emploie généralement le nom Garantie *contre* les risques à l'exportation, tandis que souvent on dit Garantie *des* risques à l'exportation.

2. Joseph Deiss, *Economie politique et politique économique de la Suisse*, Fragnière, Fribourg, 1983, p. 234.

3. Leutwiler Fritz et alii, *Schweizerische Wirtschaftspolitik im internationalen Wettbewerb. Ein Ordnungspolitisches Programm*, Orell Füssli, Zürich, 1991, p. 23.

4. Voir pour ce qui suit la documentation de la GRE, notamment « But, fondements, organigramme, commission, charte, rapport annuel » sur <http://www.swiss-erg.com/ueberuns/ff/index.htm>. Toutes les bases légales de la GRE sont données sur <http://www.swiss-erg.com/doku/gesetze/ff/index.htm>. La charte de la GRE se trouve, elle, sous <http://www.swiss-erg.com/>. Un aperçu global est donné par: Bureau de la GRE, *Garantie des risques à l'exportation en faveur des emplois en Suisse: aperçu*, Zurich, 1999, disponible sur <http://www.swiss-erg.com/doku/ueberbli.pdf>. Il vaut aussi la peine de consulter l'*Annuaire Suisse-Tiers-monde 2002* de l'Institut universitaire d'études du développement de l'université de Genève, éd. IUED, Genève, 2002, pp 265 et ss.

5. L'Union de Berne (<http://www.berneunion.org.uk/>) est le regroupement faitier de coordination, de conseil et de réglementation internationale des garanties contre les risques à l'exportation d'une cinquantaine de pays dont les principaux pays de l'OCDE.

6. On peut trouver l'Arrangement en question sur le site <http://www.oecd.org/ech/docs/xer.htm>.

7. Cf. le site de la GRE, sous <http://www.swiss-erg.com/produkt/ff/index.htm>.

8. Schématiquement, le Club de Paris est un club de 19 pays nantis du monde – et donc créanciers planétaires – réunis pour discuter des plans d'endettement et de rééchelonnement de la dette des pays débiteurs du monde qui ont, au cas par cas, le statut d'« invité » au club. Le site de ce triste club est: <http://www.clubdeparis.org/en/>.

9. Sur le site de la GRE, sous « Politique de couverture » et « Dernières informations », on trouve les listes et classements des pays et des banques touchés par la GRE.

10. Cf. Tableau Aperçu des émoluments in Bureau de la GRE, Garantie des risques à l'exportation en faveur des emplois en Suisse, document cité, pp 26-35. Cf. exemple d'émoluments donné sur <http://www.swiss-erg.com/gebuehr/beispiel.htm> (Les émoluments des 10 dernières années représentant en moyenne 2.8% des garanties totales accordées la même année, nous réduisons proportionnellement les chiffres de l'exemple que fournit la GRE, qui force les émoluments à 3.8%, soit le pourcentage exceptionnellement élevé de l'année 2000.) et Cf. Bureau de la GRE, *Rapport 2001*, Berne, 2002, p. 16.

11. Discours de Kaspar Villiger à l'assemblée des délégués du Parti radical-démocratique, le 22 janvier 2000, à Muttenz, pp 4 à 15, disponible sur <http://www.dff.admin.ch/multilg/rf000122.pdf>.

12. Cf. composition de la Commission de la GRE expliquée sur <http://www.swiss-erg.com/ueberuns/ff/kommiss.htm>.

13. Bureau de la GRE, Garantie des risques à l'exportation en faveur des emplois en Suisse, document cité, p. 15.

14. Schneider Johann N., motion du Conseil national 00.3568 déposée le 6 octobre 2000, transformée le 15 décembre 2000 en postulat, motion aujourd'hui à l'étude, avec un délai de deux ans, pour application au Département fédéral de l'économie.

15. Cf. *Top 2001. Les plus grandes entreprises en Suisse*, PME Magazine (Genève) et Handelszeitung (Zurich), Genève et Zurich, 2002 et Christian Campiche, « Couchepin réussira-t-il à convaincre Villiger? A voir! » in *Le Courrier*, 20.4.2002.

16. Communiqué de presse du 15.6.2001, « GRE en l'an 2000: engagement accru et remboursement de 100 millions de francs d'avances à la Confédération ».

17. Christian Campiche, article cité.

18. Cf. intervention de M. Elmiger, au Conseil économique et social de l'ONU, dans le cadre du rapport (référence: E/1990/5/Add.33) présenté par la Suisse, le 20.11.98 (disponible sur le site [http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/\(Symbol\)/00bc1aa7f191ce5d802566e10058189d?Opendocument](http://www.unhcr.ch/tbs/doc.nsf/(Symbol)/00bc1aa7f191ce5d802566e10058189d?Opendocument)).

19. Bureau de la GRE, *Garantie des risques à l'exportation en faveur des emplois en Suisse*, document cité, p. 21.

20. Fedevaco, *Argumentaire à l'attention des Constituants*, Lausanne, décembre 2000, sur le site <http://www.fedevaco.ch/actus/projet/argument.htm>.

21. Bureau de la GRE, *Rapport 2001*, Berne, 2002, p. 1, disponible sous <http://www.swiss-erg.com/ueberuns/jb/erggb01f.pdf>.

22. Il suffit de comparer les trois études suivantes: UBS, « Le franc fort affaiblit-il l'économie ? » in, *Economic focus/UBS economic research*, Zurich, juillet 1995, p. 2, Banque Pictet, *La performance des actions et obligations en Suisse (1926-2001)*, Genève, janvier 2002 et Bureau de la GRE, *Rapport 2001*, document cité, p. 7.

23. Bureau de la GRE, *Rapport 2001* cité, p. 7.

24. Cf. Office fédéral de la statistique, *Indicateurs du marché du travail*, éd OFS, Neuchâtel, 2001.

25. Déclaration de Berne, « Le barrage de la démesure », in *Vers un développement Solidaire*, n° 140, n° spécial, Berne, août 1997.

26. Carole Vann, « Le barrage d'Illisu fera deux fois plus de victimes que prévu » in *Le Courrier*, 22 septembre 2000.

27. « Un groupe britannique se retire du projet de construction du barrage d'Illisu pour des questions humaines et environnementales » in *Bulletin* n° 222 de l'Institut kurde de Paris, 20 novembre 2001, sur le site <http://www.institutkurde.org/cil-dekt/point.222.html>.

28. Déclaration de Berne, « Garantie contre les risques à l'exportation. La recherche d'une cohérence » in *Vers un développement Solidaire*, n° 148, Berne, décembre 1998.

La devanture « révisionniste »

Nous publions ici la suite de l'étude de Hal Draper intitulée *Le socialisme à partir d'en-bas* ou *Les deux âmes du socialisme* (voir www.alencontre.org, rubrique archives). Ce chapitre est consacré, pour l'essentiel, au décryptage de l'œuvre de Eduard Bernstein (1850-1932) à partir de la ligne de partage introduite par Hal Draper entre les tenants d'un socialisme par en haut – qui se calent sur les institutions de l'Etat capitaliste et sur des structures organisationnelles des salarié-e-s en syntonie avec ce projet – et les partisans du socialisme à partir d'en bas qui misent sur « l'autoactivité des masses » et un processus de conscience et d'organisation qui rendent possible une rupture avec les diverses facettes de la domination bourgeoise.

Eduard Bernstein s'est approché du marxisme en 1878-1879, après avoir lu l'Anti-Dühring d'Engels. Il travaillait alors, à Lugano, comme secrétaire du philanthrope social-démocrate allemand Karl Höchberg. En 1879, il participa à la rédaction d'un article dans la revue de ce dernier, l'alors célèbre *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*. Cet article, Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland (*Rétrospective sur le mouvement socialiste en Allemagne*) laissait entrevoir une adhésion à une version libérale du socialisme. Ce qui lui valut une critique de Marx et Engels (Lettre adressée à Bebel, Liebknecht etc. de septembre 1879). Par la suite, durant quelque 15 ans, Eduard Bernstein fit montre « d'orthodoxie » ; celle-ci reposait toutefois sur l'idée d'un socialisme produit par les « lois de développement du capitalisme ».

En 1895-1896, il opère un tournant, clairement perceptible dans sa postface à l'ouvrage de Louis Héritier sur la Révolution de 1848 en France. L'approche de Bernstein se situe à l'opposé de l'ouvrage de Marx *Les luttes de classe en France, 1848-1850*. Sur le fond, Bernstein condamne tout mouvement revendicatif qui heurte la bourgeoisie libérale. On trouve là les éléments constitutifs de son ouvrage de référence, datant de 1899 : Les présupposés du socialisme et les devoirs de la social-démocratie. Des extraits des textes des auteurs qu'analyse Hal Draper dans son essai seront reproduits dans la brochure que nous publierons. – Réd.

Hal Draper

Eduard Bernstein, le théoricien du « révisionnisme » social-démocrate, a puisé son inspiration dans le fabianisme dont il avait subi la forte influence au cours de son exil à Londres¹. Il n'a pas inventé la politique réformiste en 1896. Il devint simplement son porte-parole théorique. La direction bureaucratique du Parti social-démocrate allemand n'avait pas de prédilection pour la théorie : « On ne le dit pas, on le fait », dit-elle à Bernstein, signifiant par là que les orientations de la social-démocratie allemande avaient été dépouillées du marxisme bien avant que ses théoriciens traduisent ce changement. Bernstein n'a donc pas « révisé le marxisme ». Son rôle consista à l'extirper tout en prétendant en élaguer les grosses branches desséchées. Les fabiens ne resentaient pas le besoin de s'embarrasser de tels prétextes ; mais, en Allemagne, il était impossible de détruire le marxisme par un assaut frontal. Le retour au « socialisme à partir d'en haut » (*die alte Scheisse* – « la vieille gadoue »²) devait être exposé comme une « modernisation », une « révision ».

Avant tout, au même titre que les fabiens, le « révisionnisme » avait extrait son socialisme du processus inéluctable de collectivisation du capitalisme en tant que tel. Il envisageait le mouvement en direction du socialisme comme résultant de la somme des tendances collectivistes inhérentes au capitalisme. Il comptait sur « l'auto-socialisation » du capitalisme par en haut qui s'opérerait au travers des institutions de l'Etat existant. L'identité entre étatisation et socialisme n'est pas une invention du stalinisme ; elle a été systématiquement par le courant fabien-révisionniste-socialiste-étatiste du réformisme social-démocrate.

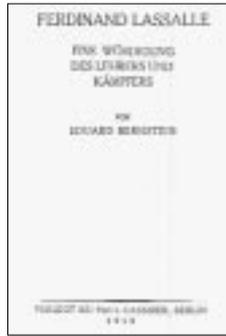
La plupart des découvertes actuelles qui déclarent que le socialisme est obsolète, parce que le capitalisme n'existe plus vraiment³, peuvent déjà être décelées chez Bernstein. Il était « absurde » de caractériser l'Allemagne de Weimar⁴ comme capitaliste, disait-il, cela à cause des contrôles exercés sur les capitalistes.

Il en découle, selon une approche à la Bernstein, que l'Etat nazi était encore plus anticapitaliste que les nazis ne cherchaient à le vendre...

La conversion du socialisme en un collectivisme bureaucratique est déjà implicite dans les attaques portées par Bernstein contre la démocratie ouvrière. En dénigrant l'idée du contrôle ouvrier sur l'industrie, Bernstein prolonge sa redéfinition de la démocratie. Est-ce « le gouvernement par le peuple » ? Il récuse ce principe à l'avantage d'une définition en négatif : « l'absence d'un gouvernement de classe ». Dès lors, la perspective même de démocratie ouvrière comme étant une condition *sine qua non* du socialisme est balayée avec autant d'efficacité que les rusées redéfinitions de la démocratie, usuelles dans les Académies communistes [staliniennes]. Ici, même la liberté politique et les institutions représentatives sont délaissées : un résultat théorique d'autant plus impressionnant que Bernstein lui-même n'était pas, au plan personnel, un adversaire de la démocratie comme l'étaient Lassalle ou Shaw⁵. C'est la théorie du socialisme par en haut qui exige de telles formulations. Bernstein est le théoricien social-démocrate principal non seulement de l'identité étatisation-socialisme, mais aussi de la séparation entre le socialisme et la démocratie ouvrière.

Dès lors, il était logique que Bernstein doive en arriver à la conclusion selon laquelle l'hostilité de Marx à l'Etat relevait d'un « anarchisme » et que Lassalle était dans le juste en comptant sur l'Etat afin de mettre en œuvre le socialisme. « La différence entre l'Etat présent et l'ensemble des institutions administratives dans un avenir prévisible ne sera qu'une question de degré », écrivait Bernstein ; le « dépérissement » de l'Etat n'est rien d'autre que de l'utopisme, même sous le socialisme. Par contre, Bernstein, lui, a beaucoup de sens pratique. Par exemple, lorsque l'Etat du Kaiser, loin de dépérir, se lance dans la ruée impérialiste vers les colonies, Bernstein se manifeste promptement en faveur du

Eduard Bernstein,
et la couverture de son ouvrage
consacré à F. Lassalle,
Un éloge du maître et du lutteur.
Première édition 1891,
republié en septembre 1919.



colonialisme et du « fardeau de l'homme blanc »⁶: « *Seul peut être reconnu un droit conditionnel des sauvages sur la terre qu'ils occupent; en définitive, la civilisation supérieure peut revendiquer un droit prééminent.* »

Bernstein a opposé sa propre conception de la voie au socialisme à celle de Marx. Cette dernière « *donne l'image d'une armée. Elle s'élance en serpentant entre les maquis et les éboulis... Finalement, elle arrive au bord d'un gouffre profond. De l'autre côté se dresse l'attrayant but désiré: l'Etat à venir, qui ne peut être rejoint que par la mer, une mer Rouge comme certains l'ont dit.* » Au contraire, la conception de Bernstein n'était pas rouge mais rose: la lutte des classes s'adoucit jusqu'à l'harmonie alors qu'un Etat bienfaiteur transforme gentiment la bourgeoisie en de bons bureaucrates. Cela ne s'est pas produit de cette façon. La social-démocratie bernsteinisée a d'abord fusillé la gauche révolutionnaire en 1919⁷ et, ensuite, en rétablissant la bourgeoisie – qui ne s'était pas encore

reconstituée – et les militaires au pouvoir, elle a contribué à jeter l'Allemagne dans les mains des fascistes.

Si Bernstein fut le théoricien de l'identification du collectivisme bureaucratique avec le socialisme, ce fut alors son adversaire d'extrême gauche dans le mouvement ouvrier allemand qui devint le principal porte-parole au sein de la II^e Internationale d'un socialisme-à-partir-d'en-bas révolutionnaire-démocratique. C'était Rosa Luxemburg qui, avec tant d'énergie, a placé sa foi et son espérance dans le combat spontané d'une classe ouvrière libre, à tel point que les faiseurs de mythes ont fabriqué à son sujet une « théorie de la spontanéité » qu'elle n'a jamais défendue, une théorie dans laquelle est opposée « spontanéité » à « direction ».

Dans son propre mouvement, Rosa Luxemburg s'est battue fermement contre les élitistes « révolutionnaires » qui redécouvraient la théorie de la dictature pédagogique sur les ouvriers (qui est redécouverte par chaque génération

comme la toute dernière nouveauté). Elle a dû écrire: « *Sans la volonté consciente et l'action consciente de la majorité du prolétariat, il ne peut y avoir aucun socialisme... [Nous] n'endosserons jamais un pouvoir gouvernemental hormis par la volonté claire et sans ambiguïté de la vaste majorité de la classe ouvrière allemande.* » Et son célèbre aphorisme: « *Les erreurs commises par un mouvement ouvrier authentiquement révolutionnaire sont beaucoup plus fructueuses et utiles historiquement que l'infaillibilité du meilleur des comités centraux.* »

Rosa Luxemburg contre Eduard Bernstein: voilà le chapitre allemand de cette histoire [des deux âmes du socialisme]. ■

1. Bernstein résida à Londres de 1888 à 1901. Antérieurement, il habitait à Zurich. Il s'était vu confier dès 1881 la direction du journal du parti, *Der Sozialdemokrat*. Dès le 21 octobre 1878 étaient entrées en vigueur, dans l'empire allemand, les « lois contre les visées périlleuses de la social-démocratie ». Ces lois seront prorogées jusqu'en janvier 1990.

2. Hal Draper utilise cette formule en faisant référence, avec ironie, aux polémiques que Bernstein avait fait paraître dans *Die Neue Zeit* en 1893 contre les « socialistes académiques et d'Etat » de l'école de Lujo (Ludwig Josef) Brentano. La formule « alte Scheisse » se retrouve à diverses reprises dans un écrit de jeunesse de Marx et d'Engels, *L'Idéologie allemande*. « *Ce développement des forces productives (qui implique déjà que l'existence empirique actuelle des hommes se déroule sur le plan de l'histoire mondiale au lieu de se dérouler sur celui de la vie locale) est une condition pratique préalable absolument indispensable, car, sans lui, c'est la pénurie qui deviendrait générale, et, avec le besoin, c'est aussi la lutte pour le nécessaire qui recommencerait et l'on retomberait fatalement dans la vieille même gadoue* » (p. 64, Editions sociales, 1968). Marx utilise aussi cette

formule par rapport à la nécessaire « transformation massive des hommes », à leur « conscience communiste » afin que la révolution permette « à la classe qui renverse l'autre de balayer toute la pourriture du vieux système qui lui colle après et de devenir apte à fonder une société sur des bases nouvelles » (p. 68).

3. Le texte de Hal Draper, dont la dernière version date de 1966, a été écrit dans une atmosphère où la social-démocratie, dans ses programmes de Bade Godesberg en Allemagne ou de Winterthur en Suisse, 1958-1959, annonçait que l'Etat social (aujourd'hui qualifié fallacieusement d'Etat providence) et l'élargissement du secteur public conduisaient, avec une quasi-automatisme, au socialisme.

4. République de Weimar (1919-1933). Après l'écrasement du mouvement révolutionnaire qui avait pris son essor de novembre 1918 au début de janvier 1919, les institutions de la République de Weimar – Etat capitaliste – assureront, sous direction social-démocrate, la permanence du pouvoir bourgeois. Les institutions weimariennes seront de 1919 à juin-octobre 1923, à diverses occasions, proposées comme seule « alternative démocratique » aux structures

conseillistes (conseils ouvriers et de soldats).

5. Voir à l'encontre n° 8, « La social-démocratie à l'ombre de l'Etat », disponible sur le site www.alencontre.org, rubrique Archives.

6. Le célèbre poème de l'écrivain Rudyard Kipling (1865-1936, prix Nobel en 1907) est paru en février 1899, dans *McLure's Magazine*, à un moment critique de l'expansion coloniale de l'Occident: « *Take up the White Man's burden/The savage wars of peace/Fill full the mouth of Famine/And bid the sickness cease.* » « *Assumez le fardeau de l'homme blanc/Les sauvages guerres de la famine/Et faites que cesse la misère.* » Cette référence indirecte à Kipling renvoie, entre autres, aux multiples débats au sein de la social-démocratie portant sur l'émergence de l'impérialisme et la nouvelle « politique mondiale » qui en découlait. Les affrontements interimpérialistes (Grande-Bretagne, France et Allemagne) s'exacerbaient. Ainsi, Karl Kautsky, le pape du SPD, écrit à ce propos: « *En lieu et place d'une exaltation d'une période de paix commerciale s'affirme une expansion plus énergique; à la place d'une cure douce pour sauver les âmes des nègres de l'Afrique s'affirme la préoccupation d'obtenir le*

plus vite possible une répartition des sphères d'influence; en lieu et place de la poésie lyrique d'un Tennyson [1809-1892] s'affirme la poésie de caserne de Rudyard Kipling. » Pour le mouvement ouvrier européen, il s'agissait de déterminer, en quelque sorte, sa « politique extérieure ».

7. En novembre 1918, Rosa Luxemburg est libérée de sa prison de Breslau. La social-démocratie au pouvoir et la contre-révolution réclament sa tête. Le 1^{er} janvier 1919, la gauche révolutionnaire se constitue en Parti communiste qui ne dispose pas des forces et de la qualité pour faire face à la situation. Il se lance dans l'aventure le 5 janvier. La répression tombera. Le gouvernement social-démocrate Ebert-Scheidemann placarde le 9 janvier une affiche: « *Sous peu, Berlin sera délivrée de cette canaille sanguinaire.* » Le 10-11 janvier, la bataille rangée se termine par un massacre. Le 15 janvier, Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg seront arrêtés, puis assassinés. A l'époque même, l'historien socialiste français Charles Andler écrivait: « *Ainsi triompha la République bourgeoise en Allemagne.* » (Charles Andler, *La décomposition politique du socialisme allemand 1914-1919*, Paris, 1919, p. 249-253).

¡ Que se vayan todos !



François Chesnais
et Jean-Philippe Divès

¡ Que se vayan todos !
Le peuple d'Argentine
se soulève

Nautilus, 2002, 230 p.

L'Argentine ne fait plus la une des médias. Dans la presse économique, seuls l'intransigeance du FMI et l'ampleur de la crise économique s'affichent : « *L'Argentine a clôturé en juin son quinzième trimestre consécutif de récession, du jamais vu depuis le début du XXe siècle. Ce nouveau repli de 13,6% de l'activité au deuxième trimestre sera suivi de chiffres tout aussi désastreux d'ici à la fin de l'année.* » Et « *la classe politique argentine [est] incapable d'élaborer un plan de sortie de crise* » (*Le Figaro*, 21-22 septembre 2002).

L'énergie du gouvernement du président Eduardo Duhalde est mobilisée par l'échéance électorale de mars 2003. Ce qui pousse le député national d'extrême gauche, Luis Zamora – représentant du mouvement Autodétermination et Liberté (AyL) et bien placé dans les sondages électoraux – à s'exclamer : « *Duhalde, aujourd'hui, dit au peuple d'Argentine : « Nous restons tous », et pour le reste je ne peux rien dire.* » (*La Nación*, 22 septembre 2002) Zamora poursuit : « *On n'a jamais rien vu de pareil, à un moment où la faim s'étend dans tout le pays, où la police assassine des*

jeunes, où Estela Carlotto [présidente des Grands-Mères de la place de Mai], une des personnes les plus estimées du pays, est victime d'un attentat, le président convoque des élections pour ne changer absolument rien du tout. »

C'est dans ce contexte que, le 30 août 2002, Zamora, Elisa Carrio, la députée catholique de l'ARI (Alliance pour une République d'égaux), et le dirigeant de la CTA (Centrale des travailleurs argentins) Victor de Gennaro appellent à manifester sur le mot d'ordre : « *Que se vayan todos* » (« Qu'ils s'en aillent tous »). Le 20 septembre 2002, ce slogan des journées révolutionnaires du 19-20 décembre 2001 sert, à nouveau, de point de ralliement aux manifestants réunis, cette fois, par AyL, les partis de la gauche radicale, la CTA, des assemblées populaires (de quartier), des secteurs de *piqueteros*. La revendication d'une Assemblée constituante y est aussi avancée. Voilà une des ripostes adressées à ceux qui, dans le parti péroniste ou le parti radical, rêvent de voir le slogan de décembre 2001 remplacé par : « Ici, rien ne s'est passé ».

La société argentine – où le statut salarial était très majoritaire – subit le rude choc d'un « coup économique ». Sous cette contrainte, se poursuivent de multiples initiatives d'auto-organisation. Elles traduisent : la protestation liée à l'affirmation de droits (au travail, au logement, à la santé, à l'alimentation, à l'éducation...); l'urgence de la solidarité de survie (troc, cantines et jardins populaires...); la négociation avec les institutions provinciales, locales, les partis ainsi que l'Église pour l'obtention d'aides; et le rejet simultané des institutions politiques. Des tensions centrifuges existent, logiquement, entre ces diverses actions. Ne

serait-ce que parce qu'elles se calent, en partie, sur des structures inscrites dans un espace territorial – quartier, villes – où négociations et luttes s'entremêlent.

Pour comprendre l'insoumission du peuple argentin, l'ouvrage au titre toujours actuel – *Que se vayan todos !* – de François Chesnais et Jean-Philippe Divès est indispensable.

Les auteurs replacent le processus enclenché en décembre 2001 dans le cadre de l'épuisement de deux cycles historiques : celui qui a conduit, sous Menem, à l'extinction de la tentative « *d'industrialisation autocentrée* » et a précipité l'Argentine dans la « *recolonisation* » par le capital impérialiste ; et celui qui « *s'est achevé au cours des journées de décembre 2001 et [qui] concerne les rapports très complexes que la classe ouvrière et les masses populaires urbaines ont entretenus pendant cinquante ans avec la variante bourgeoise du nationalisme bourgeois populiste latino-américain représenté par le péronisme* » (p. 66). A ce propos, les auteurs soulignent que « *l'histoire de la classe ouvrière argentine ne s'identifie pas avec le péronisme : elle commence avant lui* », puis « *elle subit successivement l'influence du castrisme et du trotskysme* » (p. 78). Reste que « *la domination de syndicats intégrés au principal parti politique capitaliste (le parti péroniste) rend le terme « mouvement ouvrier » difficile à cerner dans le cas argentin. Elle explique pour une part la difficulté à formuler une issue politique à la crise actuelle* » (p. 85).

En mettant en perspective l'actualité, les auteurs permettent de saisir les racines du « *soulèvement du peuple argentin* » et les obstacles que rencontrent le cours d'une rébellion « *dont les traits sont largement*

sinon absolument nouveaux » (p. 205).

Ainsi, le chapitre consacré aux relations entre le FMI et l'Argentine permet de saisir l'émergence d'un « *Etat spoliateur et de pure répression, associé au capital étranger, travaillant sous ses ordres et de plus en plus perçu comme tel par le peuple argentin. Tel est la base objective, matérielle, du cri « qu'ils s'en aillent tous* » (p. 142). Un cri qui exprime « *la tendance à l'autonomisation des mouvements populaires vis-à-vis de l'Etat et de ses institutions* » (p. 173).

Ce thème de l'autonomie est au centre de l'attention des auteurs. L'histoire du mouvement *piqueteros* (ceux et celles qui participent à un *piquete* : barricade coupant une route), des assemblées de quartier (de voisins) comme des courants syndicaux échappant aux appareils bureaucratiques vise à tracer, à la fois, les facteurs constitutifs de leur autonomie et les difficultés auxquelles ils se heurtent. Une question cruciale est posée : celle de la dialectique entre l'auto-organisation – et, pourrait-on ajouter, le local comme base de repli et d'ancrage des solidarités utiles à la survie – et une nécessaire centralisation politique qui « *n'étouffe pas, mais démultiplie au contraire les forces de l'auto-organisation* » (p. 174).

« *Le peuple argentin oscille depuis décembre 2001 entre l'effroi et l'espoir.* » Il fait face à la « *nécessité de prendre en main la survie quotidienne puisque « le marché » aussi bien que l'Etat n'y pourvoient plus* » (p. 205). Toutefois, le « *mouvement en cours continue de manquer d'une expression politique organisée* » (p. 222).

Que se vayan todos ! décrit, analyse et, aussi, pose des questions. Il permet de délibérer sur « *la possible ré-institution d'une société* ».

C.-A. Udry